

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE



# SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 ■ INTRODUCTION À LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)</b>	7
1. L'organisation et la gouvernance Terrena	10
2. Le modèle d'affaires de Terrena	14
3. Les enjeux RSE de Terrena	17
<b>PARTIE 2 ■ ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA</b>	25
<b>Pilier Gouvernance et Économique</b>	27
1. La stabilité de la gouvernance	27
2. La fidélité au modèle coopératif	31
3. La pérennité des exploitations agricoles	34
<b>Pilier Environnement</b>	38
4. Le changement climatique	38
5. L'impact environnemental sur l'eau, l'air et le sol de l'amont agricole	41
6. Le respect de la biodiversité, des espèces et espaces naturels protégés	46
7. Les impacts environnementaux de nos activités	49
<b>Pilier Sociétal</b>	52
8. La qualité et la sécurité alimentaire	52
9. L'évolution des modes de consommation et les nouvelles attentes des consommateurs	55
10. L'acceptabilité sociétale de nos modes de production	58
11. La valorisation de notre impact territorial	66
12. Les transformations liées au digital dans l'amont de notre chaîne de valeur	69
<b>Pilier Social</b>	72
13. La santé et la sécurité des personnes, les conditions de travail	72
14. La gestion des compétences	74
15. Le dialogue social	77
<b>PARTIE 3 ■ INFORMATIONS VOLONTAIRES ET DE CONFORMITÉ</b>	81
1. Politique de l'emploi	82
2. L'approvisionnement durable et les achats responsables	85
3. Table de correspondance	86
<b>PARTIE 4 ■ PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES</b>	89
<b>PARTIE 5 ■ AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT</b>	93

# TERRENA, DES AGRICULTEURS ENGAGÉS



**20 992**  
**agriculteurs engagés sur leur territoire**  
**pour redonner du sens à votre alimentation**

## NOUS SOMMES

Une coopérative d'agriculteurs du Grand Ouest qui valorise durablement les productions agricoles de ses adhérents à travers les filières alimentaires sur son territoire

## NOTRE PROJET

Proposer des aliments sains, accessibles et respectueux de l'environnement et du bien-être animal, avec nos agriculteurs, dans une démarche d'innovation agricole

## NOUS AGISSONS POUR

### Nourrir de façon durable

Accompagner les transitions alimentaires et agricoles



### Permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier



### Offrir un cadre de travail sûr et épanouissant à nos salariés



À travers notre projet stratégique, irrigué par notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), nous contribuons aux objectifs de développement durable des Nations Unies n°12, n°2 et n°8.

# Partie 1

## INTRODUCTION À LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

« À l'heure où le monde agricole est traversé par de profondes mutations et où les agriculteurs s'interrogent sur leur avenir, nous nous apprêtons à franchir une nouvelle étape et à définir notre vision de l'agriculture pour les dix prochaines années, nourrie par ce que nous avons vécu depuis 2008 jusqu'à la Consultation "Osons l'agriculture de demain" auprès de nos adhérents et salariés en 2020.

Depuis 2008, l'Agriculture Écologiquement Intensive (AEI) est le socle fondateur de la coopérative Terrena, qui a guidé notre démarche RSE : produire de façon performante en réduisant nos impacts et les intrants agricoles grâce à une meilleure compréhension du vivant (biodiversité, bien-être animal...), à l'écoute des attentes sociétales pour réconcilier agriculteurs et consommateurs. Nous avons investi et innové pour faire évoluer les modes de production agricoles, à travers la recherche de solutions innovantes et pragmatiques (Solutions NA, OAD) et le développement de filières différenciées (La Nouvelle Agriculture, Agriculture Biologique...) qui sont devenues des marqueurs du savoir-faire de Terrena. C'est ce chemin parcouru dont notre Déclaration de Performance Extra-Financière rend compte cette année encore.

Aujourd'hui, face à la diversité des attentes sociétales et aux interrogations de nos agriculteurs en quête de sens et de compétitivité, le temps est venu de faire entrer notre projet coopératif dans une nouvelle phase. Nous restons convaincus que nous avons la responsabilité d'agir sur l'évolution des modèles agricoles de nos territoires. Pour aller plus loin, nous devons penser la durabilité de l'agriculture en prenant en compte des impacts multiples, parfois même contradictoires. La réponse ne peut donc être unique, mais nécessairement plurielle. En ce début d'année 2021, nous terminons la définition de notre projet stratégique 2030, qui aura pour finalité de promouvoir une agriculture à impacts positifs. Le travail de l'année consistera à préciser les évolutions nécessaires à apporter à nos modèles agricoles, à réévaluer les enjeux filière par filière, pour considérer la pluralité de notre agriculture : continuer à développer les filières différenciées tout en

tenant compte de la nécessaire coexistence avec les filières conventionnelles et les exigences de progrès.

Le cœur de notre projet portera sur une agriculture à impacts positifs. Positifs pour nos agriculteurs et nos agricultrices en termes de durabilité de leurs exploitations (capacité de production, revenus, transmission, résilience, acceptabilité sociétale), positifs pour les écosystèmes en termes de préservation des ressources naturelles (terre, eau, climat) et du vivant (biodiversité, bien-être animal), mais aussi pour les territoires, pour nos collaborateurs, nos consommateurs et la société. Notre stratégie sera basée sur la durabilité de nos productions, en renforçant la mesure du résultat et l'apport de la preuve. Tout l'enjeu sera de développer une évaluation multi-impacts de nos différentes productions pour les faire progresser, en partant de notre raison d'être qui est d'assurer la pérennité des exploitations de nos adhérents en leur permettant de vivre de leur métier. Cette ambition se concrétisera par l'établissement d'objectifs coconstruits, réalistes, atteignables et impactants, en intégrant les attentes de nos parties prenantes. Ainsi, nous pourrions expliquer, améliorer, continuer à innover et inspirer confiance.

Dans la continuité de la Consultation, les agriculteurs et les salariés seront associés au projet dans un dialogue ouvert et constructif. Ils nous l'ont tous démontré depuis 2008, innover fait partie de l'ADN de Terrena : notre coopérative veut continuer à être un acteur majeur de l'innovation, pour et grâce à ses agriculteurs.

C'est par cette démarche agricole volontariste et de bon sens, que nous donnerons confiance. Choisir les enjeux à relever, fixer des objectifs, mesurer et rendre compte de nos progrès sont au cœur de notre projet 2030. Nos valeurs coopératives guideront notre démarche, avec en premier lieu, la volonté de créer de la valeur partagée sur notre territoire ».

**Olivier Chaillou, Président de Terrena  
et Alain Le Floch, Directeur Général de Terrena**

# 1. L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE TERRENA

## 1.1 La gouvernance du Groupe

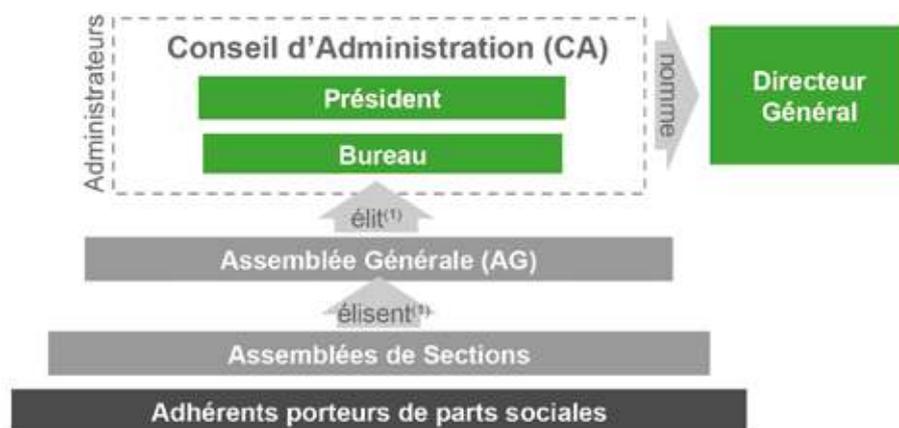
La coopérative d'agriculteurs Terrena est la société-mère du groupe Terrena, qui est un groupe coopératif agricole et agroalimentaire diversifié du Grand Ouest. Elle compte 20 992 adhérents agriculteurs porteurs de parts sociales et 13 587 salariés.

Un Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale des adhérents, et un COMité OPérationnel (COMOP), composé de cadres dirigeants et piloté par le Directeur

Général, constituent la gouvernance politique et opérationnelle du Groupe.

Le Conseil d'Administration et le COMité OPérationnel (COMOP) travaillent au service de la même stratégie, le premier disposant du pouvoir politique et le second du pouvoir exécutif. Le Conseil d'Administration, présidé par Olivier Chaillou, nomme le Directeur Général, Alain Le Floch.

### La gouvernance politique



(1) Élections annuelles selon la règle 1 personne = 1 voix

### Composition du Conseil d'Administration

Membres du bureau	Membres administrateurs	
1. Olivier CHAILLOU Président	11. Eric AUBRUN	21. Jean-Michel GRIVEAU Administrateur salarié
2. Dominique CHARGÉ Vice-Président	12. Pierrick BABONNEAU	22. Jean-Marc LALLOUE
3. Ivan LECLERC, Vice-Président	13. Luc BRANCHEREAU Administrateur salarié	23. Olivier MARTIN
4. Philippe VILLAIN, Vice-Président	14. Samuel BRAULT	24. Christophe MIAULT
5. Pascal BAILE (en charge de la RSE)	15. Patrick BRIAND	25. Fabrice QUELIN
6. Christophe GODET	16. Jérôme CAILLE	26. Vincent VARIN
7. Dominique GRASSET	17. Vincent CAILLON	
8. Thierry LAMBERT	18. Pierre-André CHERBONNIER	
9. Pierre-Luc PAVAGEAU	19. Daniel FRAPPREAU	
10. Marc REVEILLERE	20. Valérie GARCIA	

### **Composition du COMité OPérationnel (COMOP)**

1. Alain LE FLOCH, Directeur Général
2. Christophe COUROUSSÉ, Directeur du développement agricole de la coopérative
3. Christèle JOSSE, Directrice relations adhérents et Communication
4. Guillaume MOTHE, Directeur filières d'élevages de la coopérative
5. Augustin RINGO, Directeur filières et productions végétales de la coopérative
6. Philippe GRIÉ, Directeur Ressources Humaines
7. Guillaume SERIZAY, Directeur Administratif et Financier
8. Arnaud POUPART - LAFARGE, Directeur général de Galliance
9. Stéphane DESCHAMPS, Directeur Général Elivia et Holvia porcs
10. Vincent ROBIN, Directeur Général du pôle Végétal spécialisé

Pour redonner de la visibilité à la coopérative au sein du groupe, la gouvernance de Terrena a fait évoluer son organisation : un Comité de Pilotage (COFIL) de la coopérative a été mis en place. C'est l'instance de pilotage des **activités de l'amont agricole** (36 % du CA Groupe) et du projet Terrena 2030 dont l'organisation est la suivante :

### **Composition du COMité de PILotage (COFIL)**

1. Alain LE FLOCH, Directeur Général
2. Christophe COUROUSSÉ, Directeur du développement agricole de la coopérative
3. Christèle JOSSE, Directrice relations adhérents et Communication
4. Guillaume MOTHE, Directeur filières d'élevages de la coopérative
5. Augustin RINGO, Directeur filières et productions végétales de la coopérative
6. Philippe GRIÉ, Directeur Ressources Humaines
7. Guillaume SERIZAY, Directeur Administratif et Financier
8. Diana DENOUE, Pilote des projets de transformation Groupe

Afin de valoriser au mieux les productions de ses adhérents dans une logique filière, la coopérative a investi dans des activités et des outils de transformation et est aujourd'hui à la tête d'un Groupe structuré autour de trois pôles principaux :

- Le **Pôle Volailles Galliance** (20 % du CA Groupe) qui transforme et commercialise des viandes de volaille sur tous les marchés.
- Le **Pôle Produits carnés** (21 % du CA Groupe) est constitué de deux entités, Elivia et Holvia, qui transforment et commercialisent respectivement de la viande bovine et de porc.
- Le **Pôle Végétal spécialisé** (9 % du CA Groupe) est composé de petites et moyennes entreprises agiles à fort potentiel de croissance, qui commercialisent des productions et spécialités végétales (Sciences du Végétal avec les entreprises Semences, Hortival, Dalival et Agro-alimentaire du Végétal avec les entreprises Inveja, Terrena Meunerie, Val Nantais, Orchidées Maisons de vin, LVVD).

Les **Alliances** (15 % du CA Groupe) regroupe les différentes participations minoritaires du Groupe (Laita, ALPM), qui à ce titre n'entrent pas dans le périmètre de la présente DPEF 2020 (cf. PARTIE 4 – Précisions méthodologiques).

Il y a également des activités hors pôles (fonctions support notamment) qui représentent 0,1 % du CA Groupe.

Outre le **binôme « Président – Directeur général »**, des **binômes « Administrateur – Opérationnel »** sont également en place pour la direction des pôles, des filiales, des commissions de production et des territoires de la coopérative. Ceci permet une prise de décision concertée entre élus agriculteurs et opérationnels sur des sujets-clés au service des filières.

## 1.2 La gouvernance RSE

### PROJET D'ENTREPRISE et RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE de L'ENTREPRISE (RSE)

La structuration de la démarche RSE du Groupe Terrena a été initiée en 2013 afin d'étayer le projet d'entreprise, dont le moteur est bien l'intégration des attentes sociétales au cœur de son activité. La RSE est considérée comme un levier de performance globale, d'amélioration continue et d'innovation par l'écoute des parties prenantes. Cette démarche RSE repose sur deux composantes :

- une animation interne de la démarche RSE pour améliorer nos pratiques,
- le reporting comme outil de pilotage et de valorisation de nos pratiques, à travers la publication annuelle des enjeux extra-financiers du Groupe, des actions mises en place pour y répondre, ainsi que des résultats produits.

La RSE, stratégique pour Terrena, est portée par les instances dirigeantes du Groupe, tant au sein du COMOP que du Conseil d'Administration. Ils ont la volonté de faire converger les pratiques de Terrena avec les attentes de ses parties prenantes internes et externes.

Le service RSE Groupe est rattaché au COMOP via le Directeur du Développement Agricole. Par ailleurs, un des administrateurs du Conseil d'Administration suit spécifiquement les avancées de la RSE dans le Groupe. Le service RSE est chargé :

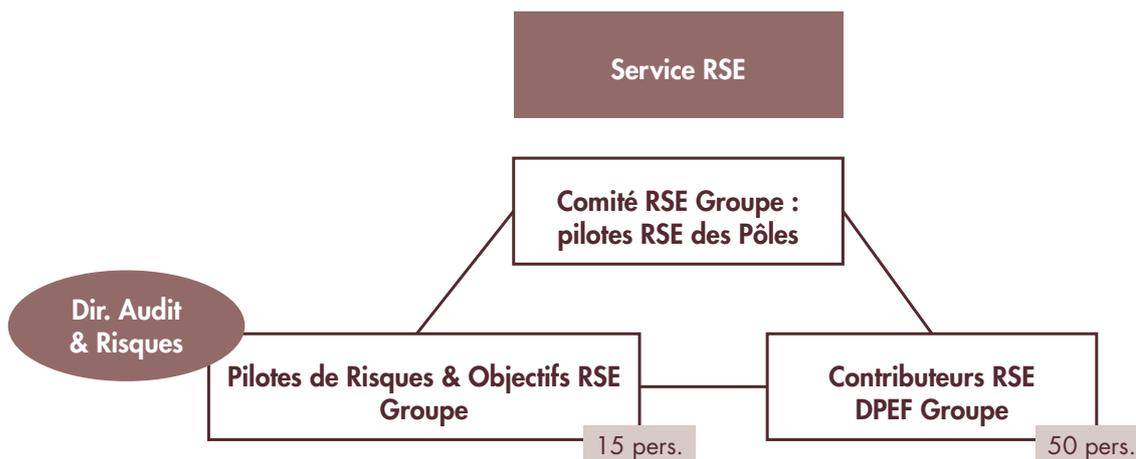
- d'animer la démarche Groupe, aussi bien en coordination globale qu'en appui de la coopérative et de ses pôles,
- d'intervenir en COMOP pour présenter l'avancement de la démarche et acter des décisions stratégiques, auprès du Conseil d'Administration de façon annuelle

en complément du lien régulier qui est assuré avec l'administrateur qui suit la RSE,

- de produire la Déclaration de Performance Extra-financière pour le Groupe.

Les pôles animent leur démarche RSE en cohérence avec le cadrage Groupe selon une organisation qui leur est propre. Chaque pôle a nommé un pilote RSE, membre du comité de direction du pôle, qui est le référent dans son pôle et participe au comité RSE Groupe animé par le service RSE. Une collaboration est en place avec la Direction de l'Audit Interne sur les risques extra-financiers du Groupe. Des pilotes de risques extra-financiers assurent le pilotage des risques extra-financiers Groupe.

Enfin, un réseau de plus de cinquante contributeurs RSE est associé à la démarche afin de produire les indicateurs-clés liés à nos enjeux RSE.



L'Organisme Tiers Indépendant de Terrena pour 2020 est le Cabinet de Saint-Front : il assure la mission d'audit consis-

tant en la vérification de la conformité et de la sincérité de la présente Déclaration de Performance Extra-Financière.

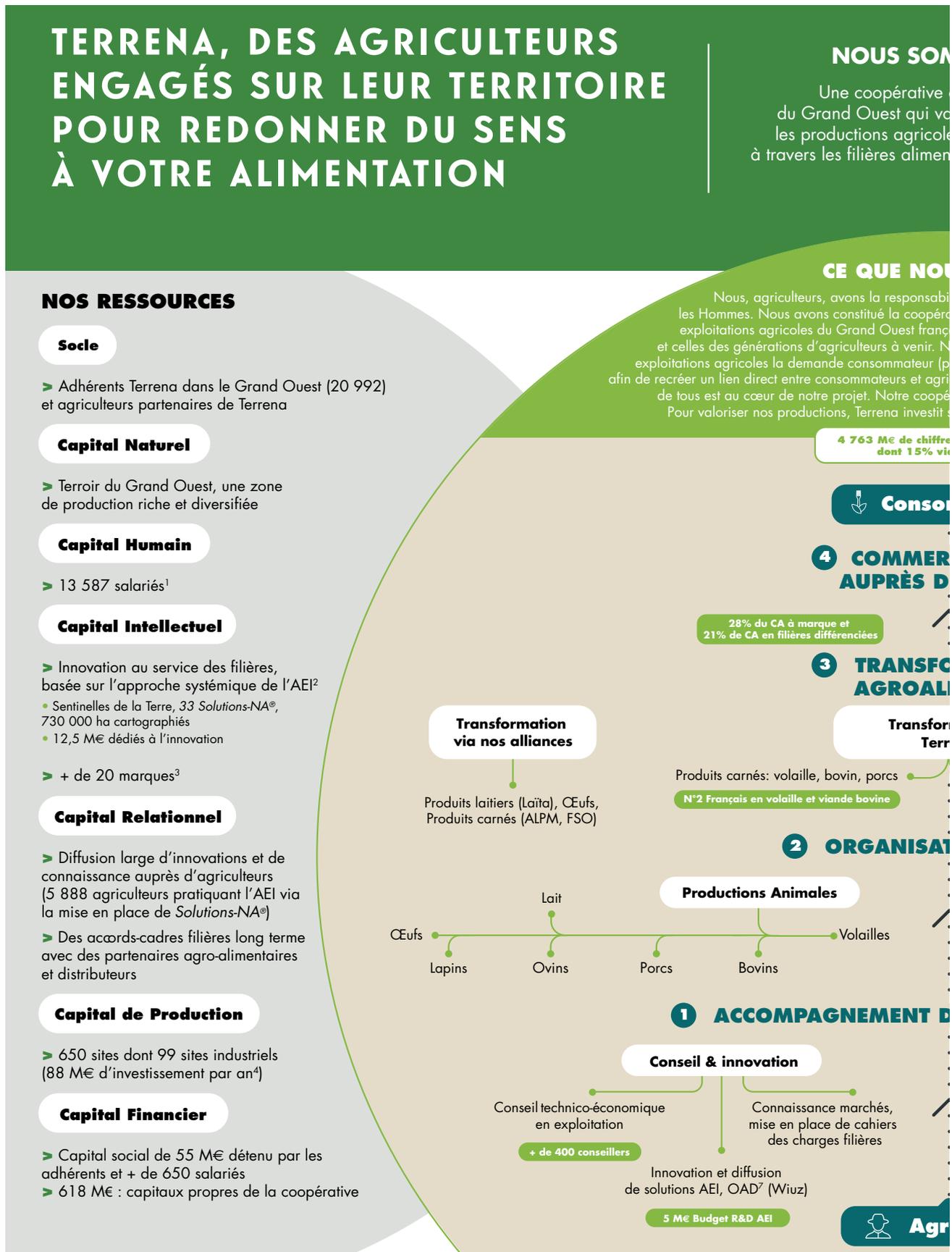
## 1.3 Le comité d'Audit

Fort d'une délégation des pouvoirs du Conseil d'Administration en matière d'audit et de contrôle interne, et soutenu opérationnellement par la Direction de l'Audit interne, le Comité d'Audit est le signe fort d'une professionnalisation de la gouvernance coopérative. Il est constitué de six membres administrateurs de Terrena et d'invités permanents (Direction Générale, Direction Administrative et Financière, et Direction de l'Audit interne). Les membres du comité d'audit ont été renouvelés en 2019. La charte

du comité d'audit a également été mise à jour. En 2020, le comité a suivi des missions d'audit relatives à la maîtrise des risques au sein des filiales, et des coûts du Groupe, ainsi que des missions en lien avec le bien-être animal, et la sécurisation du patrimoine du Groupe.

Comme chaque année, il a entendu la synthèse des travaux des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne dans le cadre de leurs missions de certification et a pu dialoguer avec eux librement.

## 2. LE MODÈLE D'AFFAIRES DE TERRENA



<sup>1</sup> ETP dont intérim ; <sup>2</sup> AEI = Agriculture Ecologiquement Intensive ; <sup>3</sup> consommateurs ou professionnelles ; <sup>4</sup> moyenne 2015-2020 ; <sup>5</sup> SAU = Surface Agricole Utile ; <sup>6</sup> EBITDA = bénéfice avant impôts

## PROFILS :

100% d'agriculteurs  
Valorise durablement  
les productions de ses adhérents  
et agit en partenariat sur son territoire

## NOTRE PROJET :

Proposer des aliments sains,  
accessibles et respectueux  
de l'environnement  
et du bien-être animal,  
avec nos agriculteurs,  
dans une démarche  
d'innovation agricole.

## NOUS AGISSONS POUR :

-  Nourrir de façon durable : accompagner les transitions alimentaires et agricoles
-  Permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier
-  Offrir un cadre de travail sûr et épanouissant à nos salariés

## CE QUE NOUS FAISONS

Capacité de produire du vivant pour nourrir  
la population mondiale. La coopérative Terrena qui est le prolongement de nos  
productions, afin de mieux valoriser nos productions  
notre coopérative nous aide à traduire dans nos  
produits (plus de bien-être animal, plus d'environnement, etc),  
nos agriculteurs. L'évolution des pratiques agricoles au bénéfice  
de la coopérative est diversifiée à l'image de ses adhérents.  
soit seule ou en partenariat dans différentes filières.

### Stratégie d'affaires consolidée à travers les alliances

### Partenariats avec les consommateurs

### Spécialisation dans nos clients

### Information environnementale

### Information environnementale

### Valorisation des filières

### Impact de la production agricole

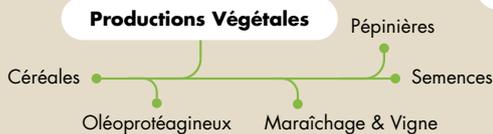
### Impact sur les agriculteurs

Nos circuits de distribution :



- Grande distribution
- Distribution professionnelle
- Industries agroalimentaires
- Restauration hors domicile
- Circuits traditionnels (boulangeries, etc.)

### Valorisation de la matière organique & coproduits (agricoles et alimentaires)



### Distribution de produits pour les cultures et l'élevage

- Fournisseurs tiers : nutrition et protection des plantes, machinisme, santé animale
- 281 M€ de CA en agrofourniture + de 240 magasins**
- Métiers Terrena : semences, nutrition animale, accoupage
- + de 1 400 000 T d'aliments commercialisés**
- 11 Usines de Nutrition Animale**

## LES VALEURS QUE NOUS CRÉONS

### Adhérents

- > Projet agricole collectif et durable
- > Valoriser la production de tous les adhérents et les soutenir dans leurs projets

### Salariés

- > 480 M€ de salaires versés
- > Formation (+ de 56 000 h) et mobilité interne

### Société civile

- > Recréer du lien entre agriculteurs et consommateurs via des produits alimentaires de confiance à un prix accessible et des filières mieux-disantes en terme de performance sociétale :
  - 3 prix Bien-être animal depuis 2016
  - Développement des filières différenciées, telles que *La Nouvelle Agriculture*®, Bio, Label Rouge®.
- > Terrena membre fondateur de La Note Globale

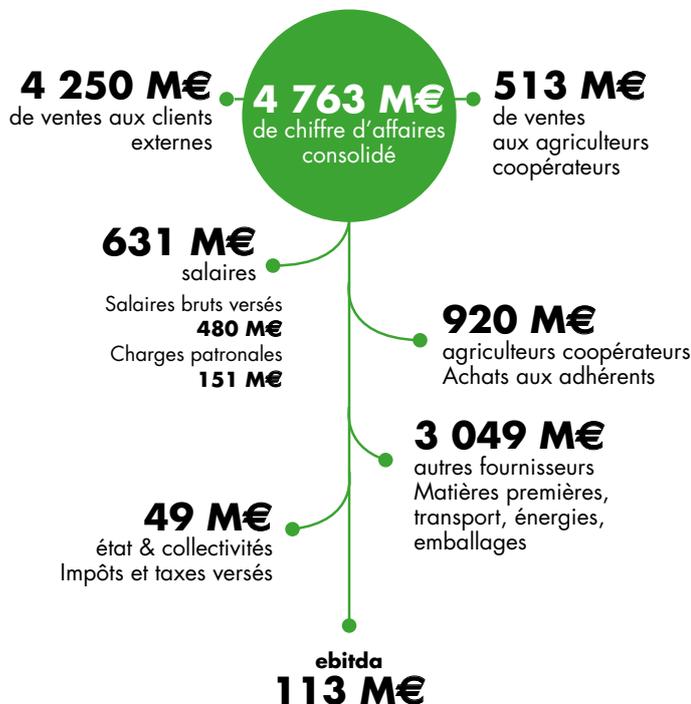
### Territoire

- > Entretien des paysages et pratiques plus respectueuses de l'environnement :
  - Diffusion d'outils en exploitation permettant de réduire l'utilisation des phytosanitaires (96 000 ha de SAU<sup>5</sup>) ou d'optimiser les intrants azotés (140 000 ha de SAU)
- > Implication dans la vie des territoires et contribution à une dynamique rurale
- 25 100 emplois directs et indirects dans l'Ouest et 2 600 M€ de flux économiques

### Économique

- > 113 M€ EBITDA<sup>6</sup>
- > 44 900 emplois directs et indirects en France et 5 700 M€ de flux économiques,
- > 49 M€ d'impôts et taxes

## La création de valeur économique par partie-prenante



## Les facteurs impactant notre modèle d'affaires à prendre en compte

Des évolutions sociales, environnementales, économiques et sociétales, appelées « hypertendances », impactent nos activités à court, moyen et long terme :

Évolutions	Impacts potentiels sur :
La raréfaction des ressources et le changement climatique	La capacité à produire (rendements, type de production, variétés et espèces, etc.), les modes et coûts de productions des aliments
La démographie de la population agricole	Le nombre d'agriculteurs et d'adhérents Terrena, les typologies d'exploitations et d'agriculteurs
La mondialisation	Les nouveaux marchés Le renforcement de la stratégie prix sur les commodités d'une part, et sur la différenciation d'autre part
L'urbanisation	La compétition entre les Surfaces Agricoles Utiles et la présence de sites de production et de transformation et l'extension des zones périurbaines La distanciation ville-campagne et ses impacts sur les attentes des consommateurs (et la société) vis-à-vis de l'agriculture et des agriculteurs
Les régimes alimentaires	L'équilibre entre les apports de protéines animales et végétales dans l'alimentation La diversification et la fragmentation des attentes consommateurs selon les pays (exemple en France : naturalité, santé, nomadisme, praticité, modes de productions alternatifs, etc.)
Les modes de distribution	L'évolution des modes d'approvisionnement des agriculteurs et des consommateurs

Évolutions	Impacts potentiels sur :
L'économie de fonctionnalité	La relation adhérent / coopérative et les offres
L'économie circulaire	Le développement de nouvelles pratiques et les partenariats territoriaux
Le digital	L'accélération des évolutions technologiques sur les métiers de l'amont, sur la relation adhérents-coopérative et sur l'offre L'évolution des comportements d'achat des consommateurs (accès facilité à la connaissance sur les produits et modes de production, distribution, etc.)
L'innovation et les technologies agronomiques	Les nouveaux modes de production agricoles et de transformation agroalimentaires
Le rôle des parties prenantes	La prise en compte de leurs attentes, co-construction entreprise et société civile

## 3. LES ENJEUX RSE DE TERRENA

### 3.1 La prise en compte des parties-prenantes : notre matrice de matérialité

#### Les modalités d'établissement et de revue

Terrena a identifié ses enjeux matériels, susceptibles d'avoir un impact significatif à la fois sur sa performance économique et sur ses parties prenantes<sup>1</sup>. Les sujets-clés sur lesquels nous sommes attendus par nos parties prenantes

sont présentés ci-après (cf. tableau des parties prenantes et leurs principales attentes). Le dialogue avec nos parties prenantes se poursuit en continu avec différentes modalités de dialogue décrites ci-après.

#### Les principales parties prenantes et leurs attentes

	Parties prenantes	Principales attentes	Modalités de dialogue
Sociétaires et communauté financière	Adhérents et salariés porteurs de parts sociales de la coopérative	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance économique du Groupe</li> <li>Représentation au sein du conseil d'administration de leurs productions et territoire</li> </ul>	Assemblées de sections, rapport annuel, rapport financier, assemblées générales Terrena et Terrena Actif, information du conseil aux élus, communication sur les retours financiers, conseils de développement de territoire, commissions de production Consultation « Osons l'agriculture de demain »
	Communauté financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance extra-financière et durabilité</li> </ul>	Réunions, questionnaires ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)
Clients amont et aval	Adhérents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance économique et technique de leur exploitation</li> <li>Proximité avec la coopérative, offre et débouchés adaptés</li> <li>Accompagnement dans leur projet et conseil</li> <li>Projet collectif d'avenir pour valoriser les productions et le territoire de façon durable</li> </ul>	Assemblées de sections et assemblée générale, réunions techniques, conseil en exploitation, réunions bassin de vie, rendez-vous de territoire, conseil de développement de territoire, commissions de production, magazine Horizon, formations

1. Analyse documentaire principalement.

## Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

### INTRODUCTION À LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

Parties prenantes		Principales attentes	Modalités de dialogue
Clients amont et aval	Agriculteurs partenaires (apporteurs non adhérents)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence de l'offre</li> </ul>	Relations commerciales
	Clients agroalimentaires, distributeurs, restauration hors domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits/services de qualité</li> <li>Traçabilité et transparence sur les modes de production</li> <li>Sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle</li> </ul>	Revue clients/fournisseurs, salons professionnels, audits
	Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleur rapport qualité-prix</li> </ul>	Services consommateurs, salon de l'agriculture
Fournisseurs et sous-traitants	Adhérents et groupements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement en filière</li> <li>Relations durables gagnant-gagnant : rémunération et contractualisation</li> </ul>	Comités filière et comités de pilotage filière, audits, commissions de production
	Agriculteurs partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lisibilité de nos pratiques, de nos valeurs et de nos critères de sélection</li> </ul>	Réunions d'échanges, audits
	Autres fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégager une marge minimale</li> </ul>	
	Sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des délais de paiement</li> </ul>	
Collaborateurs et Instances Représentatives du Personnels	Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de vie au travail et Sécurité</li> </ul>	Réunions avec les Comités Sociaux et Économiques (CSE), commissions santé, sécurité, et conditions de travail, réunions du personnel, communication interne, réseau social d'entreprise Consultation « Osons l'agriculture de demain »
	Instances Représentatives du Personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informations sur la stratégie générale de l'entreprise</li> <li>Sécurisation de l'emploi</li> <li>Rémunération et protection sociale</li> <li>Employabilité et mobilité interne</li> </ul>	
Concurrents		<ul style="list-style-type: none"> <li>Gagner des parts de marché et se différencier</li> </ul>	Participation aux syndicats professionnels ou sectoriels et aux interprofessions
Communautés locales	Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'emploi</li> <li>Dynamisation du tissu économique local, achat local</li> <li>Empreinte territoriale favorable</li> <li>Prise en compte des nuisances potentielles des activités</li> </ul>	Rencontres régulières, visites de sites Terrena Enquêtes publiques
	Collectivités territoriales		
	Mairies et intercommunalités		
	Riverains		
Communauté scientifique et sectorielle	Instituts techniques, INRA, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de travaux de Recherche et expertise terrain</li> </ul>	Projets R&D collaboratifs, échanges Relations écoles (intervention de salariés et agriculteurs, participation à des salons, parrainage, rendez-vous de territoire...)
	Écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de filières d'apprentissage et de formations</li> <li>Opportunités professionnelles : stages, apprentis, professionnalisation</li> <li>Contrats avec les Écoles</li> </ul>	
	Chambres d'Agriculture, centres de gestion agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration au service des agriculteurs</li> </ul>	Participation aux rendez-vous de territoire
	Coop de France et autres instances professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partage de bonnes pratiques, contribution à la défense d'intérêts communs</li> </ul>	Implication des salariés et élus

Parties prenantes		Principales attentes	Modalités de dialogue
ONG et associations	Bien-être animal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du bien-être animal, de la biodiversité, etc.</li> <li>• Transparence de l'entreprise, bonnes pratiques</li> <li>• Dialogue</li> </ul>	Rencontres régulières, co-construction sur certains projets (laboratoire d'innovation territoriale)
	Environnement		
	Inscription sociale et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue et co-construction</li> </ul>	
Média		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations claires, fiables et pertinentes</li> </ul>	Relations presse, conférences et communiqués
Pouvoirs publics et établissements publics	Ministères, Préfecture et services déconcentrés de l'état (DREAL, DDPP, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité à la réglementation</li> <li>• Force de proposition dans l'évolution de la réglementation</li> </ul>	Rencontres régulières
	Agences de l'eau, ADEME, ANR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de nos impacts</li> </ul>	Rencontres, projets
Europe	Commission, parlement, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'agriculture et les agriculteurs face aux nouveaux défis à travers la PAC</li> <li>• Orienter les financements en lien avec les politiques européennes agricole et de recherche (FEADER, H2020...)</li> </ul>	Échanges via Coop de France et Copa-Cogeca, rencontres, soumission de projets

## 3.2 Le pilotage des principaux impacts, risques et opportunités

### Les modalités de gestion des risques

L'approche par les risques permet de déterminer les facteurs susceptibles de provoquer un écart par rapport aux résultats attendus, de mettre en place une maîtrise préventive afin de limiter les effets négatifs et d'exploiter au mieux les opportunités lorsqu'elles se présentent<sup>2</sup>.

La Direction de l'audit interne et des projets Groupe anime la maîtrise des risques et du contrôle interne<sup>3</sup>, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques. La direction a un rôle de conseil et d'accompagnement des

activités du Groupe dans le renforcement des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.

Une méthode de cotation des risques (validée par le Comité d'Audit) est mise à disposition des activités du Groupe pour la réalisation de leur cartographie. Une cartographie des risques Groupe a été réalisée en 2016 (validée par le Comité d'Audit) et actualisée en 2019.

Un reporting sur les risques est réalisé au Comité d'audit par la Direction de l'audit interne.

### Focus sur les risques Extra-financiers

Les risques extra-financiers du Groupe (en matière sociale, environnementale, sociétale et de gouvernance) ont été identifiés lors d'un groupe de travail constitué en 2018 des représentants des activités de l'amont agricole et de chaque pôle et des fonctions support afin de formaliser les principaux risques extra-financiers à l'échelle du Groupe. Différentes fonctions ont été mobilisées : direction des Ressources Humaines, direction juridique et assurance, direction Patrimoine-Energie-Environnement-Eau, direction

des opérations & sécurité, directions Qualité, direction de l'Audit Interne, direction de l'innovation, direction des relations territoriales et institutionnelles, direction du contrôle de gestion, direction commerciale et marketing et direction de la communication. Afin de renforcer progressivement la maturité en management du risque extra-financiers, des pilotes de risques ont été nommés.

La maîtrise des impacts, risques et opportunités représente autant d'enjeux pour le groupe.

2. Extrait de ISO 9001:2015 - Systèmes de management de la qualité – Exigences, introduction, généralités.

3. La Direction de l'audit interne et des projets Groupe est également en charge de la gestion de projets, de l'audit interne, de la conformité et de l'éthique (RGPD, Sapin II, Charte éthique notamment) et de la cyber sécurité.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
INTRODUCTION À LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

**Tableau des risques principaux : les enjeux pour Terrena, les engagements et les indicateurs**

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite. La pandémie de COVID-19 a amené notre organisation à gérer différents impacts liés à cette crise sanitaire.

Les enjeux (impacts, risques et opportunités principaux)		Nos Engagements	Indicateurs clés de performance
	La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Protéger la santé et la sécurité des salariés</li> <li>→ Assurer la continuité de nos activités</li> <li>→ Maîtriser au mieux les impacts sociaux, économiques et opérationnels liés à la crise sanitaire pour nos adhérents, salariés, clients et parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non Adapté</li> </ul>

**Gouvernance**

Les enjeux (impacts, risques et opportunités principaux)		Nos Engagements	Indicateurs clés de performance
1	La stabilité de la gouvernance	→ Créer une dynamique de gouvernance transparente portée par des administrateurs engagés et formés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'administrateurs formés</li> <li>• Taux de présence des administrateurs en Conseil d'Administration</li> </ul>
2	La fidélité au modèle coopératif	→ Avoir des adhérents fidèles à la coopérative et engagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux assemblées de section</li> </ul>
3	La pérennité des exploitations de nos adhérents	→ Accompagner nos adhérents dans l'amélioration de leur performance économique et dans leurs projets de développement et d'installation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du Chiffre d'Affaires (CA) <i>La Nouvelle Agriculture</i>® et BIO</li> <li>• Nombre de Jeunes adhérents accompagnés</li> </ul>

**Environnement**

Les enjeux (impacts, risques et opportunités principaux)		Nos Engagements	Indicateurs clés de performance
4	Le changement climatique	→ S'adapter au changement climatique et limiter nos impacts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions économisées dans le cadre du dispositif AgriCo<sub>2</sub></li> </ul>
5	L'impact environnemental sur l'eau, l'air et le sol de l'amont agricole	→ Accompagner nos adhérents pour améliorer leurs impacts sur l'eau, l'air et le sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface couverte par les <i>Solutions-NA</i>® permettant d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires et les intrants azotés</li> <li>• Nombre de contrats territoriaux pour la reconquête de la qualité de l'eau en zone de captage sensible.</li> <li>• Surface de plan de fumure réalisée par Terrena</li> <li>• % d'atteinte de notre cible CEPP (Certificats d'Économie de Produit Phytosanitaires)</li> <li>• Surface de cultures favorables à la diversité des assolements et peu utilisatrices de produits phytosanitaires (lupin, lin, luzerne et féverole)</li> <li>• SAU en agriculture biologique</li> </ul>
6	Le respect de la biodiversité, des espèces et espaces naturels protégés	→ Accompagner nos adhérents afin de contribuer à faire cesser l'érosion de la biodiversité	

## Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

### INTRODUCTION À LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

Les enjeux (impacts, risques et opportunités principaux)		Nos Engagements	Indicateurs clés de performance
7	Les impacts environnementaux de nos activités	→ Assurer une bonne gestion environnementale sur nos sites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de couverture du reporting ICPE</li> <li>• Indicateurs de performance énergétique pour l'électricité, les combustibles et l'eau</li> <li>• Volumes de coproduits</li> </ul>

### Sociétal

Les enjeux (impacts, risques et opportunités principaux)		Nos Engagements	Indicateurs clés de performance
8	La sécurité alimentaire	→ Assurer la sécurité alimentaire à tous les stades de la production	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part de sites agroalimentaires certifiés en management qualité ou en sécurité alimentaire</li> <li>• (IFS ou FSSC 22000)</li> </ul>
9	L'évolution des modes de consommation et les nouvelles attentes des consommateurs	→ Développer les filières différenciées et à marque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du Chiffre d'Affaires <i>La Nouvelle Agriculture</i>® et BIO</li> <li>• Part du Chiffre d'Affaires agroalimentaire réalisée avec des filières différenciées et à marques</li> </ul>
10	L'acceptabilité sociétale de nos modes de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Améliorer l'acceptabilité sociétale de nos productions en matière de bien-être animal</li> <li>→ Accompagner nos adhérents dans la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et de produits phytosanitaires</li> <li>→ Assurer un approvisionnement durable en nutrition animale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part du Chiffre d'Affaires réalisé avec des filières dont les animaux ont accès à un parcours extérieur ou bénéficiant de densités d'élevage réduites</li> <li>• Part de poules pondeuses en élevages alternatifs</li> <li>• Part de lots non traités aux antibiotiques</li> <li>• Part de céréales utilisées en Nutrition Animale avec une origine 100 % France</li> <li>• Part de soja "non-OGM"</li> </ul>
11	La valorisation de notre impact territorial	→ Valoriser notre impact territorial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'emplois directs et indirects et flux économiques en France et dans l'Ouest</li> </ul>
12	Les transformations liées au digital dans l'amont de notre chaîne de valeur	→ Développer l'utilisation du numérique au service de la performance agriculteurs et de nos filières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'utilisateurs d'Outil d'aide à la décision</li> </ul>

**Social**

Les enjeux (impacts, risques et opportunités principaux)		Nos Engagements	Indicateurs clés de performance
13	La santé et la sécurité des personnes, les conditions de travail	→ Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de Fréquence des accidents du travail</li> <li>• Taux de Fréquence des maladies professionnelles</li> </ul>
14	La gestion des compétences	→ Accompagner nos collaborateurs dans l'évolution de nos métiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de formation et nombre de personnes formées sur les programmes clés</li> <li>• Part des activités ayant réalisé une cartographie des métiers en évolution</li> </ul>
15	Le dialogue social	→ Créer et maintenir un dialogue social constructif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'accords de Groupe en vigueur</li> <li>• Part des activités ayant mis en place les mesures d'application clé des accords Groupe</li> </ul>

**Mesure qualitative et quantitative des résultats**

Pour animer et piloter la performance, on distingue plusieurs types d'indicateurs : les indicateurs correspondant aux ressources engagées et les indicateurs de performance. Ces indicateurs sont renseignés de façon consolidée pour l'ensemble du Groupe hors filiales minoritaires,

sauf exception précisée. Les informations pourront être également présentées par pôle. Les informations détaillées concernant les périmètres considérés sont présentées dans la PARTIE 4 - Précisions Méthodologiques.

**3.3 Engagements volontaires et conformités**

En PARTIE 3, sont présentés des informations complémentaires en lien avec notre politique de l'emploi (effectif, embauches, sorties, diversité et handicap) ainsi que sur notre politique d'achat (Achats responsables et mise en

œuvre du volet anti-corrupcion de la loi « Sapin 2 »). Une table de correspondance est également présentée afin d'indiquer la localisation des informations attendues et prévues au III de l'article L. 225-102-1.

## Partie 2

### ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

## Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

### ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

En 2020, face à une situation d'épidémie de COVID-19 sur le territoire français, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements impactant, directement ou indirectement, les activités de la société, que ce soit en termes d'organisation des équipes ou de disponibilité. Dans ce contexte exceptionnel, la Direction du Groupe a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires avec les priorités suivantes :

- Protéger la santé et la sécurité des salariés
- Assurer la continuité de nos activités
- Maîtriser au mieux les impacts sociaux, économiques et opérationnels liés à la crise sanitaire pour nos adhérents, salariés, clients et parties prenantes

Bien qu'il soit difficile d'estimer précisément l'impact économique lié à la crise COVID-19 pour l'année 2020, différents contextes de marché sont à noter en lien avec l'évolution de la consommation et des modes de consommation :

- une baisse de l'activité en Restauration Hors Domicile impactant nos filiales, en particulier les activités de Galliance, Elivia, Orchidée Maisons de Vin et Val Nantais
- un report partiel des commandes vers la GMS pour certaines activités

- une réduction de la consommation de produits festifs et liés à l'événementiel (ex : vins pétillants), conséquence des mesures de distanciation sociale.

En termes d'activité et d'organisation, certaines activités du Groupe qualifiées de « non essentielles » ont été à l'arrêt telles que l'horticulture et les pépinières. L'organisation et les modes de travail ont été adaptés (gestion des flux, adaptation des conditions de travail et mise en application des gestes barrières, etc.) en fonction de l'évolution des consignes gouvernementales. Les équipes se sont également adaptées pour répondre aux évolutions de marché liées au contexte COVID-19.

Le pilotage des activités s'est recentré sur la sécurisation économique de l'activité du Groupe et de ses adhérents. Pour certains projets et actions, le délai ou les conditions de réalisation ont pu être affectés (ex : assemblées générales et assemblée de sections décalée et réalisées en distanciel) mais de façon limitée.

D'un point de vue économique, des surcoûts directs sont à noter (prime PEPA, destruction de stocks non ré-orientables, surcoût maladie...) dont certains, liés aux protocoles sanitaires, deviennent récurrents.

Le recours au chômage partiel a été très limité et nous n'avons pas eu recours aux Prêts Garantis par l'État.

# PILIER GOUVERNANCE ET ÉCONOMIQUE

## 1 – La stabilité de la gouvernance

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

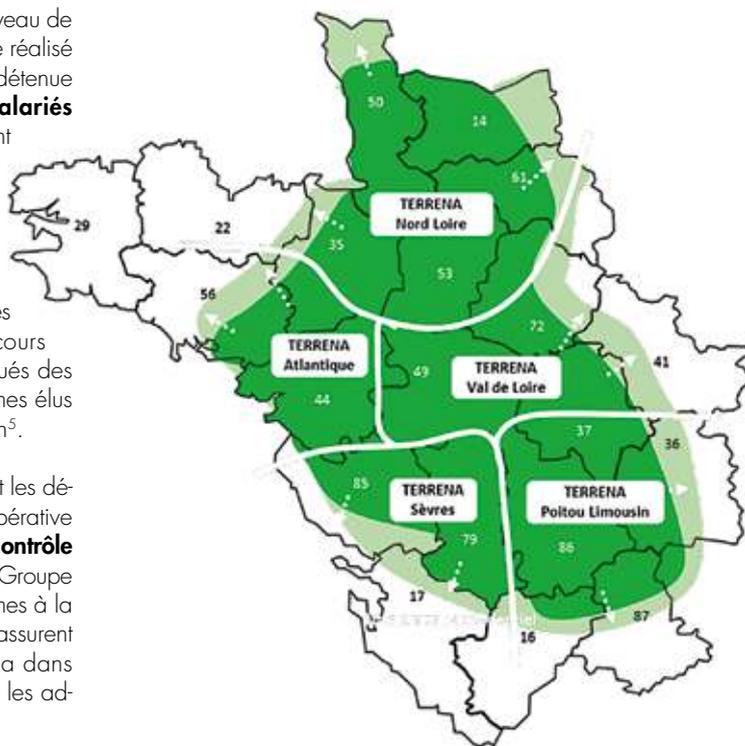
La gouvernance de Terrena est guidée par les principes de la coopération, en particulier **le fonctionnement démocratique** : chaque adhérent dispose d'une voix en assemblée générale, indépendamment de son niveau de détention de capital social et du volume d'activité réalisé avec la coopérative. La coopérative Terrena est détenue par **20 992 adhérents agriculteurs et 675 salariés** porteurs de parts sociales. Les administrateurs sont élus démocratiquement parmi les membres de la coopérative.

En 2020, le Conseil d'Administration est composé de 26 membres<sup>4</sup> : les administrateurs agriculteurs sont répartis équitablement entre les territoires de la coopérative. Ils sont élus au cours de l'assemblée générale plénière par les délégués des sections territoriales. Ces délégués sont eux-mêmes élus par les adhérents lors des assemblées de section<sup>5</sup>.

Le **rôle des administrateurs** est majeur : ils votent les décisions les plus importantes pour la vie de la coopérative et ils exercent **un pouvoir de surveillance et de contrôle** pour s'assurer que les orientations stratégiques du Groupe proposées par la direction générale sont conformes à la **vocation et aux missions de la coopérative**. Ils assurent également un rôle de représentation de Terrena dans différentes instances externes et font le lien entre les adhérents qu'ils représentent et leur coopérative.

Les **Conseils de développement territorial (CDT)**<sup>6</sup> sont des instances de proximité qui, en relais des administrateurs, informent les adhérents, leur expliquent les orientations du Conseil d'Administration de la coopérative et leur mise en œuvre par la Direction générale. Ils permettent également de faire remonter les attentes et propositions des adhérents. Le Conseil d'administration leur délègue différentes missions dans le but :

- d'accroître **la proximité et l'écoute des adhérents** : animation de proximité, contribution aux projets stratégiques de Terrena, émergence des projets locaux ;
- de préparer et animer **la pépinière d'élus** : favoriser l'implication des jeunes adhérents dans la coopérative, former les membres des commissions ;



- et d'assurer la relation de proximité avec les parties prenantes du territoire.

Au niveau local, les **Comités de bassins de vie** sont des instances chargées du lien de proximité avec les adhérents de la coopérative. Ils organisent la vie locale : écoute des adhérents, animations techniques et partage d'expériences, groupes d'innovation et réunions d'information de débats sur la vie de la coopérative et ses infrastructures locales (silos, plateformes, magasins, sites agroalimentaires...)

4. Dont 2 administrateurs salariés, issus du collège des Associés Non Coopérateurs.

5. La vie coopérative est organisée autour de 29 bassins de vie qui correspondent aux périmètres géographiques des sections territoriales statutaires des associés coopérateurs. Chaque année, ces 29 sections ainsi que les 5 sections Associés Non Coopérateurs Salariés sont réunies lors des assemblées de section.

6. Les CDT sont composés de 15 à 25 membres : les administrateurs des territoires, secrétaires de Bassin de vie ; représentants des groupes jeunes et représentants des productions.

## LES ENJEUX

### **La formation et l'accompagnement des administrateurs**

Terrena est une coopérative organisée en pôles d'activités avec une pluralité de métiers ayant des dynamiques et des spécificités de marchés complexes. Terrena évolue sur des marchés où la création de valeur se tend : volatilité des marchés internationaux, concurrence en amont et en aval, évolutions technologiques et réglementaires, concentration de la distribution, etc. Cette complexité et ces spécificités sont à intégrer par les administrateurs.

### **Le développement des compétences des administrateurs**

est essentiel pour leur permettre de comprendre les évolutions de la coopérative et de son environnement, être à l'aise dans l'exercice de leurs responsabilités d'orientation et de contrôle, acquérir et partager entre eux connais-

sances et bonnes pratiques de gouvernance. La coopérative doit également veiller à ce que ses administrateurs concilient, dans la durée, l'exercice de leurs mandats et la conduite de leur exploitation. Enfin, elle doit **anticiper les renouvellements** d'administrateurs par la formation et l'animation d'une pépinière.

Par ailleurs, pour Terrena, l'enjeu est de s'assurer que son mode de gouvernance est efficient, qu'il permet aux **élus d'être engagés et pleinement acteurs des décisions** prises par la coopérative. L'alignement entre la vision du Conseil d'administration et l'action de la Direction générale est source de lisibilité pour les adhérents et les équipes et donc d'efficacité au quotidien.

## NOS ENGAGEMENTS

### → **Créer et maintenir un haut niveau de compétences pour les administrateurs**

- 100 % des administrateurs<sup>7</sup> ayant réalisé le parcours de formation Terrena-Audencia d'ici fin 2021

### → **Préparer les renouvellements naturels en mettant en place un vivier et un plan de renouvellement**

### → **Assurer un niveau d'engagement élevé des administrateurs et élus, et une transparence des modes de prises de décision**

### → **Permettre aux salariés d'être associés non-coopérateurs grâce à TERRENACTIF<sup>8</sup>**

### **Les indicateurs clés de performance**

- Nombre d'administrateurs formés
- Taux de présence des administrateurs en Conseil d'administration

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Formations &amp; renouvellement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif de formation des administrateurs et élus selon les besoins identifiés : formations externes (ex : Sénèque, Rochdale) ou internes telles que le programme Terrena-Audencia spécifique 2020-2021, la journée « Finance pour non financiers » pour le CA, prise de parole en public pour les Conseils de développement territorial (CDT)</li> <li>• Animation d'un vivier d'élus au sein des CDT et des commissions de production</li> <li>• Animation d'un réseau de jeunes adhérents grâce aux commissions Jeunes sur les territoires</li> <li>• Mise en place de postes d'administrateur-stagiaire (participant aux conseils avec voix consultative uniquement) permettant un temps d'initiation pour des membres de CDT ou de commissions souhaitant proposer leur candidature dans l'année à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps / budget dédiés aux réunions des CDT, commissions de production, commissions jeunes et à la formation</li> <li>• Équipe dédiée 5 chargés d'Animation et de Développement de Territoire</li> <li>• Élus actifs dans les CDT et membres des commissions Jeune</li> </ul>
<p><b>Engagement des élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaires du Conseil d'administration et du Bureau</li> <li>• Informations diffusées à l'issue de chaque Conseil d'Administration « Échos du Conseil » à destination des élus locaux (administrateurs, secrétaires des bassins de vie, secrétaires des commissions de production), ainsi qu'à tous leurs binômes opérationnels, afin d'assurer le lien entre les administrateurs et les élus</li> <li>• « Flashs aux élus » en cas d'actualité de la coopérative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps des administrateurs consacrés à leur fonction</li> <li>• Communication dédiée aux administrateurs (Échos du CA, Flash aux élus)</li> </ul>

7. Administrateurs membres du conseil d'administration post Assemblée Générale de 2021.

8. Dispositif ouvert aux salariés de l'Unité Économique et Sociale Terrena.

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Associer les salariés grâce à TERRENACTIF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité pour des salariés de la coopérative et des sociétés rattachées à l'UES Terrena<sup>9</sup> qui le souhaitent de devenir Associés Non Coopérateur de la coopérative via une participation directe (détenion de parts sociales de la coopérative). Ceci leur permet de marquer leur engagement dans le projet stratégique de Terrena et d'y contribuer activement en participant à la vie de la coopérative</li> <li>• Représentation des Associés Non Coopérateurs (ANC) au sein du Conseil d'Administration de la coopérative et dans chaque Conseil de Développement du Territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 salariés ANC membres du conseil d'administration</li> <li>• 2 représentants ANC par CDT, forment ensemble un comité de 10 ANC fortement impliqué dans l'animation du dispositif</li> </ul>

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

En 2020, l'accompagnement de la **montée en expertise des administrateurs et des élus par la formation** a été renforcé en raison d'un renouvellement important du conseil d'administration depuis 2018. 23 administrateurs ont ainsi été formés grâce au programme spécialement conçu par Terrena et Audencia. Cette formation collective est composée de 7 modules. Elle vise à un approfondissement des compétences des administrateurs sur la gestion et l'analyse financière, les fusions et partenariats, l'analyse des plans stratégiques commerciaux et industriels, et les postures individuelles et collectives.

Malgré les contraintes liées à la pandémie de covid-19, et dans le respect des mesures sanitaires, Terrena a maintenu autant que possible le contact avec les élus de la coopérative, élément essentiel d'une bonne gouvernance coopérative. Pour cela, les actions et les réunions ont été adaptées en ayant recours à des réunions en distanciel et en créant et animant des groupes de partage digitaux. Les élus ont également été accompagnés à l'utilisation des outils distanciels.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

En 2020, **l'engagement des administrateurs** est resté élevé malgré les aléas liés à la crise sanitaire Covid-19. L'assiduité aux Conseils d'administration, une preuve de leur implication, s'est maintenue (88 %). La réduction du temps consacré par les administrateurs à leur fonction (82 jours en moyenne et 115 jours pour les membres du Bureau du Conseil) est liée aux périodes de confinement, aux restrictions des déplacements, et à l'annulation de réunions. Cette diminution du temps moyen consacré à leur fonction est plus sensible chez les membres du Bureau qui sont habituellement très impliqués dans la coopérative (Présidents de filières ou de filiales) et qui ont donc subi davantage les restrictions liées aux mesures sanitaires. Le programme Terrena-Audencia a réuni 23 administrateurs autour d'une formation collective pour **renforcer les**

**compétences et le collectif du Conseil d'Administration**, ce qui explique l'importante évolution du nombre d'administrateurs formés (ou en cours de formation) en 2 ans.

Les **commissions jeunes Ter'Avenir** ont poursuivi leur développement sur les 5 territoires de la coopérative. La baisse de la participation s'explique également par la situation sanitaire liée au Covid-19 : ces commissions privilégiant le collectif et le présentiel, certaines réunions ont dû être annulées et reprogrammées affectant la participation.

Le dispositif de souscription de parts sociales par les salariés **TERRENACTIF** compte désormais 675 salariés porteurs de parts détenant plus d'1,7 millions d'euros de capital social de la coopérative.

<sup>9</sup> Sociétés de l'Unité Economique et Sociale (UES) Terrena : Cecoval, Espace Terrena, Proval Système, Terrena, Terrena Innovation, Terrena Semences, Terrena Services, Union Vienne Loire, UFM.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

	<b>2020</b>
<b>Engagement des administrateurs et élus</b>	
<b>Nombre d'administrateurs formés (ou en cours de formation<sup>10</sup>) au cours des 2 dernières années</b>	<b>23</b> (+283 %)
<b>Taux de présence des administrateurs au Conseil d'administration</b>	<b>88 %</b> (=)
Temps moyen consacré à leurs fonctions par les administrateurs	82 jours (-10 %)
Temps moyen consacré à leurs fonctions par les administrateurs membres du Bureau	115 jours (-18 %)
Nombre d'élus actifs dans les CDT	107 (-4 %)
Nombre de jeunes adhérents dans les commissions jeunes Ter'Avenir	37 (-16 %)
<b>Engagement des salariés via TERRENACTIF</b>	
Capital social détenu par les salariés en tant qu'Associés Non Coopérateurs	1 769 K€ (-2 %)
Nombre de salariés porteur de parts sociales Terrena	675 (-5 %)

10. En cours de formation lorsqu'il s'agit de formation longue.

## 2 – La fidélité au modèle coopératif

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le modèle coopératif présente une **singularité forte** : les agriculteurs qui adhèrent à la coopérative sont tout à la fois associés détenteurs de parts sociales et donc **actionnaires mais aussi fournisseurs et clients** de cette dernière. Ils sont donc une partie prenante primordiale qui conditionne la pérennité de la coopérative et la durabilité de ses activités. Terrena se caractérise par la diversité de ses adhérents et de leurs exploitations ce qui fait de celle-ci une **coopérative polyvalente**.

La fidélité s'entend à plusieurs titres : le **volume d'activité réalisé avec la coopérative** (apports et approvisionnements), **l'engagement dans la vie de la coopérative** et **l'adhésion au projet** commun. Les liens sont divers entre les adhérents et leur coopérative :

- **économiques** (capitalistique, commercial, accompagnement de l'activité et des projets) à travers la gestion des comptes coopérateurs,
- **techniques** (via le conseil et l'innovation, notamment au sein des groupements de production qui analysent

de façon très régulière la performance technique des adhérents afin de les accompagner au mieux)

- **humains** (liens avec les salariés de la coopérative sur notre territoire, en exploitation, dans les magasins, Terrena en Ligne, etc.).

Le fonctionnement même de la coopérative repose sur la mobilisation des agriculteurs au sein des différents lieux de vie, de partage d'information et de décision (réunions bassin de vie, réunions techniques, commissions, CDT, conseil d'administration). Il est intéressant d'observer **la participation aux assemblées de sections** qui est un des marqueurs d'implication des adhérents dans la vie de la coopérative.

Il dépend toutefois de nombreux facteurs tels que la diminution structurelle du nombre d'agriculteurs, du contexte météo ou économique au moment des réunions ou encore des centres d'intérêt de certains adhérents parfois plus enclins à participer à des réunions techniques plutôt que statutaires.

### LES ENJEUX

#### *L'adéquation de l'offre avec les attentes et la diversité des adhérents*

L'accompagnement des évolutions du monde agricole en termes d'offre, de proximité, de réactivité est crucial. S'il y a un collectif, chaque adhérent reste unique et attend un accompagnement adapté. Chaque modèle d'exploitation a sa raison d'être et il en existe une grande diversité (culture, polyculture, élevage, etc.). C'est un enjeu de répondre à la fois à l'intérêt collectif des adhérents et aux attentes individuelles de chaque adhérent. La pro-

position de valeur de la coopérative doit donc s'adapter à la diversité des adhérents (souhait de s'engager dans des filières, rapport à l'innovation, besoin d'expertise, de service) et être construite pour maximiser la valeur possible sur les marchés (logique de flux tiré). Elle s'inscrit également dans l'objectif d'équité de traitement inhérent au statut coopératif.

#### *L'adhésion au projet de la coopérative*

L'adhésion au projet est au cœur de la fidélité des adhérents. Cela nécessite à la fois la connaissance dans sa dimension opérationnelle, la compréhension de ses finalités, ses objectifs et le partage de ce destin commun.

La compréhension et l'adhésion au projet de la coopérative sont des déterminants de la fidélité des adhérents. Plus ils

sont forts, plus les adhérents s'engagent pour animer leur outil collectif qu'est la coopérative, faire fonctionner sa gouvernance, en porter l'image et le projet. Par réciprocité, la coopérative doit leur donner les moyens de comprendre le projet, l'adopter et le porter. Le niveau de fidélité a également un impact sur l'efficacité économique de la coopérative et des filières (volume apporté et qualité).

### NOS ENGAGEMENTS

→ **Avoir des adhérents fidèles au groupe coopératif, engagés et acteurs de la vie de la coopérative, porteurs de l'image de Terrena et de son projet**

#### Les indicateurs clés de performance

- **Nombre de participants aux assemblées de section**

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>L'adéquation de l'offre avec les attentes et la diversité des adhérents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement technico-économique des agriculteurs, partage de connaissance et d'expertise</li> <li>• Sécurisation de nombreux débouchés en tant que coopérative polyvalente, dont des filières différenciées plus créatrices de valeur pour les adhérents</li> <li>• Expertise et investissement dans l'Agriculture Écologiquement Intensive, un cadre scientifique et technologique pour améliorer les rendements tout en réduisant les intrants chimiques et non-renouvelables (cf. §. 7)</li> <li>• Conseil innovant et expertise poussée à disposition des adhérents (réseau de conseillers, <i>Solutions-La Nouvelle Agriculture</i>®)</li> <li>• Offres innovantes qui engagent la coopérative sur l'amélioration du résultat de l'adhérent (type offre GPS)</li> <li>• Évolution de l'offre pour mieux prendre en compte les attentes des adhérents, en proposant différents niveaux de services « à la carte » (Offre adhérents Ascension)</li> <li>• Animation de proximité avec les Conseils de Développement Territorial (CDT) et les Comités de bassins de vie</li> <li>• Dispositifs de soutien économique (cf. §. 3) : aide dans les projets d'installation et de développement d'une production (caution et avance de trésorerie), solidarité en cas de difficulté sur les productions touchées (avances de trésorerie mises à disposition par Terrena et remboursées par les adhérents à moyen et long termes)</li> <li>• Retours financiers aux adhérents selon les résultats de la coopérative</li> <li>• Remises et retours d'activités en apports et approvisionnements</li> <li>• Mesure de l'intensité de la relation entre l'adhérent et la coopérative, et valorisation de cette relation (dispositif en cours d'évolution)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 400 conseillers en accompagnement des agriculteurs</li> <li>• Budget d'animation des CDT, comités de bassin de vie, réunions techniques, assemblées des groupements de production, commissions, animations locales</li> <li>• Budget alloué au magazine Horizon, au site Terciel (extranet adhérents) et au dispositif Sentinelles de la Terre</li> <li>• Retours financiers et aides financières pour accompagner la vie des exploitations et nombre de dossiers (aide jeunes agriculteurs, avances de trésorerie, intervention en tant que caution pour permettre des projets...)</li> </ul>
<p><b>L'adhésion au projet de la coopérative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet <i>La Nouvelle Agriculture</i>® attractif orienté vers les attentes sociétales et la performance des exploitations</li> <li>• Projet de création de valeur au bénéfice des agriculteurs (investissement dans des marques et développement de filières différenciées)</li> <li>• Réalisation de La Consultation 2019/2020 « Osons l'agriculture de demain » auprès des adhérents afin de prendre en compte leurs attentes et propositions, dans le process de construction du projet Terrena 2030.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps des administrateurs dédié à leur fonction</li> <li>• Outils de communication à destination des élus : « Echos du Conseil » et Flash aux Elus</li> <li>• Outils de communication de la coopérative à ses adhérents : Magazine Horizon ; Terciel, newsletters des différents groupements, etc.</li> </ul>

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

La **Consultation « Osons l'agriculture de demain »** lancée en 2019 sur l'impulsion du Président de la coopérative s'est déroulée tout au long de l'hiver 2019-2020. Elle s'adressait aux adhérents de la coopérative et aux salariés du groupe, au moyen d'ateliers-débats locaux, de forums territoriaux et d'une plateforme numérique. La participation a été bonne : 6 350 personnes se sont impliquées. Plus de 1 000 propositions ont été formulées à cette occasion et font l'objet de consensus importants. Ces propositions ont été classées en 4 principaux chapitres : l'agriculture

de progrès, la rémunération des associés coopérateurs, la communication et les proximités. L'ensemble de ces propositions est actuellement pris en compte par la Présidence et la Direction générale dans le process de construction du projet Terrena 2030.

L'année 2020 a également été marquée par un travail de reconstruction du programme de reconnaissance et de valorisation de la relation entre l'associé coopérateur et la coopérative.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Compte tenu du contexte sanitaire, les assemblées de sections initialement prévues en présentiel en avril 2020 ont été reportées en septembre et leurs modalités adaptées au contexte (dématérialisation et visioconférences). Malgré les dispositifs pour encourager la mobilisation des adhérents, le report à une période inhabituelle et l'organisation

de ces échanges à distance ont entraîné une baisse du nombre de participants pour les assemblées de section 2020. Nous avons cependant particulièrement veillé à la validité juridique des opérations et au respect des processus démocratiques (consultation des documents, émargement, vote, échanges).

	2020
<b>Implication des adhérents dans la vie coopérative</b>	
<b>Nombre de participants aux assemblées de section</b>	<b>502</b> <b>(- 42 %)</b>

## 3 – La pérennité des exploitations agricoles

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Un des rôles majeurs de la coopérative est **d'accompagner les adhérents et agriculteurs partenaires** dans l'acte de production à travers :

- **le conseil technico-économique** en exploitation,
- **l'innovation et la diffusion de solutions** issue de l'Agriculture Écologiquement Intensive (cf. PARTIE 2, § 5) permettant d'améliorer leur revenu tout en limitant les impacts environnementaux,
- **la distribution de produits pour les cultures et l'élevage** à travers les métiers Terrena (semences, nutrition animale, accoupage) et les fournisseurs tiers (nutrition et protection des plantes, machinisme, santé animale)
- **la connaissance des marchés,**
- **la valorisation de leurs productions** et la mise en place de **cahiers des charges filières.**

**Le conseil est un métier stratégique** pour Terrena. La coopérative mise fortement sur le digital qui offre de nouvelles opportunités de **performance pour ses adhérents** et de **traçabilité des pratiques** qui constitue un levier de **création de valeur dans les filières.**

En effet, le rôle de Terrena consiste à organiser les diverses productions de ses adhérents pour rechercher la meilleure adéquation avec les demandes des clients et l'évolution des marchés. Terrena a ainsi développé de nombreux cahiers des charges afin de proposer une meilleure valorisation filière à ses adhérents, notamment à travers des **productions différenciées** telles que *La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup>, le Label Rouge et le BIO, et d'autres filières de qualité. Ces filières vont être fortement développées par Terrena.

Pour assurer que la valeur créée bénéficie à ses adhérents, Terrena a pris un virage stratégique majeur à travers **le développement de ses propres marques** initié en 2017. L'objectif est double : **remonter dans la chaîne de valeur au bénéfice de nos éleveurs et producteurs,**

tout en rendant **accessibles** à tous les consommateurs des productions agricoles de grande qualité, à travers les marques que nous créons (*La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup>, *la marque des agriculteurs*, *Sourires de Campagne*<sup>®</sup>, *Nature de France*<sup>®</sup>) ou dynamisons (*Père Dodu*<sup>®</sup>, *Tendre & Plus*).

Structurellement, les agriculteurs sont soumis à des contraintes économiques fortes, notamment **l'importance des investissements nécessaires pour leurs projets de développement** ou de mise aux normes, et les difficultés récurrentes liées à la **volatilité des matières premières** et aux **aléas climatiques** qui peuvent impacter les récoltes. Pour aider ses adhérents, Terrena a mis en place de nombreux **dispositifs de retours financiers et de soutien économique.**

Les **retours financiers** incluent :

- les avantages, aides financières et aides de soutien de production, y compris les aides versées dans le cadre des bourses Jeunes,
- les remises et retours d'activités en apports et approvisionnements,
- les retours aux adhérents (dispositif Coop'Acteurs en cours d'évolution),
- la distribution des résultats décidés par l'Assemblée Générale avec les intérêts aux parts sociales.

Les dispositifs de **soutien économique** regroupent :

les avances de trésorerie mises à disposition par Terrena et remboursées par les adhérents à moyen et long termes, comme les PACTE<sup>11</sup> ou des solutions mises en place en cas de situation particulière,

les garanties associées aux prêts (cautions simples) pour garantir les prêts contractés par les adhérents auprès des établissements bancaires.

### LES ENJEUX

#### **Compétitivité des filières et revenu des adhérents, deux conditions majeures de pérennité**

Afin d'assurer la pérennité des exploitations de nos adhérents à court et moyen termes, celles-ci doivent être compétitives et le revenu des agriculteurs suffisant. La coopérative peut être un acteur de la structuration des filières et de leur compétitivité pour répondre aux différentes attentes du marché. La répartition de la valeur ajoutée mais aussi des investissements entre tous les acteurs (producteur – transformateur – distributeur) est un enjeu clé.

#### **La différenciation comme levier de création de valeur**

La différenciation permet notamment le passage d'une agriculture de volume, de commodité, fortement dépendante des marchés internationaux et de leur volatilité à une agriculture source d'une alimentation qualitative se distinguant par des marques et produits différenciés à valeur ajoutée. Cette recherche de différenciation et de captation de valeur ajoutée structure des débouchés pérennes tout en permettant de se saisir d'opportunités.

11. Avance financière proposée par Terrena en fonds propres à ses adhérents pour les accompagner dans le financement de leurs outils de production.

**Le conseil**

C'est un **levier de performance** pour l'adhérent mais aussi un levier pour faire évoluer les pratiques agricoles en cohérence avec les demandes marchés et sociétales.

**L'engagement dans les filières** est un atout car l'information sur les pratiques et conditions de productions est largement attendue par les consommateurs (fort besoin de réassurance).

L'enjeu pour Terrena est de prévenir et d'accompagner les situations économiques difficiles de nos adhérents

et les impacts sociaux associés. Le **revenu des agriculteurs** impacte leur **qualité de vie et la pérennité de leur activité**, mais aussi l'attractivité du métier et donc à terme, la capacité de **transmission** via la reprise de ces exploitations ou l'installation de nouveaux agriculteurs. Une diminution de la production agricole pourrait avoir des impacts économiques sur la coopérative mais également sur l'ensemble d'une filière et pour l'activité des territoires.

**NOS ENGAGEMENTS**

- **Accompagner nos clients et adhérents afin d'améliorer leur performance économique :**
  - par un conseil technico-économique innovant et performant
  - à travers la valorisation de leurs productions et des filières créatrices de valeur
- **Accompagner nos adhérents dans leurs projets de développement ou d'installation**

**Les indicateurs clés de performance**

- Évolution du Chiffre d'Affaires (CA) *La Nouvelle Agriculture®* et BIO
- Nombre de Jeunes adhérents accompagnés

**Les principales actions mises en œuvre** | **Les ressources engagées**

<p><b>Compétitivité des filières et revenu des adhérents, deux conditions majeures de pérennité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la performance de nos adhérents via :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– la sécurisation des débouchés</li> <li>– le développement de marchés plus valorisés (ex : <i>La Nouvelle Agriculture®</i>, BIO)</li> <li>– la mutualisation des achats (ex : Agrihub) et des moyens,</li> <li>– une capacité d'innovation collective (AEI)</li> <li>– un conseil technico-économique performant et la structuration des filières</li> </ul> </li> <li>• Développement de pratiques AEI et <i>Solutions-NA®</i> qui contribuent à la performance globale des exploitations (maintien des rendements et amélioration des impacts environnementaux ou bien-être animal)</li> <li>• Proposition d'une offre incluant l'expertise et le conseil ainsi qu'une offre sans conseil afin de rendre les produits plus accessibles pour ceux qui le souhaitent (Offre Ascension)</li> <li>• Dispositifs de soutien économique et retours financiers aux adhérents</li> <li>• Accompagnement à l'installation de Jeunes Agriculteurs</li> <li>• Analyse de la performance économique de nos adhérents par production</li> <li>• Suivi de la situation économique de nos adhérents à travers les situations des comptes coopérateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement par les groupements de production de la performance technique et déploiement d'outils de gestion technico-économique (GTE) en particulier en monogastriques pour mesurer la performance et faire progresser les adhérents.</li> <li>• Commissions production et marché, comités filières</li> <li>• Développement et animation d'un extranet, Terciel coopérateurs (accès aux situations des comptes coopérateurs, résultats d'apports, résultats techniques dématérialisés)</li> </ul>
---	---

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>La différenciation comme levier de création de valeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de création de valeur au bénéfice des agriculteurs (investissement dans des marques et développement de filières différenciées telles que <i>La Nouvelle Agriculture</i>® et BIO)</li> <li>• Stratégie digitale orientée performance de l'exploitation (Conselio) et valorisation filière (monagriculteur.coop : première concrétisation du partage des données des agriculteurs de Terrena à travers l'outil Conselio au service d'une expérience de traçabilité unique qui connecte directement agriculteurs et consommateurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de promotion de <i>La Nouvelle Agriculture</i>® et autres marques</li> <li>• Animation spécifique pour le développement de la BIO</li> </ul>
<p><b>Le conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'un conseil technico-économique innovant grâce à une forte expertise interne</li> <li>• Offres innovantes qui engagent la coopérative sur l'amélioration du résultat de l'adhérent (type GPS)</li> <li>• Stratégie digitale orientée performance de l'exploitation (Conselio) et différenciation filière (monagriculteur.coop)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de conseillers en exploitation formés aux <i>Solutions-La Nouvelle Agriculture</i>® et en pointe (ex : traçabilité du conseil phytosanitaire)</li> <li>• Innovations <i>Solutions-NA</i>® et Outils d'aides à la décision</li> <li>• Budget R&amp;D AEI</li> <li>• Dispositif de test des innovations par les agriculteurs qui contribuent à leur diffusion (Sentinelles de la Terre)</li> </ul>

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Cette année a été une année de développement et de **consolidation des outils innovants** contribuant à la performance technico-économique des adhérents (Conselio, offre GPS, etc.).

Afin d'adapter son offre au plus près du besoin des adhérents, le **projet Ascension** a été lancé : il permet

de proposer une offre incluant l'expertise pour mieux valoriser le conseil ainsi qu'une offre à la carte permettant à l'agriculteur d'avoir accès à ses produits moins cher et de choisir les modalités d'accompagnement selon ses besoins. 87 % des agriculteurs ont choisi l'offre incluant l'expertise preuve de la confiance que nous accordent les agriculteurs.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Cette année, Terrena a continué le **développement des filières plus rémunératrices** pour les adhérents comme en témoigne la progression des chiffres d'affaires *La Nouvelle Agriculture*® (+17 %) et Bio (+10 %) vs. 2019. Dans la plupart des filières, le nombre d'agriculteurs engagés dans *La Nouvelle Agriculture*® est resté stable ou a augmenté en plus de l'arrivée des nouveaux producteurs d'œufs. Au global, l'indicateur diminue (-7 % vs 2019) en raison d'une baisse temporaire parmi les producteurs de bovins, en lien avec la réorientation de la filière bovine *La Nouvelle Agriculture*®.

En 2020, la coopérative a versé 11,9 millions d'euros de **retours financiers à ses adhérents**. Ce montant est en hausse principalement grâce aux retours votés en Assemblée Générale en 2020, et en partie à des dispositifs tels que les aides à la production ovine, aux productions Bio (volailles et porcs bio), et à la production cunicole.

Terrena a continué à soutenir ses adhérents en réalisant 15,5 millions d'**avances de trésoreries** dans l'année (pour un encours de 20,8 millions) et 34,7 millions de **cautions** dans l'année (pour un encours de 71,3 millions). Terrena a également maintenu son soutien par des cautions sur des projets de bâtiments de poules pondeuses dont les montants unitaires sont importants. Les baisses observées correspondent à une diminution des besoins : les avances de trésoreries court-terme s'expliquent par une diminution des mises en place de jeunes bovins liés à la conjoncture défavorable et les aides financières « de crises » ont été peu sollicitées en 2020.

Signe de la solidarité intergénérationnelle, le soutien économique reste important pour les **Jeunes Agriculteurs et nouveaux installés** avec 523 k€ qui ont bénéficié à 844 adhérents.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

	<b>2020</b>
<b>Développement des filières différenciées</b>	
<b>Évolution du Chiffre d'Affaires La Nouvelle Agriculture® 2020 (vs 2019)</b>	<b>+ 17 %</b>
<b>Évolution du Chiffre d'Affaires BIO 2020 (vs 2019)</b>	<b>+ 10 %</b>
Nombre d'adhérents engagés La Nouvelle Agriculture®	1 256 (- 7 %)
<b>Retours financiers</b>	
Montant total des retours financiers versés aux adhérents	11 977 K€ (+35 %)
<b>Soutien économique</b>	
Montant total des avances de trésorerie court, moyen et long termes <sup>12</sup> en cours au 31/12/2020	20 843 K€ (-15 %)
Montant total des avances de trésorerie court, moyen et long termes réalisées dans l'année	15 155 K€ (- 14 %)
Montant total des cautions moyen et long terme en cours au 31/12/2020	71 309 K€ (+ 15 %)
Montant total des cautions court, moyen et long terme réalisées	34 751 K€ (- 25 %)
<b>Soutien spécifique aux Jeunes (Jeunes Agriculteurs et aux nouveaux installés)</b>	
Montant global des aides à destination des Jeunes (bourses, remises d'intérêts, etc.)	523 K€ (+ 1 %)
<b>Nombre d'adhérents concernés par les aides « Jeunes »</b>	<b>844</b> (+ 1 %)

12. PACTE, JB FIL, etc.

# PILIER ENVIRONNEMENT

## 4 – Le changement climatique

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Face au changement climatique, le rôle de Terrena est double. En tant qu'acteur du secteur agricole, il est de sa responsabilité de **limiter les émissions directes** liées à ses activités propres et de **favoriser la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) émis par ses adhérents**. Un autre aspect de la lutte contre le changement climatique est celui de **l'adaptation**, puisque les agriculteurs sont régulièrement impactés par les phénomènes météorologiques extrêmes et par la modification des conditions de production ainsi générés.

Le secteur de l'agriculture compte pour 19 % des émissions directes de GES en France. Les émissions proviennent de l'élevage (48 %), des cultures (41 %), ainsi que des tracteurs, engins et chaudières agricoles (11 %)¹³.

Les émissions de l'agriculture sont avant tout liées à des processus biologiques. Il s'agit de :

- CH4 (45 % des émissions de GES de l'agriculture en CO2) émis par la fermentation entérique des ruminants

et pour une moindre part par les déjections animales et leur gestion,

- N2O (43 % des émissions de GES de l'agriculture en CO2) principalement émis par les sols agricoles après fertilisation azotée minérale ou organique,
- CO2 (12 %) provenant de la consommation d'énergie (produits pétroliers et gaz naturel) des tracteurs et engins utilisés sur les exploitations agricoles, ainsi que des chaudières pour le chauffage des serres agricoles.

Afin d'identifier nos principales sources d'émission de GES, nous avons réalisé ces dernières années des analyses de cycle de vie pour quelques produits clés et mené une étude¹⁴ de quantification de nos GES dans une logique « scope 3 » (ie produites indirectement par les activités du Groupe en tenant compte de l'ensemble de la chaîne de valeur). Les résultats confirment que les efforts de Terrena doivent porter en **priorité sur les matières agricoles** puis sur **le transport, l'énergie et les emballages**.

### LES ENJEUX

#### *Les variations météorologiques et la multiplication des événements climatiques extrêmes*

La production agricole a toujours été soumise à des variations météorologiques annuelles (par exemple en France, les volumes de céréales collectés en 2020 ont chuté de -25 % par rapport à 2019). Ces variations peuvent toucher d'autres zones de production, d'autres pays et avoir une incidence sur les volumes disponibles et sur la volatilité des prix. Selon les experts du GIEC, les événements climatiques extrêmes vont se multiplier. Ceci est confirmé par les études des réassureurs.

#### *Des modifications à long terme*

Des scénarii crédibles de modifications climatiques importantes à long terme sont établis. Cela nécessite une remise en cause des modes de production et des productions actuelles. L'adéquation des modes de production et des espèces doit être anticipée.

#### *Une réglementation et des opportunités*

Pour accompagner les transitions, les législateurs sont à l'œuvre, que ce soit au niveau européen ou au niveau national. Pour Terrena, il s'agit de prendre en compte

les évolutions réglementaires : la transition énergétique, le prix du CO2, la fiscalité et le prix de l'énergie, les mécanismes de compensation ou encore le label bas carbone. L'agriculture est un contributeur significatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) mais apporte également des services à l'environnement qui sont à valoriser (stockage carbone des sols, des forêts et haies, des prairies). Une coopérative peut aussi développer des activités de production énergétique en valorisation des matières organiques issues d'exploitations ou de la transformation agroalimentaire (méthanisation à la ferme pour la valorisation des déchets agricoles et / ou méthanisation territoriale pour la valorisation agroalimentaire).

Les conséquences du changement climatique peuvent être diverses : fortes variations des volumes de production, **impact direct sur les revenus** pour les adhérents et sur les équilibres socio-économiques au sein des filières (producteurs, transformateurs, distributeurs, fournisseurs et prestataires). À plus long terme, les types de productions agricoles et filières de transformations associées peuvent être amenés à évoluer significativement, de même que le régime alimentaire des Français.

13. Rapport annuel Neutralité Carbone, Agir en cohérence avec les ambitions, Haut Conseil pour le Climat - Juin 2019.

14. En s'appuyant sur une expertise externe, le Groupe a analysé ses comptes de charge de 2017 pour estimer les émissions carbonées liées, sur la base de facteurs d'émission « ratios monétaires » fournis par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

## NOS ENGAGEMENTS

- Disposer d'une capacité d'adaptation aux aléas climatiques court terme
- Définir des scénarii possibles de changement climatique et les scénarii d'adaptation nécessaires des systèmes de production
- Aider nos adhérents à diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) via le dispositif AgriCO<sub>2</sub>
- Favoriser la production d'énergie renouvelable à travers la valorisation des matières organiques issues d'exploitations ou de la transformation agroalimentaire

### Les indicateurs clés de performance

- Émissions économisées dans le cadre du dispositif AgriCO<sub>2</sub>

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Adaptation aux aléas climatiques et au changement climatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement technique des adhérents pour réduire les conséquences des aléas climatiques (itinéraires techniques, prise en compte de la résistance au stress hydrique dans la sélection variétale et les préconisations)</li> <li>• Soutien financier par la coopérative en cas de conjoncture difficile</li> <li>• Projet de développement de scénarii de changement du climat à long terme et d'adaptation</li> <li>• Participation au montage du PEI (Plan Européen d'Investissement) sur le Climat en lien avec la Région Pays de La Loire et Vegepolys, visant à définir des indicateurs de résilience des exploitations agricoles et des trajectoires d'adaptation pour les principales productions ligériennes (PEI Climat déposé en octobre 2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence climat au sein de l'équipe R&amp;D AEI et projets dédiés</li> <li>• Équipe projet</li> </ul>
<p><b>Réduction des émissions de Gaz à effet de serre</b></p> <p><i>Au niveau de l'exploitation agricole :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et diffusion de pratiques agricoles permettant de limiter les émissions de GES avec le dispositif AgriCO<sub>2</sub> (l'implantation d'hectares de lupin, de féverole ou de pois dans les rotations en grande culture, plantation de haies, mise en place de couverts végétaux, etc.)</li> <li>• Formation des agriculteurs à l'écoconduite (Agreom)</li> <li>• Réalisation de diagnostics de niveau 1 et 2 au sein des filières ruminants avec l'outil CAP'2ER® (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Élevage de Ruminants) de l'Institut de l'élevage</li> <li>• Valorisation de la méthanisation à la ferme dans le cadre d'AgriCO<sub>2</sub></li> <li>• Action « Ferme Bas Carbone » visant à tester dans des exploitations laitières volontaires l'outil de diagnostic CAP'2ER niveau 2 dans le cadre du Label Bas Carbone</li> <li>• Veille autour des dispositifs de paiement pour services environnementaux</li> </ul> <p><i>Au niveau du Groupe Terrena :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport : développement de l'écoconduite, renouvellement de la flotte et optimisation des trajets en réduisant notamment le nombre de kilomètres « à vide » (pas de données consolidées)</li> <li>• Consommation d'énergie dans le Groupe : amélioration de notre performance énergétique et du mix énergétique (cf. §. 7)</li> <li>• Emballages : travaux en cours et veille des alternatives proposées par nos fournisseurs (pas de données consolidées)</li> <li>• Valorisation des matières organiques issues du cycle de l'eau et biodéchets par épandage, compostage et méthanisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion des actions du dispositif AgriCO<sub>2</sub> et accompagnement des bilans CAP'2ER en exploitation</li> <li>• Équipes des services industriels et supply</li> <li>• Équipe de valorisation des coproduits</li> </ul>

16. Sont ici comptabilisées les actions du dispositif auxquelles une réduction CO<sub>2</sub> peut être associée : les haies de plus de 5 ans ne sont donc plus comptabilisées dans ce total, ni les formations éco-conduite de plus de 3 ans.

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Consciente des impacts du changement climatique, Terrena a poursuivi en 2020 une réflexion sur **l'adaptation au changement climatique**, à court, moyen et long terme des activités agricoles. Dans ce cadre, une enquête a été menée entre avril et mai 2020 auprès des 600 producteurs de lait pour connaître leur sensibilité au changement climatique ainsi que leur niveau d'action. Le bon taux de réponse (32 %) montre que le changement climatique constitue un enjeu important pour les éleveurs laitiers. Les résultats indiquent que le changement climatique ne fait plus de doute : 94 % des répondants affirment que le changement climatique est une réalité. 84 % d'entre eux se disent impactés, et agissent pour s'adapter. Enfin, 91 % des répondants considèrent que la coopérative a un rôle à jouer concernant l'adaptation. Fort de tous ces constats, des groupes de co-construction de trajectoires d'adaptations au changement climatique réunissant adhérents et techniciens lait se tiendront sur 2021 et la démarche s'élargira à la filière des grandes cultures.

Afin de contribuer à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, la réalisation de diagnostics Carbone s'est poursuivie au sein de la filière ruminants tant dans des exploitations de viande bovine qu'en lait.



### Focus sur le dispositif AgriCO<sub>2</sub> :

Il permet de quantifier et valoriser les économies de GES réalisées par nos adhérents. À partir d'une étude réalisée en 2013 par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) avec l'appui de l'ADEME, différentes pratiques agricoles ont été identifiées comme ayant un impact positif pour réduire ces rejets de GES. Neuf actions font actuellement partie du dispositif AgriCO<sub>2</sub>. Par exemple, l'action « Légumineuses à graines » valorise l'implantation d'hectares

de lupin, de féverole ou de pois dans les rotations en grande culture. Cela permet de diminuer les apports azotés, source importante d'émissions de protoxyde d'azote. Chaque action déployée est traduite en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées (Téq CO<sub>2</sub>). Ce dispositif a été récompensé par le prix de la Réduction de carbone dans le cadre des trophées LSA de la diversité et de la RSE en 2017.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

En 2020, **AgriCO<sub>2</sub>** a permis d'éviter 23 896 Téq CO<sub>2</sub> sur l'année, portant le compteur à 148 000 Téq CO<sub>2</sub> évitées depuis 2014. Cette augmentation s'explique notamment par des choix de cultures peu consommatrices d'azote (légumineuses à graines, couverts végétaux, lin et oléoprotéagineux). Le développement des surfaces en féverole, pratique agricole permettant de limiter les émissions de GES inclue dans AgriCO<sub>2</sub>, s'est fortement accru grâce à la structuration de débouchés pérennes.

Le nombre de **diagnostics carbone CAP'2ER de niveau 1** sur les exploitations productrices de viande bovine a continué d'augmenter (+34 % par rapport à 2019) dans

la poursuite du programme Life Beef Carbon et des ambitions de la filière. Concernant les exploitations productrices de lait, le nombre de diagnostic est resté stable en 2020 du fait de la fin du cycle d'audits réalisés dans le cadre de la démarche « Passion du Lait » de Laita (basée sur la qualité et la contribution au développement durable). Un test a été mené dans 10 exploitations laitières autour des **diagnostics CAP'2ER de niveau 2**, avec mise en place de plans de progrès sur 5 ans pour réduire les émissions de GES sur chacune des exploitations. Cette première initiative fera l'objet d'une valorisation sur le marché du carbone avec France Carbone Agri et permettra de préparer une nouvelle feuille de route pour les années à venir.

AgriCO <sub>2</sub>	2020
Nombre d'adhérents ayant au moins une action valorisée dans le compteur AgriCO <sub>2</sub> <sup>15</sup>	3 054 (-7 %)
<b>Émissions économisées sur une année dans le cadre du dispositif en TéqCO<sub>2</sub></b>	<b>23 896</b> (=)
<b>Diagnostic carbone d'exploitations agricoles (CAP'2ER® niveau 1)</b>	
Nombre de diagnostic carbone d'exploitations agricoles productrices de viande bovine (CAP'2ER® niveau 1) réalisés depuis 2017	391 (+34 %)
Nombre de diagnostic carbone d'exploitations agricoles productrices de lait (CAP'2ER® niveau 1) réalisés depuis 2016	538 (=)

15. Sont ici comptabilisées les actions du dispositif auxquelles une réduction CO<sub>2</sub> peut être associée : les haies de plus de 5 ans ne sont donc plus comptabilisées dans ce total, ni les formations éco-conduite de plus de 3 ans.

## 5 – L'impact environnemental sur l'eau, l'air et le sol de l'amont agricole

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Depuis 2008, la coopérative est engagée dans l'**Agriculture Écologiquement Intensive** (AEI). Cela constitue un **cadre scientifique et technologique** pour améliorer les rendements tout en réduisant les intrants chimiques et non-renouvelables. Agriculteurs, techniciens et ingénieurs se mobilisent pour innover en utilisant le potentiel naturel des sols, en favorisant la biodiversité,

en associant les cultures, en remplaçant l'animal et son bien-être au cœur des pratiques d'élevage et en utilisant les ressources des écosystèmes de façon à optimiser l'eau et l'énergie **consommées**. **Cela passe à la fois par les nouvelles technologies, la mise en place de nouveaux itinéraires** agronomiques ou la revisite d'anciennes pratiques agricoles.

L'AEI telle que pratiquée par Terrena se caractérise par quatre principes :

- 1 le maintien ou **l'amélioration des rendements agricoles**,
- 2 la **limitation significative des intrants non renouvelables et chimiques** au profit d'alternatives basées sur des fonctionnalités naturelles,
- 3 la **limitation des impacts sur l'environnement** au sens large (y compris bien-être animal),
- 4 **l'innovation** par la rupture, par la technologie ou par une modification des usages.

Terrena s'est dotée d'une cellule innovation qui dispose de différentes expertises :

- **Expertise AEI** autour de huit domaines : nutrition et protection végétales ; outils et machines agricoles ; nutrition et santé animales ; gestion de l'eau ; préservation du sol ; biodiversité ; valorisation de la biomasse ; bâtiments d'élevage et énergie. Une équipe anime les projets et tisse de nombreux partenariats, avec des laboratoires publics ou privés, d'autres entreprises innovantes, ou encore des agriculteurs afin d'identifier et expertiser, le plus en amont possible, de nouvelles techniques en les adaptant et les sécurisant pour une diffusion auprès des adhérents.
- **Expertise agronomique** : une équipe réalise des essais, participe au choix et à l'établissement des itinéraires techniques et accompagne la montée en compétences des techniciens sur le terrain.
- **Expertise sur les Outils d'Aide à la Décision (OAD)** et valorisation des données à travers le service « data et décisions » : une équipe intervient dans la mise en place des OAD, de tout l'univers Conselio, ainsi que dans l'analyse big data.

Quatre enjeux ont été définis pour les équipes R&D :

- **s'adapter aux marchés actuels et en développer de nouveaux** afin de pérenniser l'activité agricole des adhérents de la coopérative en proposant des solutions viables techniquement et économiquement (avec par exemple la production de protéines végétales pour l'alimentation animale et humaine),
- saisir les opportunités générées par les nouvelles technologies : **le digital, le géoréférencement, le big data**
- **développer des dispositifs permettant d'accélérer les innovations et leur diffusion**, à l'image du dispositif Sentinelles de la Terre®,
- **limiter les impacts** de l'agriculture sur l'environnement.

L'innovation et la diffusion de ces innovations agricoles est un enjeu important sur lequel Terrena travaille depuis 2008.

Les **Solutions-NA®** sont des **innovations** tels que des outils d'Aide à la Décision (OAD) (pour la gestion des intrants azotés, du bien-être animal, etc.), des nouveaux concepts, des nouveaux produits (biocontrôle, couverts végétaux, associations variétales, etc.). Elles couvrent aussi bien les productions végétales qu'animales, avec à chaque fois la même ambition de **maintenir les rendements** tout en **préservant les écosystèmes** et en diminuant sensiblement le recours aux solutions non-renouvelables.

Les **Sentinelles de la Terre** ont un rôle déterminant pour la réussite de l'AEI. Les adhérents volontaires **s'engagent**

**à expérimenter** sur leur exploitation des techniques AEI, avec un partage du risque associé entre l'adhérent et la coopérative. Ils s'engagent également **à diffuser les techniques** reconnues comme performantes à leurs pairs. Les **Solutions-NA®** reposent notamment sur une expérimentation systématique par les Sentinelles de la Terre.

Le déploiement des innovations issues de l'AEI s'appuie également au quotidien sur le **réseau des techniciens Terrena**, dont l'une des missions est de conseiller les adhérents sur les pratiques AEI les plus adaptées à chaque

situation et d'assurer la diffusion des *Solutions-NA*®. Afin d'accompagner les techniciens dans leur mission et contribuer à leur expertise, ces derniers bénéficient de **formations aux nouvelles *Solutions-NA*®** au cours des

réunions de lancement de campagne. De plus, pour les productions végétales, les experts agronomes animent **un forum technique** et assurent des interventions mensuelles auprès des technico-commerciaux.

## LES ENJEUX

### ***L'impact environnemental des activités agricoles***

L'agriculture se définit comme l'ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation. Pour être efficiente, l'acte de production agricole nécessite de la connaissance et des outils. De plus, pour les productions végétales, selon le contexte agronomique, les conditions pédoclimatiques ou la pression parasitaire,

l'utilisation de fertilisants (engrais et amendements) ou de produits de protection des plantes (produits phytosanitaires) peut-être nécessaire. Quant aux productions animales, elles génèrent des effluents. De ce fait, la production agricole peut avoir des impacts sur **l'eau** (zone de captage, eau de surface, etc.), **le sol** (structure, pH, vie du sol) ou **l'air** (particules fines, etc.). Les produits et usages sont soumis à des autorisations de mise sur le marché et réglementations.

## NOS ENGAGEMENTS

- **Réduire l'impact sur la qualité de l'eau à travers le référencement de solutions techniques et du conseil à nos adhérents sur notre territoire**
- **Atteindre 80 % de la cible Certificats d'Économie de Produit Phytosanitaires<sup>16</sup> de la coopérative d'ici 2025**
- **Maintenir ou améliorer la qualité des sols et donc les rendements sur le long terme**
- **Continuer à activer les leviers existants dans nos conseils aux agriculteurs permettant de limiter l'émission de particules dans l'environnement**

### Les indicateurs clés de performance

- Surface couverte par les *Solutions-NA*® permettant d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires et les intrants azotés
- Nombre de contrats territoriaux pour la reconquête de la qualité de l'eau en zones de captage sensibles
- Surface de plans de fumure réalisée par Terrena
- % d'atteinte de notre cible CEPP (Certificats d'Économie de Produit Phytosanitaires)

### Les principales actions mises en œuvre

#### **Eau :**

- Gestion raisonnée des intrants et des produits phytosanitaires afin de limiter les impacts de l'amont agricole sur l'eau (via une moindre utilisation) : déploiement des *Solutions-NA*® et plans de fumure
- Travail de cartographie des zones de captage sensibles sur le territoire Terrena, afin de mieux accompagner les adhérents, en routine et mise à jour annuelle
- Réalisation d'un catalogue des actions et formation autour de la gestion de l'eau à destination des chargés d'affaires en production végétale et des responsables expert services
- Intervention / présentation dans les CDT et en Conseil d'administration, qui a renouvelé l'axe prioritaire de l'enjeu de la qualité de l'eau.
- Challenge « zéro S-métolachlore » pour la qualité de l'eau dans les zones de captage sur le territoire de la coopérative
- Mise en place d'une « commission eau » composée de représentants des 5 CDT (dont 3 administrateurs) et des responsables des services agronomie et animation des services de la production végétale

### Les ressources engagées

- Équipe et projets dédiés au sein de l'équipe R&D AEI
- Expertise agronomique portée par une équipe d'ingénieurs et techniciens
- Expertise « data et décisions »
- Budget R&D dédié à l'AEI
- Conseillers assurant la diffusion des *Solutions-NA*® pour les productions végétales auprès des adhérents
- Formation et accompagnement des conseillers en exploitations pour les aider dans le déploiement des *Solutions-NA*®
- Travaux de la commission eau (1 réunion en 2020)

16. Cible fixée par le ministère de l'agriculture sur la base des ventes de produits phytosanitaires.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Sol :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil spécialisé sur la gestion des sols basé sur des analyses de sols classiques ou sur une méthode interne innovante (PMS pour Potentiel de Minéralisation du Sol)</li> <li>• Développement de l'outil de conseil Fertilio-eRm qui permet de cartographier l'hétérogénéité intraparcellaire des sols pour affiner les préconisations et ainsi de moduler les apports au sein même de chaque parcelle couverte</li> <li>• Déploiement de couverts végétaux reconnus pour leur impact sur les sols (protection et nutrition des sols) et production de couverts végétaux à travers la filiale Jouffray Drillaud.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'analyses de sol et PMS préconisées par Terrena</li> <li>• Partenariat avec la chaire Écoles-Entreprises AEI (2017-2022) aux côtés de l'ESA<sup>17</sup> Angers, AgroCampus Ouest, ONIRIS, l'INRAE et les coopératives Triskalia et Agrial<sup>18</sup></li> <li>• Expérimentations menées par les Sentinelles de la Terre afin de préciser les impacts du non-labour sur la qualité des sols (projet TWIN)</li> </ul>
<p><b>Air :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil préconisant le raisonnement des apports et la réalisation de plans de fumure prenant en compte ces rejets potentiels.</li> <li>• Fléchage privilégié vers l'ammonitrate plutôt que l'urée depuis plusieurs années dans les préconisations azotées</li> <li>• Intégration dans le conseil de l'impact des conditions climatiques</li> <li>• Mise en place de formations à l'écoconduite</li> <li>• Rappel des conditions d'application des produits phytosanitaires lors de la préconisation et vente / recommandation de buses antidérive</li> <li>• Priorisation des produits à « zone de non-traitement faible » pour une efficacité comparable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers en exploitation</li> <li>• Expertise agronomique</li> <li>• Outil de traçabilité pour les produits phytosanitaires</li> </ul>
<p><b>Transversal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agrément de 4 fiches actions certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP) et déploiement de ces fiches actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe R&amp;D AEI</li> <li>• Conseillers en exploitation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte et valorisation des intrants agricoles usagés des adhérents par ADIVALOR pour développer des solutions de recyclage et de valorisation des intrants agricoles usagés dans une dynamique d'économie circulaire. Ce service permet notamment de rassembler les Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) et d'éviter leur dissémination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe organisant la collecte et réseau des magasins agricoles qui sont des points de collecte</li> </ul>

17. ESA : Ecole Supérieure d'Agriculture.

18. Trois axes principaux de travail : la santé et le fonctionnement du sol, les vecteurs de diffusion des innovations agricoles et la réduction des antibiotiques en bovin lait et dinde.

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Le projet de loi sur la **séparation vente / conseil de produits phytosanitaires** est paru en 2020. Il définit un conseil très complet tout en accordant un rôle important au vendeur dans l'accompagnement des acheteurs. Il oblige notamment au développement des Certificats d'Économie de Produits Phytosanitaires (CEPP). Dans cet esprit, Terrena confirme pouvoir poursuivre l'ensemble de ses activités de vente et la plus grande partie de ses actions d'accompagnement des agriculteurs. Ce mode de fonctionnement et d'organisation lui permet d'assurer une **traçabilité pointue entre l'agriculteur, les transformateurs et le consommateur, en particulier sur les produits phytosanitaires**. Une cible de CEPP est définie par les autorités pour chaque acteur selon ses ventes : il s'agit d'une quantité de solutions alternatives techniques, permettant la baisse de l'utilisation de produits phytosanitaires, que les acteurs doivent déployer. Il est

attendu que les acteurs atteignent 60 % de cette cible grâce aux fiches action CEPP. La coopérative Terrena comptabilise aujourd'hui 33 % d'atteinte de cette cible de CEPP et souhaite renforcer son engagement environnemental pour atteindre 80 % de cette cible d'ici 2025.

Afin de **préserver la qualité de l'eau** sur les zones de captages du territoire de la coopérative, Terrena a lancé avec ses coopérateurs un défi « zéro S-métolachlore » (matière active utilisée notamment en pré-lévee du maïs). Dans ces zones, les équipes de techniciens terrain de Terrena avec l'aide du service agronomie et du service data et décision ont ainsi proposé des solutions alternatives, y compris le désherbage mécanique aux coopérateurs, qui ont été très à l'écoute. Les préconisations ont chuté de plus de 95 % dès la première année.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

En 2020, on compte **33 Solutions-NA®** utilisées par 5888 agriculteurs. 2 nouvelles Solutions-NA® ont été labellisées en 2020. Portée par les équipes de PROVAL et Terrena Équipe-ment, la solution Nouvelle Agriculture® **Fresh'Air** permet une meilleure gestion du stress thermique en bâtiment d'élevage et ainsi plus de confort pour les animaux. Elle se déroule en trois temps : audit, recommandations puis mise en œuvre. En apportant des solutions concrètes d'aménagements des bâtiments (ventilateurs, brumisation), Fresh'Air doit ainsi permettre aux éleveurs et à leurs animaux d'appréhender plus sereinement les périodes de fortes chaleurs. L'offre **Cuvéo** lancée par allium énergies, est basée sur l'utilisation de capteurs connectés, et permet ainsi de contrôler à distance le niveau de carburant restant dans les cuves de stockage sur les exploitations et ainsi éviter la panne sèche. Cette solution contribue à améliorer les conditions de travail des agriculteurs.

La surface agricole couverte par des **Solutions-NA® optimisant l'utilisation des produits phytosanitaires** connaît un fort recul cette année (-23 %) dû en partie aux difficultés d'implantations des cultures d'hiver 2019 dans des sols saturés par les précipitations (-20 % sur les assolements en blé tendre, ainsi qu'en triticale). Par la suite, les conditions météorologiques estivales ont limité les implantations d'intercultures (chlorophiltres). Pour les mêmes raisons, la surface agricole couverte par les **Solutions-NA® optimisant l'utilisation d'intrants azotés** diminue significativement (-19 %). On note une forte baisse de l'utilisation des outils Fertilio Sat, Fertilio eRM et Fongipro, ainsi qu'une réduction des semis de cholophiltres d'été. En revanche le nombre d'utilisateurs de **Solutions-NA® en productions animales** a augmenté (+12 %) grâce au déploiement des solutions

Consélio Volailles et Prévilor chez un nombre conséquent d'éleveurs.

La **traçabilité en matière de produits phytosanitaires** reste à un niveau élevé pour la profession. 72 % des ventes sont associées à un conseil tracé à la parcelle. Si l'on se concentre sur la cible des agriculteurs qui bénéficient de l'offre de conseil Expertise, qui correspond à un haut niveau d'accompagnement pour réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques, on constate que 79 % des ventes sont associées à un conseil tracé à la parcelle. Le taux de couverture de nos obligations se situe aujourd'hui à 33 % de la cible de CEPP (le niveau national pour les entreprises déclarantes en 2019<sup>19</sup> est de 20 %).

Les surfaces pour lesquelles Terrena réalise un **plan de fumure** sont en baisse (-9 %), elles concernent près de 362000 hectares. Le nombre d'analyses de sol et de PMS préconisés par Terrena a également baissé compte tenu de l'incertitude sur la période 2019-2020 et d'une baisse des cultures de céréales qui ont engendré un moindre recours aux services. En lien avec notre volonté d'être présent dans les territoires à enjeu sur l'eau, le **nombre de contrats territoriaux** en cours pour la reconquête de la qualité de l'eau en zone de captage sensible a augmenté.

Concernant les **Sentinelles de la Terre**, les contrats-cadres arrivent à l'échéance des 3 ans. Le dispositif sera redynamisé dans le projet Terrena 2030.

La **collecte des déchets agricoles** s'est maintenue, ce qui a permis un volume collecté de 4821 Tonnes.

19. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Bilan sur la mise en œuvre du dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques, année 2019

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

	<b>2020</b>
<b>Recherche &amp; Développement (R&amp;D)</b>	
Budget consacré à la R&D et aux technologies AEI	5 031 K€ (- 3 %)
Nombre de projets R&D AEI	81 (- 6 %)
<b>Sentinelles de la Terre</b>	
Nombre de contrats-cadre en cours au 31/12/2020	58 (- 16 %)
<b>Solutions - La Nouvelle Agriculture®</b>	
Nombre de Solutions-NA®	33 (+ 2 %)
Nombre total d'utilisateurs de Solutions-NA®	5 888 (+ 2 %)
Surface agricole couverte par les Solutions-NA® en productions végétales	244 039 ha (- 20 %)
Nombre total d'utilisateurs de Solutions-NA® en productions animales	2 875 (+ 12 %)
<b>Optimisation et traçabilité des produits phytosanitaires</b>	
<b>% d'atteinte de notre cible CEPP (Certificats d'Économie de Produit Phytosanitaires)</b>	<b>33 %</b>
Surface agricole couverte par des Solutions-NA® optimisant l'utilisation des produits phytosanitaires	96 660 ha (- 23 %)
Nombre d'utilisations de Solutions-NA® optimisant l'utilisation des produits phytosanitaires <sup>20</sup>	3 541 (- 9 %)
Part des ventes associées à un conseil tracé à la parcelle <sup>2</sup>	72 % (- 7 pts)
<b>Qualité de l'eau</b>	
<b>Nombre de contrats territoriaux en cours pour la reconquête de la qualité de l'eau en zone de captage sensible</b>	<b>21 (+ 2)</b>
<b>Optimisation des intrants azoté</b>	
<b>Surface agricole couverte par des Solutions-NA® optimisant l'utilisation des intrants azotés</b>	<b>140 838 ha (- 19 %)</b>
Nombre d'utilisations de Solutions-NA® optimisant l'utilisation d'intrants azotés	4 686 (- 8 %)
<b>Surface pour lesquelles Terrena réalise un plan de fumure<sup>21</sup></b>	<b>362 483 ha (- 9 %)</b>
Nombre de plans de fumure réalisés	3 025 (- 7 %)
<b>Valorisation des déchets agricoles</b>	
Quantité de déchets collectés par ADIVALOR	4 821 Tonnes (- 10 %)

20. Sont prises en compte les Solutions-NA® suivantes : Fongipro, Plantes compagnes, Association variétale colza, Trichopilot et la nouvelle Solutions-NA® GPS (Garantie Protection Sécurité).tique, année 2019

21. Plans de fumure réalisés dans le cadre de Fertilio Sol et Fertilio 360, sur la base des facturations en fin de campagne (juillet 2020)

## 6 – Le respect de la biodiversité, des espèces et espaces naturels protégés

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les causes de l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité sont multiples. En 2019, la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a réalisé une analyse approfondie des données disponibles pour classer **les cinq facteurs directs** de changement qui affectent la nature et ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale. Il s'agit : 1) des **changements d'usage des terres et de la mer** (les conversions de terres auparavant agricoles, naturelles ou forestières pour l'urbanisation ou le développement des infrastructures sont autant de sources de destruction directe d'habitats naturels et des espèces qui y vivent) ; 2) de **l'exploitation directe de certains organismes** ; 3) **du changement climatique** ; 4) **des espèces exotiques envahissantes** et 5) **de la pollution**.

L'agriculture a ainsi des impacts, tantôt positifs, tantôt négatifs sur la biodiversité. En France, pour limiter ses impacts négatifs, les deux grands leviers d'action pour l'agriculture sont :

- **assurer plus de gîte et de couvert à la faune et flore sauvages** en entretenant les infrastructures agroécologiques (talus, haies, mares, fossés, prairies humides, prairies permanentes...), en augmentant la diversification des assolements ou en développant les couverts végétaux.
- **réduire l'utilisation des produits phytosanitaires**, via les OAD, des pratiques alternatives de protection des plantes (biocontrôle, associations d'espèces, désherbage mécanique au lieu des herbicides, etc.), favoriser l'utilisation de produits phytosanitaires moins dommageables pour l'environnement et la santé ou encore participer au développement de l'Agriculture Biologique et des cultures peu utilisatrices de produits phytosanitaires (luzerne, lupin, tournesol...).

### LES ENJEUX

#### *Les impacts sur la biodiversité et la biodiversité fonctionnelle*

La biodiversité nécessite une approche systémique qui doit notamment comprendre : la maîtrise des impacts environnementaux sur l'eau, l'air et le sol de l'amont agricole, la maîtrise des impacts de nos activités, les effets du changement climatique, ou encore nos modes de productions. L'agriculture peut également **contribuer de façon positive à la biodiversité** (surfaces en prairies favorables à la biodiversité, gestion des infrastructures agroécologiques). Enfin, les agriculteurs peuvent eux-mêmes **bénéficier des services rendus par la biodiversité** (ex : biocontrôle ou plantes de service), biodiversité dite fon-

ctionnelle, c'est-à-dire celle qui est utile aux producteurs pour réduire la dépendance aux intrants de synthèse (engrais et produits phytosanitaires). Nos adhérents peuvent par ailleurs se situer sur des zones dans lesquelles les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont mises en place pour répondre aux enjeux environnementaux définis dans les Programmes de Développement Rural (préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique).

#### *Les espaces et espèces protégés*

Plus spécifiquement sur l'amont agricole, la proximité des zones protégées (exemple : zone Natura 2000) et la préservation d'espèces protégées doivent être prises en compte. Sur la zone Terrena, il existe quelques **espèces sensibles** identifiées

pour lesquelles les agriculteurs peuvent être accompagnés individuellement par des aides MAEC afin d'assurer la protection de ces espèces. La diversité génétique des cultures et des animaux est également un enjeu à prendre en compte.

### NOS ENGAGEMENTS

→ **Accompagner nos adhérents afin de contribuer à faire cesser l'érosion de la biodiversité à travers le conseil en exploitation agricole (Solutions-NA®) et le développement de filières permettant la réduction du recours aux produits phytosanitaires.**

#### Les indicateurs clés de performance

- Surface couverte par les **Solutions-NA®** permettant d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires
- Surface de cultures favorables à la diversité des assolements et peu utilisatrices de produits phytosanitaires (lupin, lin, luzerne et féverole)
- SAU en agriculture biologique

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de solutions alternatives aux produits phytosanitaires notamment via différentes <i>Solutions-NA</i><sup>®</sup> optimisant l'utilisation des produits phytosanitaires (cf. PARTIE 2 § 5)</li> <li>• Promotion de modes de productions alternatifs : <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup> et BIO</li> <li>• Promotion de cultures permettant la diversification des assolements et réduire ainsi l'utilisation de produits phytosanitaires</li> <li>• Suivi d'indicateurs agro-environnementaux (couverts végétaux, surface prairies, diversité dans les assolements)</li> <li>• Déploiement de solutions alternatives à travers les Certificats d'Économies de Produits Phytosanitaires</li> <li>• Conformément à la réglementation, nos conseillers préconisent (uniquement s'il est nécessaire de protéger les cultures), des insecticides comportant la mention « abeilles » sur les cultures concernées durant la période de floraison ou durant la période de production d'exsudats, ce qui permet de limiter les impacts sur les insectes non-ravageurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers en exploitation agricole</li> <li>• Projets R&amp;D sur la biodiversité</li> <li>• Participation à la chaire AEI (un axe de travail sur la vie du sol)</li> </ul>

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

En 2020, Terrena a continué ses travaux d'**expérimentation agronomique** au sein du Consortium européen ReMIX. Ce projet (2017-2021) piloté par l'INRAE<sup>22</sup> vise le déploiement des **associations de cultures** chez les exploitants agricoles européens. Ces associations de cultures font partie des solutions techniques permettant aux agriculteurs de **réduire l'usage des intrants de synthèse** (pesticides, engrais...) et donc de **préserver la biodiversité**. Ce travail de recherche a pu être mené grâce à l'implication forte d'adhérents volontaires de la coopérative. Ainsi, des essais menés dans des parcelles de colza associés à

des légumineuses (qui sont alors des plantes compagnes), ont permis de montrer un effet de réduction des attaques d'altise (ravageur des cultures) d'automne. Cela confirme l'intérêt de ces colzas-plantes compagnes, déjà largement promus par Terrena auprès de ses adhérents. D'autres tests sur du maïs associé avec de l'orge sont aussi à l'étude afin de lutter écologiquement contre les dégâts de taupins (en remplacement des insecticides néonicotinoïdes). Pour la seconde année d'essais, ces résultats sont prometteurs. Ils seront donc étendus en 2021 pour un déploiement de la technique en 2022 si les résultats sont concluants.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Afin de contribuer à la réduction des impacts sur la biodiversité, Terrena développe des **Solutions-NA<sup>®</sup> qui contribuent à diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires**. En 2020 ces Solutions-NA<sup>®</sup> ont été déployées sur plus de 96 000 hectares. Cette surface connaît une baisse cette année (-23 %) dû en partie aux difficultés d'implantations des cultures d'hiver 2019 et des conditions météorologiques estivales qui ont limité les implantations d'intercultures.

La **surface des cultures favorables à la diversité des assolements et peu utilisatrices de produits phytosanitaires** comme le lupin, le lin, la luzerne et la féverole a augmenté de 18 % pour atteindre plus de 21 000 ha, grâce à une très forte augmentation des surfaces de lupin (+150 %) en lien avec la création de nouveaux débouchés (alimentation humaine ou animale), ainsi qu'à la croissance continue

des surfaces de lin (+32 %), utilisé en nutrition animale pour ses oméga-3 naturels. Les surfaces de féveroles et de luzerne se stabilisent. Ces cultures sont peu gourmandes en intrants et permettent une diversification des assolements, mais il est important de noter qu'il est conseillé, pour ne pas favoriser leurs maladies, de ne les cultiver qu'une fois tous les 6 ans sur une même parcelle.

On constate chez les adhérents Terrena<sup>23</sup> que les **infrastructures agro écologiques** telles que les prairies sont importantes (42 % de la SAU en prairie pour les exploitations ayant un atelier ruminant). La **diversification des assolements** reste élevée sur le territoire de la coopérative puisque 87 % des exploitations ont au moins 4 cultures dans leur assolement. Le développement des **couverts végétaux** se maintient avec 49 % des exploitations qui implantent des couverts.

22. INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement  
23. Étude sur un échantillon d'adhérents travaillant de façon significative avec la coopérative.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

Il faut noter que la dynamique de **développement de l'agriculture biologique** est importante, tant au niveau des apports de céréales Bio que des approvisionnements (+75 % vs. 2019), ainsi qu'au niveau des surfaces de céréales et oléoprotéagineux en agriculture biologique de la coopérative (+14 %). Cette dyna-

mique fait écho à la Stratégie Bio initiée en 2015 et est rendue possible en partie grâce à la relocalisation des approvisionnements en céréales et oléoprotéagineux pour nourrir les volailles de chair et porcs des filières bio de Terrena avec des céréales et protéines biologiques 100 % françaises.

	<b>2020</b>
<b>Agriculture</b>	
<b>Surface couverte par les Solutions-NA® permettant d'optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires</b>	<b>96 600 ha</b> (- 23 %)
<b>Surface de cultures favorables à la diversité des assolements et peu utilisatrices de produits phytosanitaires (lupin, lin, luzerne et féverole)</b>	<b>21 003 ha</b> (+ 18 %)
Nombre d'agriculteurs BIO apporteurs de céréales et/ou réalisant ses approvisionnements avec Terrena	1 778 (+ 75 %)
<b>SAU en agriculture biologique<sup>24</sup></b>	<b>14 640 ha</b> (+ 14 %)
<b>Données agronomiques sur un échantillon d'adhérents<sup>25</sup></b>	
Surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations	134 ha (+2 %)
Part de la SAU en prairie	30 % (+ 1 pt)
Part de la SAU en prairie des adhérents ayant un atelier ruminant (lait ou viande)	42 % (+ 1 pt)
Part des exploitations disposant de légumineuses pures dans leur assolement	35 % (=)
Part des exploitations ayant mis en place des couverts végétaux	49 % (=)
Part des exploitations avec au moins 4 cultures dans l'assolement	87 % (-2 pts)

24. Pour les apporteurs céréales et oléo-protéagineux de la coopérative.

25. Echantillon de 3 729 adhérents travaillant de façon significative avec la coopérative.

## 7 – Les impacts environnementaux de nos activités

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le groupe Terrena possède **650 sites** (magasins, plateformes logistiques, sites industriels, bâtiments tertiaires, etc.) dont **196 sites de stockage de céréales** (silos et usines de nutrition animale), **99 sites industriels** (Abattoirs, sites de fabrication de produits élaborés essentiellement, minoteries), **132 sites commerciaux** et **191 sites agricoles**. Nos principaux enjeux environnementaux concernent la maîtrise des risques spécifiques à ces sites (pollutions, accidents, incendies, dommages aux biens, explosions...) et en particulier pour nos **195 Installations Classées Pour l'Environnement** (ICPE) qui sont soumises principalement aux régimes de déclaration et autorisation. Quelques sites sont classés Seveso et nécessitent alors des plans de prévention et de protection renforcés. Les autorisations d'exploiter de ces sites sont contrôlées et inspectées par la DREAL (Direction Régionale de

l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ou la DDPP (Direction Départementale de La Protection des Populations). Afin de garantir la conformité de ces sites, un suivi est actualisé et centralisé. Terrena a élaboré un contrôle centralisé permanent de ces sites avec un audit spécifique permettant d'évaluer les critères majeurs classés suivant 4 rubriques : la situation administrative, les anomalies ou litiges potentiellement en cours, la situation technique et l'évaluation des experts techniques des assureurs.

Au-delà des risques industriels, nous travaillons également sur **l'utilisation efficace et durable des ressources** : amélioration continue de la **performance énergétique, optimisation des bilans matière, optimisation des emballages et gestion spécifique des déchets et coproduits**.

### LES ENJEUX

#### *Les installations classées*

La réglementation encadrant les ICPE détermine les obligations auxquelles ces installations sont soumises. En effet, les ICPE sont des installations pouvant présenter des risques spécifiques ou des inconvénients pour l'environnement immédiat, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la nature, l'environnement, les paysages,... D'autres critères comme l'utilisation rationnelle de l'énergie, la conservation des sites, des monuments ou du patrimoine archéologique sont aussi pris en compte dans toutes nos réflexions. Sur 195 sites ICPE du groupe, 110 sites sous soumis à Déclaration, 7 à Enregistrement, 74 à Autorisation et 4 sites Seveso.

#### *Les consommations*

La consommation d'énergie des activités de transformation concerne principalement la chaîne du froid, la chaleur pour l'hygiène et les cuissons, la ventilation, le séchage des céréales ainsi que les installations de manutention nécessaires pour nos moulins et usines de nutrition animales. Elles demeurent peu significatives dans les activités tertiaires. Les consommations et rejets en eaux usées sont concentrés et significatifs dans les processus de production agroalimentaires (Abattoirs, productions de produits élaborés, vins, maraîchage avec leurs installations de lavage, de cuisson et leurs besoins de nettoyage permanent).

#### *Équilibre matière, coproduits et gaspillage alimentaire*

La notion « d'équilibre matière » (valorisation de l'ensemble des parties comestibles d'un animal et des coproduits) est essentielle pour le bon fonctionnement des filières, toutes espèces confondues. La maximisation de cet équilibre permet non seulement de valoriser le travail des producteurs, mais aussi de contribuer à l'utilisation durable des ressources et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. La gestion des différents coproduits issus de nos activités de transformation et leur valorisation sont également à penser dans une logique d'économie circulaire (valorisation des coproduits avec leur utilisation en nutrition animale par exemple).

La gestion environnementale de nos ICPE est indispensable afin de prévenir les impacts potentiels d'ordre environnementaux, opérationnels, économiques ou sociaux qui pourrait survenir dans le cas d'un éventuel accident. Une utilisation durable des ressources peut avoir des impacts économiques positifs sur les coûts de production et notre bilan carbone. Nous sommes en recherche permanente des meilleures techniques disponibles.

**NOS ENGAGEMENTS**

- Assurer un suivi adéquat de nos sites dans une logique d'amélioration continue, et atteindre un taux de couverture du reporting ICPE à 100 % en 2021 pour nos sites ICPE
- Améliorer en permanence notre performance énergétique
- Maximiser les voies de valorisation des coproduits et en particulier celles destinées à l'alimentation humaine

**Les indicateurs clés de performance**

- Taux de couverture du reporting ICPE
- Indicateurs de performance énergétique pour l'électricité, les combustibles et l'eau
- Volumes de coproduits

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Gestion environnementale de nos sites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reporting ICPE consistant au suivi de nos sites selon 4 axes : situation administrative, anomalies ou litiges en cours, situation technique et évaluation qui en est faite par nos assureurs. Ce suivi est assuré par la Direction Technique et Patrimoine, en lien avec les Directions Industrielles et Supply des activités</li> <li>• Revues de management trimestrielles organisées pour chaque site Seveso Seuil Haut</li> <li>• Audits internes permanent et contrôles externes afin de vérifier le niveau de protection de nos installations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Direction Technique et Patrimoine, les Directions Industrielles et Supply des activités, et une vingtaine de relais sur les sites</li> <li>• Investissements consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</li> <li>• Outil du management du patrimoine et des ICPE</li> <li>• Formations dédiées sur les risques environnementaux aux salariés concernés</li> </ul>
<p><b>Performance énergétique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi d'indicateurs de performance énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage de l'Énergie dans les activités et outil de Management de l'énergie (PENTER)</li> </ul>
<p><b>Utilisation durable des ressources : économie circulaire et lutte contre le gaspillage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures d'optimisation des process et des équilibres matières pour lutter contre le gaspillage alimentaire</li> <li>• Travail sur les bilans matières, les équilibres matières, la fiabilité des prévisions de vente et des mises en élevage pour limiter les pertes, les déclassements et les DLC courtes</li> <li>• En nutrition animale :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– utilisation de coproduits issus des industries agroalimentaires en tant que matières premières</li> <li>– recyclage des matières premières non utilisées et des produits non conformes dans le process ou utilisés dans d'autres formules dès que cela est possible.</li> </ul> </li> <li>• Suivi du volume et de la valorisation des coproduits issus de sites de transformation agroalimentaires dans une logique d'économie circulaire (exemple : valorisation de la peau des volailles pour réaliser des aides culinaires, les plumes de canard pour les literies ou encore les abats dans l'alimentation des animaux de compagnie...)</li> <li>• En cas d'inventus dans les circuits habituels, différents circuits de commercialisation parallèles et de dégagements peuvent être envisagés participant ainsi à la lutte contre la précarité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipes opérationnelles des sites industriels</li> <li>• Valorisation de coproduits dans l'alimentation animale</li> </ul>

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Cette année, pour la toute première fois, il n'y a pas eu d'audits de prévention sur sites avec notre courtier et notre assureur, annulés à cause de la situation sanitaire. Néanmoins, nous avons réalisé ensemble le bilan des actions entreprises à la suite des précédentes visites. Plus

d'une vingtaine de visites d'inspection de la DREAL ont eu lieu sur différents sites. Le travail de mise à jour et de création des plans d'urgences liés aux sites ICPE s'est poursuivi. Il est quasiment terminé.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur nos 195 Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE), 98,5 % sont actuellement intégrées au **reporting ICPE** qui consiste au suivi pour chaque site de la situation administrative, des anomalies ou litiges en cours, de leur situation technique et de l'évaluation qui en est faite par nos assureurs. Il reste 3 sites à traiter pour atteindre l'objectif de 100 % à fin 2021. On a constaté 3 mises en demeure pour des écarts réglementaires en 2020. Les **investissements consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions** s'élèvent à 427 K€ pour 2020.

La performance énergétique pour l'électricité et les combustibles du groupe est à nouveau meilleure que la référence. Cependant, on constate un léger recul de cette amélioration par rapport à 2019. La situation à l'échelle du groupe a été globalement mieux maîtrisée pour les combustibles et une baisse est à noter pour l'électricité.

Les Indicateurs de Performance Énergétique (IPE) électricité et combustibles s'améliorent dans le Pôle Produits carnés qui reste sur une trajectoire d'amélioration, mais cela ne compense pas la dégradation des IPE électricité sur les périmètres vins ou semences où la production a sensiblement baissé ainsi que sur le périmètre de la nutrition animale dans une année de transition (nouvelle répartition de la production par usine) alors que l'IPE Combustible s'améliore. Concernant l'eau, on note une hétérogénéité des IPE selon les activités, avec des activités plus consommatrices et d'autres moins par rapport à l'année dernière, ce qui engendre un résultat global légèrement en baisse.

Concernant **les coproduits**, le tonnage au global reste stable avec une légère baisse de l'activité chez Galliance. Le taux de coproduits valorisés se maintient également.

	<b>2020</b>
<b>Maîtrise des risques industriels</b>	
<b>Taux de couverture du reporting ICPE</b>	<b>98,5 %</b> <i>(+ 3,5 pts)</i>
Investissements consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	427 K€ <i>(- 21 %)</i>
Nombre de mise en demeure reçues	3
<b>Performance énergétique</b>	
<b>Électricité et combustibles : évolution de l'indicateur de performance global<sup>26</sup> vs année de référence</b>	<b>- 6,7 %</b> <i>(+ 0,2 pt)</i>
<b>Eau : évolution de l'indicateur de performance vs année de référence</b>	<b>- 5 %</b> <i>(+ 0,2 pt)</i>
<b>Coproduits industriels</b>	
<b>Quantité de coproduits générée dans les Pôles Galliance et Elivia (en Tonnes)</b>	<b>248 646</b> <i>(- 2 %)</i>
<i>Dont taux de coproduits C3 valorisés</i>	87 % <i>(=)</i>

26. MWh / unité d'œuvre

# PILIER SOCIÉTAL

## 8 – La qualité et la sécurité alimentaire

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

La coopérative Terrena a investi dans les outils de transformations afin de mieux valoriser la production des adhérents. Ceci s'accompagne d'une expertise forte afin d'assurer la sécurité sanitaire de nos produits, en nutrition animale et particulièrement en alimentation humaine (farine

et ingrédients végétaux, produits maraîchers, produits carnés divers).

Différentes certifications basées sur des normes et des référentiels reconnus viennent garantir le dispositif mis en place en matière de qualité.

### LES ENJEUX

#### La sécurité sanitaire

La sécurité sanitaire est l'enjeu majeur du secteur agroalimentaire. Cette sécurité doit s'exercer du champ à l'assiette : matières premières et ingrédients sains, respect de la chaîne du froid, maîtrise des risques sanitaires. **La confiance dans les produits et les marques** est la res-

ponsabilité première d'une entreprise mettant ses produits sur le marché.

L'enjeu est tout à la fois de **préserver la santé du client consommateur** et de protéger le capital confiance entre la marque et le client. La réputation est un actif clé.

### NOS ENGAGEMENTS

- Assurer la sécurité alimentaire à tous les stades de la production
- 95 % des sites agroalimentaires certifiés en management qualité ou en sécurité alimentaire<sup>27</sup> d'ici 2025

#### Les indicateurs clés de performance

- Part de sites agroalimentaires certifiés en management qualité ou en sécurité alimentaire (IFS ou FSSC 22000)

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<ul style="list-style-type: none"><li>• Certifications basées sur des normes et des référentiels reconnus (selon les métiers)</li></ul> <p><b>Dans les activités de l'amont agricole</b></p> <p>Plusieurs référentiels sont ainsi représentés au sein du pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Au niveau des groupements de production animale, outre certaines productions sous signes officiels de qualité (Label Rouge notamment), des démarches de certification de management qualité sont en place :<ul style="list-style-type: none"><li>– NF V01-005 : groupement lapin, groupement volaille certifiée,</li><li>– NF V01-007 : volailles label, groupement lait.</li><li>– Au niveau des élevages, des contrôles sont réalisés sur la base de référentiels qualité ou des chartes de bonnes pratiques d'élevage</li></ul></li><li>• L'entreprise Boyé Accouvage est certifiée ISO 9001.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Directions qualité dans les pôles et sur sites</li><li>• Certification en management qualité et en sécurité alimentaire &amp; Référentiel de Certification de la Nutrition Animale</li><li>• Audits internes et externes</li></ul>

27. IFS ou FSSC 22000

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sites de fabrication de Nutrition Animale sont tous certifiés principalement selon un référentiel interprofessionnel exigeant, le RCNA (Référentiel de Certification de la Nutrition Animale), relatif à la sécurité des produits (feed safety) basé sur les principes de l'HACCP<sup>28</sup>. D'autres certifications sont réalisées : STNO (Socle Technique « Nourri sans OGM &lt; 0.9 % »), STNE (Socle Technique Nutrition équine), ou encore GMP + (référentiel néerlandais de feed safety reconnaissant le RCNA).</li> <li>• L'activité de collecte et de stockage des céréales est certifiée CSA-GTP (Charte Sécurité Alimentaire / Good Trading Practice) et a obtenu également des certifications dédiées à des clients majeurs du secteur de la Boulangerie, Viennoiserie &amp; Pâtisserie.</li> </ul> <p><b>Dans les pôles Produits carnés et Galliance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sites industriels livrant à la grande distribution des produits directement destinés aux consommateurs sont audités sur la base du référentiel distributeur International Food Standard (IFS). Ce référentiel d'audit<sup>29</sup> comprend des points précis sur la fabrication et le contrôle du produit, le management qualité, l'HACCP, la traçabilité, etc.</li> <li>• Chez Elivia             <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'ensemble des sites fabricant des produits destinés à la GMS est certifié IFS.</li> <li>– Elivia a également décidé d'engager ses autres sites sur le référentiel FSSC 22000 qui est centré sur la maîtrise des risques sanitaires et applique les principes de l'HACCP.</li> <li>– Enfin, afin de maîtriser le risque sanitaire lié aux EHEC<sup>30</sup>, des audits de l'ensemble des sites sont réalisés dans le cadre du référentiel de la profession Culture Viande et un suivi d'indicateurs de performances est partagé avec les services officiels<sup>31</sup></li> </ul> </li> <li>• Chez Galliance, 100 % des sites sont certifiés IFS depuis plusieurs années et cinq d'entre eux concernés par des marchés UK ou sur le Nord de l'Europe sont également certifiés BRC (British Retail Consortium)</li> </ul> <p><b>Dans le Pôle Végétal spécialisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Différentes certifications sont réalisées ; certification International Food Standard (IFS), BRC, FSSC 22000 ou Global Gap sur la traçabilité et la sécurité alimentaire.</li> <li>• Tous les sites de l'activité Semences ont mis en place une certification ISO 9001.</li> </ul>	

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Dans le Pôle Produits carnés, l'année 2020 marque une **consolidation de la maîtrise EHEC** pour la troisième année consécutive, fruit des différentes actions mises en place depuis 2015. Nous nous sommes attachés à optimiser notre système de référencement fournisseurs.

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire COVID-19 qui a eu un fort impact sur les activités des sites de production (modification des volumes et gammes produites, adaptation de certains postes de travail...).

Certains audits clé de notre système de management de la qualité (audits IFS, audits EHEC Culture Viande) n'ont pu avoir lieu puisqu'ils étaient initialement prévus au 2<sup>e</sup> trimestre 2020. Mais alors que certains référentiels autorisaient une année blanche, Elivia s'est attaché à replanifier ces audits sur le deuxième semestre 2020 afin que leur fréquence annuelle soit respectée.

Dans le Pôle Galliance, dans la continuité des années précédentes, les actions se sont concentrées sur la

28. Hazard Analysis Critical Control Point : c'est un système d'analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise.  
 29. Il s'applique aux fournisseurs de marques de distributeurs pour toutes les étapes de la transformation des produits et aux marques propres fabriquées sur les mêmes lignes.  
 30. EHEC = Bactéries Escherichia Coli Entérohémorragiques.  
 31. Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

**fiabilisation des fondamentaux sanitaires** aux étapes clés de la filière : refonte des cahiers des charges incluant les exigences sanitaires, amélioration des conditions d'éviscération de certains sites et optimisation des conditions du nettoyage. Galliance a également élargi les indicateurs de la synthèse mensuelle partagée avec le Comité de Direction, avec l'ajout de données sanitaires et la mise en place d'un benchmark semestriel entre sites de production avec partage d'expérience sur les bonnes pratiques.

Le Pôle Végétal Spécialisé travaille depuis plusieurs années sur la certification HVE de ses productions aux champs (Hortival, Dalival, Maraîchage). L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire ; certaines certifications prévues sur l'année ont été reportées à 2021 (maraîchage, meunerie). Sur les activités déjà certifiées, les audits ont pu se tenir et les certificats ont été renouvelés.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

En 2020, 70 % des sites ont une **certification en management de la qualité ou de la sécurité alimentaire**. La crise sanitaire a malheureusement retardé certaines nouvelles certifications FSSC 22000 prévues dans le Pôle Végétal Spécialisé et dans le Pôle Produits carnés mais l'objectif d'atteindre 95 % des sites **certifiés d'ici 2025** reste la cible.

Par ailleurs, la part de sites agroalimentaires certifiés IFS **au niveau supérieur** reste élevée (86 %).

Depuis plusieurs années déjà, les sites Elivia sont audités par des auditeurs indépendants mandatés par Culture Viande<sup>32</sup> qui évaluent les différentes activités liées aux produits de viande hachée (steaks hachés frais et surgelés, burgers...) des sites selon un référentiel plus exigeant que la réglementation et évoluant chaque année dans une volonté affichée d'exigence croissante. Les résultats de ces audits témoignent des performances actuelles des sites Elivia, puisque toutes les activités auditées ont été classées « A ».

	2020
<b>Qualité</b>	
<b>Part de sites agroalimentaires certifiés en management de la qualité ou de la sécurité alimentaire (certification IFS ou FSSC 22000)<sup>33</sup></b>	<b>70 % (=)</b>
Part de sites agroalimentaires certifiés IFS niveau supérieur <sup>34</sup>	86 % (- 5 pts)
Part d'usines certifiées Référentiel de Certification de la Nutrition Animale	100 % (=)

32. Le référentiel Culture Viande audite chaque année plus de 40 abattoirs, 40 sites de découpe, 15 ateliers de steak haché frais, 10 ateliers de steaks hachés surgelés et 10 laboratoires, bien que compte tenu du contexte COVID, le nombre de sites audités a été fortement impacté en 2020.

33. Dans les pôles Produits carnés, Galliance et Végétal spécialisé.

34. Parmi les sites IFS des pôles Produits carnés, Galliance et Végétal spécialisé.

## 9 – L'évolution des modes de consommation et les nouvelles attentes des consommateurs

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les consommateurs évoluent : on observe actuellement un **fort besoin de réassurance** sur les aliments qu'ils achètent et en particulier sur les **pratiques agricoles** : origine, signes de qualité, labels, naturalité.

Les leviers de réassurance pour les produits bruts sont plutôt orientés sur l'origine, les modes de production (conduite d'élevage et des cultures), et pour les produits élaborés, il s'agit de la naturalité des recettes, la qualité nutritionnelle, le niveau de qualité et l'origine des ingrédients.

L'innovation est un enjeu majeur pour continuer à répondre aux attentes des consommateurs et créer de la valeur. **Les axes clés d'innovation** sont : la valorisation de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et du bien-être animal, la naturalité, la qualité nutritionnelle, la praticité, la qualité gustative, la traçabilité, l'alimentation végétale.

Nous intégrons ces axes d'innovation à travers nos marques stratégiques telles que *La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup>, Nature de France<sup>®</sup>, Sourires de Campagne<sup>®</sup>, Père Dodu<sup>®</sup>, Tendre & Plus<sup>®</sup>, ou bien à travers nos clients distributeurs (GMS) ou nos clients BtoB<sup>35</sup> (industries agroalimentaires, Restauration Hors Domicile, distribution professionnelle, circuits traditionnels) et à l'export.

L'engagement de Terrena dans les filières est un atout. Depuis 2008, nous avons mis en place des solutions innovantes issues de l'Agriculture Écologiquement Intensive dans les exploitations de nos adhérents. À partir de ce socle de productions, nous développons des **filières différenciées** qui englobent des façons de produire

sous **différents signes de réassurance** proposés aux consommateurs. Cette différenciation peut être portée :

- par nos marques telles que *La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup>,
- des signes officiels de qualité comme le BIO ou le Label Rouge,
- des productions sous cahier des charges comme celui de Bleu Blanc Cœur<sup>36</sup>
- mais aussi par les produits de nos clients et partenaires avec qui nous mettons en place des référentiels ou cahier des charges spécifiques...

La **stratégie digitale** orientée performance de l'exploitation agricole (Conselio) permet également une valorisation filière comme en témoigne le développement de **monagriculteur.coop** : première concrétisation du partage des données des agriculteurs de Terrena à travers l'outil Conselio au service d'une **expérience de traçabilité unique** qui connecte directement agriculteurs et consommateurs.

Le développement de notre **marque propre La Nouvelle Agriculture**<sup>®</sup> constitue un axe stratégique majeur, dont l'enjeu est de remonter dans la chaîne de valeur au bénéfice des éleveurs et producteurs adhérents de Terrena. Cette nouvelle stratégie permet également d'établir **une relation de confiance et de proximité entre l'agriculteur et le consommateur** en créant la marque des agriculteurs. La marque *La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup> nourrit notre capacité à nous réinventer par rapport aux attentes de nos consommateurs et à guider l'évolution de nos modes de production.

### LES ENJEUX

#### ***L'évolution des besoins et modes de consommation***

Les habitudes de consommations continuent à évoluer avec le développement de modes de consommation hors domicile et de produits « prêt-à-consommer ».

#### ***Le besoin de confiance et de transparence s'accroît***

Le besoin de réassurance sur le produit et sur les modes de production (origine, signes de qualité, labels, naturalité) est manifeste. L'enjeu n'est pas seulement de savoir ce que contient le produit, mais comment et par qui il est fabriqué. Les circuits de distribution sont modifiés et le locavorisme se développe. Ces modifications, dont les

consommateurs sont à l'origine, ont changé d'échelle en termes de volume sur certains segments de marchés (ex. BIO). Elles offrent de nombreuses opportunités. De nouvelles habitudes alimentaires autour du végétal se développent ainsi qu'une baisse tendancielle des produits carnés sur certains marchés.

**L'évolution des modes de consommation et les nouvelles attentes des consommateurs** actuels sont en lien avec l'expertise, les engagements et la stratégie de Terrena. On peut en attendre, au-delà du développement de parts de marchés, une amélioration du revenu de nos adhérents et une sécurisation des filières et du modèle économique pour les filières attractives.

35. BtoB = Business to business : à destination des professionnels.

36. Le cahier des charges Bleu Blanc Cœur permet d'améliorer la qualité nutritionnelle des viandes en diversifiant l'alimentation des animaux avec de la graine de lin par exemple, qui est naturellement riche en oméga 3.

## NOS ENGAGEMENTS

- Développer les filières différenciées et à marques, en particulier sur les marchés dynamiques
- Développer *La Nouvelle Agriculture*®, la marque des agriculteurs

### Les indicateurs clés de performance

- Évolution du Chiffre d'Affaires *La Nouvelle Agriculture*® et BIO
- Part du Chiffre d'Affaires agroalimentaire réalisée avec des filières différenciées et à marques

### Les principales actions mises en œuvre

- Élargissement de l'offre sous *La Nouvelle Agriculture*®, en termes de filière (feuilles d'épinard, œufs) et de modes de production (BIO et Label Rouge en volaille)
- Développement de filières différenciées telles que *La Nouvelle Agriculture*®, BIO, Bleu Blanc Cœur® en propre et à travers des partenariats BtoB<sup>37</sup> (U, Fleury Michon, Compass).
  - Référencement de la dinde filière *La Nouvelle Agriculture*® (densité réduite de 30 %, aliment sans OGM < 0,9 % et Bleu Blanc Cœur®, plan de progrès démédication), éligible Egalim sous l'angle des externalités environnementales : les analyses de cycle de vie démontrant une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet serre vs une filière dinde conventionnelle, selon la méthodologie de référence Agribalyse développée par l'ADEME.
- Déploiement de Monagriculteur.coop : première concrétisation du partage des données des agriculteurs de Terrena à travers l'outil Conselio au service d'une expérience de traçabilité unique qui connecte directement agriculteurs et consommateurs
- Dynamique d'innovation en BtoC<sup>38</sup> et BtoB, sur les produits bruts et « prêts-à-consommer ».
- Déploiement du Nutriscore pour la marque Père Dodu® (étiquetage nutritionnel complémentaire sur l'ensemble de produits élaborés de la marque)
- Diversification des productions végétales et développement des spécialités protéiques végétales à travers le Pôle Végétal Spécialisé

### Les ressources engagées

- Ressources marketing et R&D et budget dédié à l'innovation notamment sur l'AEI qui permet l'évolution des pratiques agricoles
- Communication et mises en avant en magasins de nos marques, en particulier pour *La Nouvelle Agriculture*®
- Comité marketing Groupe
- Participation et financement de La Note Globale qui développe un référentiel de notation inédit visant à évaluer l'impact sociétal des produits issus de la production agricole, ainsi qu'un étiquetage associé

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Les **campagnes de communication *La Nouvelle Agriculture*®** se sont poursuivies en 2020 mettant en avant les différentes offres (Poulet, Bœuf, Porc, Lapin, Dinde, Œufs et Feuilles d'épinards), afin d'accompagner la montée en notoriété de la marque qui est perçue par les consommateurs comme une marque française de qualité et responsable, qui permet une juste rémunération aux agriculteurs, qui propose des produits sains et qui inspire confiance. La gamme *La Nouvelle Agriculture*® s'est élargie en 2020 avec une nouvelle **filière œuf *La Nouvelle Agriculture*®**. Cette nouvelle gamme réunit des producteurs en bio et en plein air répondant ainsi aux attentes des consommateurs. Les **feuilles d'épinard *La Nouvelle Agriculture*®** sont les premiers légumes labellisés **Bleu-Blanc-Cœur**, auquel s'ajoute le logo Haute Valeur Environnementale (HVE). Ces mentions valorisantes visent

à promouvoir des produits de bonne qualité nutritionnelle et respectueux de l'environnement. L'application de traçabilité **Monagriculteur.coop** a été étendue à la **filière Dinde *La Nouvelle Agriculture*®**.

La gamme de viande Bio **Sourires de campagne** continue son développement en communiquant toujours plus sur ses engagements, et en recrutant de nouveaux consommateurs. Deux références (Chipolatas et Steak) ont reçu le label **Sélection BIO 2021**. **Tendre et plus**® a retravaillé les emballages de sa gamme cuite en passant sur un nouvel emballage carton, soit une réduction de 75 % de plastique. Afin de mieux **faire connaître leurs engagements**, Bodin et Orchidée Maisons de vin développent leur présence sur les réseaux sociaux.

37. BtoB : Business to business : à destination des professionnels.

38. BtoC = Business to Consumer : à destination directe du consommateur.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

En 2020 la part chiffre d'affaires agroalimentaire, réalisée par les **filiales différenciées** (*La Nouvelle Agriculture*®, BIO, Label Rouge, etc.) s'élève à 21 % avec une progression de 1 point par rapport à 2019. Cela s'explique par un développement important du Chiffre d'Affaires **La Nouvelle Agriculture**® et du **BIO**.

La part du chiffre d'affaires à marque<sup>39</sup> s'élève à 28 %. Le **budget dédié à l'innovation** dans l'ensemble du Groupe a légèrement baissé à 12,7 millions d'euros pour l'année 2020. Depuis le second semestre 2020, l'ensemble des produits élaborés à marque Père Dodu porte le logo **Nutriscore**, en complément de l'étiquetage nutritionnel.

	2020
<b>Filières différenciées et produits à marque</b>	
Part du Chiffre d'Affaires agroalimentaire, réalisée par les filiales différenciées	<b>21 %</b> (+ 1 pt)
Part du Chiffre d'Affaires agroalimentaire, réalisée à marques	<b>28 %</b> (- 2 pts)
Évolution du Chiffre d'Affaires <i>La Nouvelle Agriculture</i> ® 2020 vs 2019	<b>+ 17 %</b>
Évolution du Chiffre d'Affaires BIO vs 2019	<b>+ 10 %</b>
<b>Innovation</b>	
Budget dédié à l'innovation	12 525 K€ (- 7 %)
Part du Chiffre d'Affaires de produits Père Dodu Elaborés porteur du logo Nutriscore	100 %

39. Réalisée avec des produits à marque propre

## 10 – L'acceptabilité sociétale de nos modes de production

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

L'industrie agroalimentaire a permis ces dernières décennies, une **diversification du choix de l'offre** alimentaire et une **amélioration de la qualité sanitaire** des produits proposés aux consommateurs. Les consommateurs nous délèguent ainsi l'acte de préparation des aliments qu'ils consomment. Ceci génère des attentes fortes auxquelles nous devons répondre. On constate aujourd'hui qu'il existe **un écart entre les perceptions ou les attentes des consommateurs**, avec les réalités techniques et économiques de nos métiers tout au long de la filière. Certains phénomènes tels que l'urbanisation peuvent renforcer les écarts de perception avec la réalité, notamment avec celle de l'agriculture et de l'élevage. Une défiance autour du « chimique » est observée assez largement (cf. évolution des comportements autour de la vaccination en France par exemple). Au-delà des consommateurs, **différentes parties prenantes nous interpellent** et questionnent nos pratiques. **Terrena est à l'écoute de ces attentes sociétales** et souhaite relever le défi d'entendre, de comprendre et de répondre à ces attentes diverses. Certaines solutions nécessiteront une **remise en question de modèle** :

- les consommateurs eux-mêmes car les systèmes actuels sont globalement efficaces économiquement et permettent une « consommation de masse » à un tarif compétitif (consentement à payer, pouvoir d'achat)
- les liens entre les différents maillons d'une filière (de la production à la distribution) afin que tous les efforts économiques ne reposent pas que sur

les consommateurs, et que l'acte de production agricole puisse être rémunérateur

- les liens entre acteurs économiques et parties prenantes pour coconstruire les solutions de demain.

La démarche de Terrena repose sur une **vision de long terme dans le respect de la nature et des hommes**, de nos valeurs de progrès, de solidarité et de durabilité et ce, dans l'intérêt de tous :

- **pour nos adhérents agriculteurs** pour les aider à mener, à leur rythme, les transitions nécessaires pour s'adapter à l'évolution des demandes des consommateurs ;
- **pour nos clients** en renforçant l'intégration de nos filières pour renforcer notre proposition de valeur de l'aval à l'amont ;
- **pour les consommateurs** en proposant des produits issus d'une démarche inédite conciliant progrès et nature, qualité et accessibilité, innovations et juste rémunération des producteurs.

Au cœur des sujets sociétaux, nous relevons le sujet du bien-être animal, de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'antibiotiques (utilisés pour protéger les plantes et soigner les animaux si besoin), l'origine des matières premières entrant dans la composition de l'alimentation des animaux et l'utilisation de certains ingrédients ou additifs dans les produits alimentaires élaborés.

#### Focus sur le bien-être animal

Terrena distingue le **bien-être animal** de la **protection animale** : le premier a trait à l'assurance de bonnes conditions de vie des animaux dans les élevages et la seconde s'intéresse aux conditions de vie des animaux de la sortie de l'élevage à l'abattage. Cette distinction est importante en raison de la différence d'acteurs (le bien-être est du ressort de l'éleveur, la protection de celui du transporteur et de l'abattoir). En lien avec l'AEI et *La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup> mais aussi de ses engagements dans les productions en BIO, sous label et sous certification, Terrena a initié de longue date ses réflexions sur le bien-être animal et la protection animale, avec la spécificité d'avoir intégré des parties prenantes clé dans cette approche.

Pour définir le bien-être animal le plus objectivement possible, nous nous appuyons sur la définition du *Farm Animal Welfare Council*<sup>40</sup>, qui identifie **cinq grandes libertés pour les animaux d'élevage** :

- absence de soif, de faim et de malnutrition,
- présence d'abris appropriés et de confort,

- absence de maladies ou de blessures (avec un effort particulier sur la prévention pour limiter les traitements),
- absence de peur et d'anxiété,
- possible expression des comportements normaux de l'espèce.

Appréhendé comme une source pertinente d'innovation et une opportunité de **revisiter nos pratiques** d'élevage, le bien-être animal constitue l'un des axes stratégiques de nos programmes de Recherche. Les approches en filières (*La Nouvelle Agriculture*<sup>®</sup>, Agriculture Biologique, Label Rouge, etc.) que nous nous attachons à développer intègrent ces notions.

Il est important pour Terrena que ces évolutions se fassent dans le respect de l'approche « One Welfare » qui prend en compte le **bien-être de l'animal, mais aussi celui de l'éleveur et de l'environnement**.

40. Ce conseil britannique indépendant est destiné au bien-être des animaux d'élevage en exploitation, pendant le transport, et en abattoir.

## LES ENJEUX

### **Le bien-être animal**

Le rapport de l'Homme à l'animal a profondément évolué. C'est un sujet de société, de débats parlementaires continus et d'évolutions réglementaires attendues.

### **La maîtrise des intrants**

Les intrants (engrais, produits de protection de la plante), les médicaments pour l'élevage (antibiotiques) font l'objet de plans gouvernementaux et de démarches volontaires (ex. Ecophyto, Eco-antibio). Il s'agit de maîtriser les effets à court, moyen et long terme des molécules seules et en associations, à la fois sur la santé et l'environnement et de lutter contre l'antibiorésistance. L'évolution de la séparation de la vente et du conseil pour les produits sanitaires se précise, ce qui renforce le besoin de construire un **modèle économique du conseil** en complément du modèle économique basé sur la vente d'intrants aux exploitations agricoles.

### **La durabilité des matières premières**

Pour produire, l'amont utilise des matières premières, la transformation utilise des ingrédients. La durabilité de ces apports est à prendre en compte tant sur ses impacts directs (ex. OGM) que ses impacts indirects (ex. l'impact de la culture de soja sur les zones forestières).

### **L'acceptabilité sociétale d'ingrédients, matières premières et process alimentaire**

Depuis plusieurs années, certains additifs, ingrédients, matières premières ou process font l'objet d'attention particulière, par les autorités qui définissent leurs conditions d'utilisation. Parfois indépendamment du statut réglementaire et des éléments de preuves scientifiques, certaines substances font l'objet de controverse. Des applications mobiles, plébiscitées par les consommateurs, permettent de connaître facilement la présence de ces substances dans les produits alimentaires et d'y associer une évaluation (en complément de la qualité nutritionnelle notamment).

L'acceptabilité sociétale est clé pour l'ensemble des activités agricoles et des activités de transformation. La réglementation peut être un levier dont les conséquences techniques et économiques doivent être maîtrisées. Les dilemmes sociétaux ne peuvent s'accompagner d'acte de malveillance et d'atteintes aux biens et aux personnes. Pour ce faire, l'écoute des parties prenantes reste déterminante pour trouver les points d'équilibre.

Enfin, il est clé **d'adapter l'offre aux attentes du marché afin de saisir les opportunités** que ces évolutions représentent pour la coopérative et ses adhérents.

## NOS ENGAGEMENTS

- **Améliorer l'acceptabilité sociétale de nos productions en matière de bien-être animal :**
  - Produire 100 % d'œufs issus de poules élevées en plein air, Label Rouge, biologique ou au sol d'ici 2025
- **Accompagner nos adhérents dans la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et de produits phytosanitaires**
- **Assurer un approvisionnement durable en nutrition animale**
- **Identifier, limiter ou substituer les substances controversées dans les produits que nous fabriquons**

### **Les indicateurs clés de performance**

- Part du Chiffre d'Affaires réalisé avec des filières dont les animaux ont accès à un parcours extérieur ou bénéficiant de densités d'élevage réduites
- Part de poules pondeuses en élevages alternatifs
- Part de lots non traités aux antibiotiques
- Part de céréales utilisées en Nutrition Animale avec une origine 100 % France
- Part de soja « non-OGM »

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Bien-être animal et protection animale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de filières différenciées dont les modes de production sont plus respectueux du bien-être animal (démarche <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup>, mais aussi toutes les productions qui suivent des normes plus élevées, en cohérence avec les labels de qualité et les exigences de nos clients)</li> <li>• Déploiement de Tibena, un outil numérique de mesure et de progrès au service du bien-être animal, basé sur les 5 libertés fondamentales et près de 80 indicateurs. Tibena a été développé par le service R&amp;D de Terrena en partenariat avec le monde professionnel (instituts techniques et de recherche<sup>41</sup>) et le monde associatif (CIWF<sup>42</sup>), et se décline pour les élevages de porc, lapin, bovin lait et volaille.</li> <li>• Audits Tibena des éleveurs de poulets, lapins et porcs <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup>, ainsi que les filières Volaille Bio et Label Rouge</li> <li>• État des lieux sur la prise en compte du bien-être et de la protection animale au sein des productions animales de Terrena (réalisé en 2020)</li> <li>• Reconnaissances externes de notre engagement en faveur du bien-être animal :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Trophée de l'Innovation 2019 en élevage de lapins pour la marque Lapin &amp; Bien aux Trophées du bien-être animal CIWF ; qui récompense leur système de parcs innovant</li> <li>– Poulet d'Or 2016 pour le poulet <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup> aux Trophées du bien-être animal CIWF ; qui récompense le travail mené par les équipes Terrena sur le poulet <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup> portant sur la réduction de la densité d'élevage, le rythme de croissance et l'enrichissement du milieu des volailles (lumière naturelle, objets à piquer et perchoirs)</li> <li>– Second prix de l'innovation 2016 pour l'application Tibena Porc aux Trophées du bien-être animal CIWF</li> <li>– Poulet d'Or 2010 pour le poulet Fermier d'Ancenis Label Rouge aux Trophées du bien-être animal CIWF</li> <li>– Reconnaissance bien-être animal reçue par notre client Compass Group France : mention d'honneur « Lapin d'Or », pour son engagement en faveur des lapins issus d'élevages hors-cage, grâce à l'appui de Terrena dans le cadre de la convention <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup>.</li> <li>– Initiative « Eleveurs et Bien » par la filière lapin avec CAVAC et Loeul &amp; Piriot afin de développer et promouvoir un nouveau système de logement hors-cage pour les lapins. L'association a créé un référentiel spécifique et lancé une nouvelle marque commerciale qui y répond : « Lapin &amp; Bien » qui a reçu le « Trophée de l'Innovation en élevage de lapins » par CIWF</li> <li>– Progression de deux rangs dans le classement 2019 du rapport Business Benchmark for Farm Animal Welfare<sup>43</sup> publié en avril 2020, Terrena se hisse au niveau 3 sur 6 (cf. focus 2020)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement au service du bien-être animal</li> <li>• Nombre d'audits réalisés avec Tibena             <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité bien-être animal interne animé par l'expert bien-être animal de l'équipe R&amp;D AEI et réunit les responsables de groupement de production ainsi que des vétérinaires afin de partager le déploiement de Tibena, les plans d'actions à mettre en place ou les résultats de projets de recherche (non réuni en 2020)</li> </ul> </li> <li>• Ressources et budget alloué au Laboratoire d'Innovation Territorial « Ouest Territoires d'Élevage », association pour co-construire et déployer de nouvelles solutions en faveur du bien-être et de la santé des animaux d'élevage, et des conditions de travail dans les élevages, chez les transporteurs et les abattoirs.</li> <li>• Ressources affectées à la protection animale sur site (responsables protection animale et responsables qualité pour les contrôles et les audits)</li> <li>• Formation à la protection animale</li> </ul>

41. ONIRIS, INRA et IDELE pour Tibena lait.

42. CIWF : Compassion In World Farming, organisation non gouvernementale dédiée au bien-être des animaux d'élevage.

43. Le BBFAW (Business Benchmark on Farm Animal Welfare) est un classement annuel international qui évalue les entreprises agroalimentaires sur leur prise en compte du bien-être des animaux d'élevage.

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><i>Direction des Productions et Filières Animales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement à arrêter la production et la commercialisation d'œufs issus de poules pondeuses en cage à horizon 2025 (Terrena accompagnera chacun des éleveurs concernés dans cette transition)</li> <li>• Lancement en mai 2020 d'une nouvelle filière œuf <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup> qui réunit des producteurs d'œufs en bio et en plein air.</li> <li>• Déploiement de plans d'action autour de la lumière naturelle, l'enrichissement du milieu, la réduction des densités, la mise en place de souches à croissance lente dans les élevages de volaille (réduction de densité par exemple dans le poulet <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup>)</li> <li>• Déploiement de l'enrichissement pour différentes productions plein air ou en bâtiment (perchoirs, grains à la volée). Lancement en 2019 puis déploiement en 2020 de la Solution-NA<sup>®</sup> Perch'up, solution de perchage innovante (carton compostable à usage unique) qui favorise l'expression du comportement naturel des animaux</li> <li>• Essais en cours pour éviter la caudectomie et la castration des porcs ou encore le débèquage des dindes</li> <li>• Arrêt de la castration des porcelets pour les porcs <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup></li> <li>• Suppression du débèquage en poulet de chair (toutes filières) et en dinde <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>®</sup></li> <li>• Projets de recherche autour du bien-être animal (par ex : projet « Sant'Innov » qui permet une évaluation du bien-être animal en production laitière<sup>44</sup>)</li> <li>• État des lieux sur la prise en compte du bien-être animal au sein des filières animales de Terrena (réalisé en 2020)</li> <li>• Adhésion de Terrena à l'Association LIT Ouesterel pour développer des innovations en faveur du bien-être et de la santé des animaux d'élevage</li> </ul> <p><i>Pôle Produits carnés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du niveau d'exigence relatif à la Protection animale vis-à-vis de nos différents fournisseurs : apporteurs vifs, transporteurs, fournisseurs de viande</li> <li>• Audits internes inopinés de tous les abattoirs 2 fois par an sur la base d'un référentiel interne exigeant. La collaboration se poursuit avec l'OABA<sup>45</sup> avec une fréquence cible d'audit de chaque abattoir tous les 2 ans depuis 2020.</li> <li>• Réalisation d'audits sur tous les sites Elivia en 2020 suivant la grille d'évaluation de la protection animale à l'abattoir d'Interbev. (grille uniquement disponible à date pour l'espèce bovine)</li> </ul> <p><i>Pôle Volailles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement de Galliance à promouvoir une offre 100 % conforme aux exigences du Better Chicken Commitment en 2024</li> <li>• Procédures de maîtrise et de contrôle de la protection animale mises en œuvre au quotidien par des personnes formées en abattoir</li> <li>• Adhésion de Galliance à l'Association Étiquette Bien-Être Animal (AEBEA) début 2020 pour proposer un référentiel et un étiquetage unique sur le bien-être animal</li> </ul> <p>NB : comme dans toute l'Union Européenne, l'élevage d'animaux de ferme génétiquement modifiés ou clonés est interdit, quelles que soient les espèces.</p>	

44. Aux côtés de l'INRA, de l'IDELE, de l'ESA, d'AgroCampus Ouest, d'Oniris et de l'Université d'Angers.  
45. OABA : Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<p><b>Utilisation d'antibiotiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur la « démédecation » en production animale en s'appuyant sur les bonnes pratiques d'élevage et le savoir-faire des éleveurs et des équipes techniques : suivi mensuel au sein des groupements volaille, volaille Bio et label, groupement lapin</li> <li>• Conformément à la réglementation française, pas d'utilisation de promoteurs de croissance tels que les hormones en production animale, ni d'antibiotiques à des fins prophylactiques ou de croissance.</li> <li>• Mise en place de filières sans antibiotiques en poulet de chair Bio et Label, sous <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>46</sup> (poulet de chair, dinde lapin, et porc<sup>46</sup>) ou pour des marques de clients partenaires, ainsi qu'une filière porc à haut statut sanitaire en porc - concept émergence) et sans antibiotique dès la naissance (Porc « Bien Produire Bien Consommer »).</li> </ul>	
<p><b>Utilisation des produits phytosanitaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. § 5</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. § 5</li> </ul>
<p><b>Durabilité des matières premières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats majoritairement en France</li> <li>• Mise en place pour les filières <i>La Nouvelle Agriculture</i><sup>47</sup>, d'une alimentation animale sans OGM (&lt;0,9%)<sup>47</sup>, y compris les ingrédients protéiques végétaux, quelles que soient les espèces.</li> <li>• Engagements dans la charte DURALIM<sup>48</sup> (2018-2021) à : <ul style="list-style-type: none"> <li>– poursuivre ses actions en matière de qualité et sécurité sanitaire des aliments,</li> <li>– favoriser et développer la part des matières premières d'origine France dans la fabrication des aliments pour animaux,</li> <li>– collecter et compiler des informations relatives à l'origine des matières premières,</li> <li>– favoriser le recours aux protéines végétales produites en France et aux importations présentant le plus de garanties de durabilité.</li> </ul> </li> <li>• Participation au programme de recherche et d'expérimentation SOS Protein (2016-2020) qui vise à améliorer l'autonomie protéique en Bretagne et en Pays de la Loire dans les filières animales et végétales (production de fourrages riches en protéines).</li> <li>• Mise en fonction d'OLEOSYN BIO avec Avril afin de structurer<sup>49</sup>, une filière Biologique complète à partir de graines oléagineuses françaises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipes achats et qualité en nutrition animale</li> <li>• Site de fabrication de nutrition animale situé à Ingrandes-sur-Vienne (86) dédié à la cuisson-extrusion de graines oléo-protéagineuses (l'intégration de cette technologie innovante sur ce territoire permet à nos agriculteurs coopérateurs, des débouchés locaux pour de nouvelles cultures oléo-protéagineuses telles que le lin et la féverole)</li> </ul>
<p><b>Acceptabilité sociétale des ingrédients, des matières premières et des process alimentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille autour des substances controversées</li> <li>• Poursuite de la démarche « Clean Label<sup>50</sup> » et création d'une liste positive réduite du nombre d'additifs dans nos recettes (Elivia)</li> <li>• Démarche de « Clean Label » pour Père Dodu (Galliance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe R&amp;D (reformulation) et qualité (veille)</li> </ul>

47. Hors bovins.

48. DURALIM : première plateforme collaborative pour l'alimentation durable des animaux d'élevage en France qui regroupe des acteurs de l'amont, de l'aval et de la société civile.

49. Outil de trituration situé dans les Deux-Sèvres.

50. Clean Label : il s'agit d'une démarche menée par les acteurs de l'agroalimentaire visant à simplifier les recettes produits (moins d'additifs et des ingrédients plus naturels) et donc les déclarations d'ingrédients.

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

### **Bien-être animal et protection animale**

Le **Business Benchmark on Farm Animal Welfare** (BBFAV) est un classement annuel international des entreprises agroalimentaires qui évalue leur prise en compte du bien-être des animaux d'élevage, en analysant leur politique de bien-être animal, leurs engagements, les performances atteintes et leur transparence. Dans leur rapport publié en avril 2020, la coopérative Terrena a progressé de deux rangs dans le classement 2019, et se hisse au niveau 3 du classement (sur 6 niveaux, 1 étant le niveau le plus élevé<sup>51</sup>).

Terrena a lancé **en mai 2020 une nouvelle filière œuf La Nouvelle Agriculture®**. Cette nouvelle gamme réunit des producteurs en bio et en plein air. Les producteurs de porc *La Nouvelle Agriculture®* ont mis progressivement fin à la castration des porcelets sur 2020. L'abandon de cette pratique est garanti par un cahier des charges et contrôlé annuellement par un Organisme Certificateur.

Le **Laboratoire d'Innovation Territorial (LIT) Ouesterel**, dont Terrena est membre fondateur, fédère un ensemble d'acteurs<sup>52</sup> pour réconcilier élevage et société, et bénéficie du soutien et de l'engagement de l'État dans le cadre du Grand Plan d'Investissement et des trois Régions de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire, pour développer à grande échelle des innovations en faveur du bien-être et de la santé des animaux d'élevage. Suite aux travaux conduits en 2019 pour créer un référentiel partagé « bien-être et santé des animaux d'élevage »

### **Durabilité des matières premières**

L'année 2020 marque une étape importante de la **Stratégie Bio** initiée en 2015 par le Conseil d'Administration : **relocaliser les approvisionnements en céréales, protéagineux et oléagineux** (tournesol, soja, colza,...) pour nourrir, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les volailles de chair et porcs des filières biologiques de Terrena avec des céréales et protéines biologiques 100 % françaises. Ce projet a été rendu possible grâce à un travail d'accompagnement des conversions en grandes cultures, par l'augmentation du nombre de techniciens bio, la production de semences afin de choisir les meilleures variétés pour la nutrition des animaux tout en étant adaptées aux spécificités de l'Agriculture Biologique. Des investissements matériels dédiés à l'Agriculture Biologique ont été effectués dans la coopérative (une ligne spécialisée de semences, le silo de Lusignan, la nouvelle usine de trituration Oléosyn Bio et la deuxième usine d'aliment à Ecoflant qui sont maintenant dédiés 100 % bio français). Les graines de

afin de guider les choix des innovations et informer les consommateurs, un **référentiel poulet de chair partagé** avec l'Association Étiquette Bien-Être Animal (AEBEA) a été finalisé début 2020. Terrena participe à un comité technique regroupant plus d'une vingtaine de parties prenantes autour de l'élevage dont le but est de coconstruire un **référentiel bien-être pour la filière porcine**.

Afin de mieux informer les consommateurs et valoriser les engagements des éleveurs pour améliorer le bien-être animal, **Galliance a rejoint l'Association Étiquette Bien-Être Animal** (AEBEA) début 2020 pour proposer un référentiel et un étiquetage unique sur le bien-être animal. Le référentiel technique n'existe pour l'instant que pour la filière poulet de chair. Inédit en France et exigeant avec plus de 230 critères, ce dispositif a été coconstruit dans une volonté commune d'accompagner les progrès de la filière tout en informant le consommateur de manière claire, fiable et robuste. À ce titre, des audits indépendants par des Organismes Certificateurs se sont déroulés durant l'année 2020 sur des élevages de poulet *La Nouvelle Agriculture®*, toutes productions confondues, ainsi que sur des couvoirs fournisseurs et des abattoirs Galliance, avec l'ambition d'un étiquetage digitalisé de la note relative au mode d'élevage sur l'application monagriculteur.coop. En 2020, à la demande de Galliance, 2 abattoirs ont été audités selon le référentiel d'audit protection animale approuvé par l'AEBEA.

tournesol et une partie des graines de soja sont produites par les adhérents de Terrena et triturées localement sur le site de Thouars et tous les tourteaux issus de ces graines sont incorporés dans les aliments des volailles de chair et porcs. Enfin les filières animales ont mis en place des productions de **poulets et porcs nourries aux céréales et protéines bio 100 % françaises**. L'objectif est de développer des filières biologiques plus cohérentes et responsables, valoriser les productions des adhérents en répondant à des attentes sociétales fortes : la prévention de la déforestation importée, l'impact sur le changement climatique (moins de transport et donc moins d'émission de CO2), la contribution aux filières agricoles françaises, mais aussi préserver la biodiversité grâce à des cultures sans pesticides. Ainsi, la filière volaille Bio Bodin devient la première filière de volaille Bio nationale à faire ce choix stratégique fort et structurant, au côté de la filière porc Terrena / Unebico.

51. 6 niveaux : Niveau 1 - l'entreprise a une position de leader en matière de BEA, Niveau 2 - le BEA fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise, Niveau 3 - l'entreprise a une stratégie BEA, mais du travail reste à faire pour en assurer le déploiement, Niveau 4 - des progrès en cours pour implémenter les politiques et engagements BEA, Niveau 5 - le BEA est un enjeu business mais des preuves limitées sur le management BEA dans l'entreprise, Niveau 6 - le BEA n'est pas ou peu considéré comme un enjeu business.

52. Plus de 40 acteurs des filières agricoles et agroalimentaires (recherche, enseignement agronomique et vétérinaire, instituts techniques agricoles, chambres d'agriculture, coopératives et autres industries agroalimentaires, distributeurs, startups, associations du bien-être animal, conseils régionaux et collectivités territoriales, etc.)

Débuté en 2016 et clôturé fin 2020, le programme **SOS PROTEIN** est une initiative des Régions Bretagne et Pays de la Loire pour plus d'**autonomie protéique dans les élevages de l'ouest de la France** en se rendant moins dépendant du soja importé notamment. Construit autour de 4 projets de recherche et d'expérimentation avec de nombreux partenaires du monde agricole, Terrena a participé à 3 d'entre eux :

- PROGRAILIVE, qui vise à sécuriser les cultures de pois, lupin et féverole
- 4AGEPROD, qui vise à produire des fourrages riches en protéines
- TERUNIC, qui a pour objectif d'évaluer l'impact territorial des différentes stratégies d'amélioration de l'autonomie protéique.

Ce programme a notamment permis de mutualiser les connaissances de tous les acteurs (agriculteurs, chercheurs, ingénieurs et techniciens), d'intégrer des groupes de travail au niveau européen, de produire collectivement de nouvelles connaissances (expérimentation, enquêtes), de transformer ces connaissances en outils de développement utilisables par les agriculteurs, notamment nos adhérents éleveurs. Plus d'une centaine de documents techniques et pédagogiques ont été produits, et sont en cours d'expertise pour une communication et une valorisation en 2021 auprès des adhérents et des activités de la coopérative.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

La part du Chiffre d'Affaires réalisé avec des filières dont **les animaux ont accès à un parcours extérieur ou bénéficiant de densité d'élevage réduite chez Galliance** est de 28 % (+ 1 pt vs 2019), la progression ayant été limitée par la crise sanitaire qui a engendré l'arrêt des débouchés en RHD et des reports d'achat selon les disponibilités des produits en GMS. La part de **poules pondeuses en élevages alternatifs** au sein du groupement œuf de Terrena continue de progresser et atteint désormais 70 % en 2020 (+6 points par rapport à 2019) dans la ligne de l'engagement pris. Cette augmentation s'explique par la croissance de la part des élevages en plein air.

La baisse du **nombre d'audits Tibena** s'explique par une réduction importante des audits en volailles, notamment en poulet bio et en Label Rouge, du fait d'une réorganisation des plannings et dans l'attente de la version 2 de l'application. En revanche, le nombre de sites audités a presque doublé chez les éleveurs de lapins.

Le bon niveau de démédecation des lapins en phase de croissance est resté stable en 2020. L'objectif du groupe est de maintenir un faible **recours aux traitements antibiotiques** (70 % des bandes sans traitements antibiotiques), malgré une problématique virale depuis quelques

années, qui nécessite des traitements ponctuels. Du côté des volailles fermières d'Ancenis, la part de volailles élevée sans antibiotiques est toujours supérieure à 99 % grâce à l'effet conjugué de l'amélioration des pratiques, du développement de l'efficacité des solutions alternatives (à base de plantes notamment) et de la qualité sanitaire des jeunes oisillons.

Le **nombre de personnes formées à la protection animale** s'élève à 383 en 2020. Cette variation (-7 %) est liée principalement à des mouvements de personnels.

Côté nutrition animale, l'engagement dans la **charte DURALIM** continue : 100 % des céréales utilisées sont d'origine française. Concernant les tourteaux de soja (qui représentent 11 % des tonnages de matières premières utilisées en nutrition animale), 20 % sont garantis sans OGM (contre environ 15 % pour la moyenne française selon nos estimations issues des données de production et d'importation du marché Français). Il est important de noter que 38 % des matières premières utilisées en nutrition animale sont des coproduits, c'est-à-dire que l'alimentation animale permet de valoriser des végétaux qui ne sont pas consommés par l'homme (tourteaux, etc.) dans une logique d'économie circulaire.

53. Trophée CIWF de l'Innovation 2019 en élevage de lapins pour la marque Lapin & Bien.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

	<b>2020</b>
<b>Bien-être animal</b>	
<b>Part du Chiffre d'Affaires réalisé avec des filières dont les animaux ont accès à un parcours extérieur ou bénéficiant de densité d'élevage réduite chez Galliance</b>	<b>28 %</b> (+ 1 pt)
<b>Part de poules pondeuses en élevages alternatifs au sein du groupement œuf Terrena (plein-air, BIO et au sol)</b>	<b>70 %</b> (+ 6 pts)
Nombre de sites d'élevage audités Tibena Porc, Volaille, Lapin	294 (- 32 %)
Nombre de reconnaissances bien-être animal ces 3 dernières années	1 <sup>53</sup>
<b>Protection animale</b>	
Nombre de personnes ayant une formation à la protection animale en cours de validité chez Galliance et dans le Pôle Produits carnés	383 (- 6 %)
<b>Démédication</b>	
<b>Part de bandes de lapins réalisées sans antibiotiques par période de 6 semaines</b>	<b>70 %</b> (=)
<b>Part de lots de volailles fermières d'Ancenis élevés sans antibiotiques par Fermiers d'Ancenis</b>	<b>&gt; 99 %</b> (=)
<b>Durabilité des matières premières utilisées en nutrition animale</b>	
Quantité de matières premières utilisées en Nutrition Animale	1 419 K tonnes (- 4 %)
<i>Dont part de coproduits</i>	38 % (=)
<i>Dont part de tourteaux de soja</i>	11 % (=)
<b>Part de tourteaux de soja non-OGM (vs total tourteaux de soja utilisé)</b>	<b>20 %</b> (+ 2 pts)
<b>Part de céréales utilisées en Nutrition Animale avec une origine France</b>	<b>100 %</b> (=)

## 11 – La valorisation de notre impact territorial

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

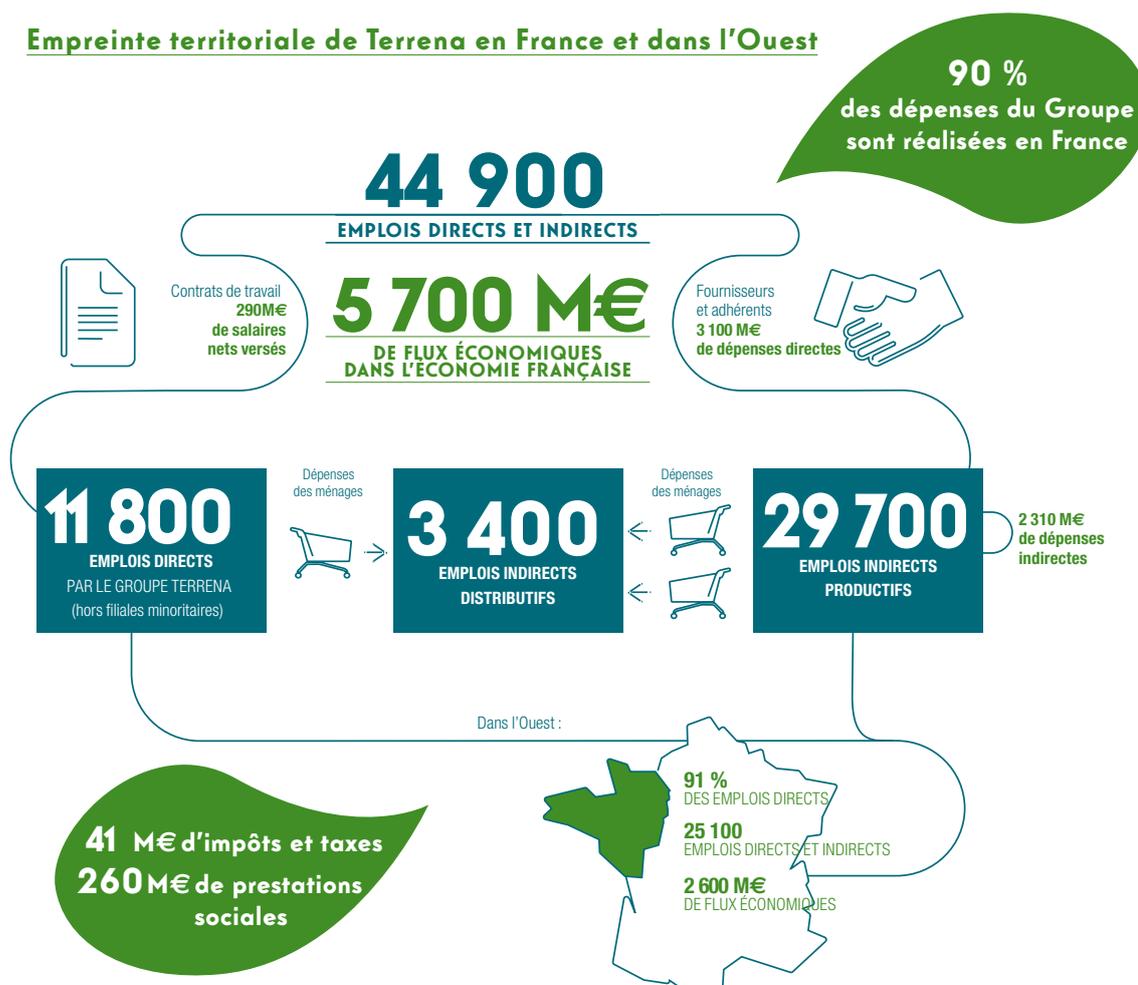
L'activité d'une entreprise génère nécessairement des **impacts sur son territoire d'implantation**. Si les impacts négatifs sont souvent mis en avant, il existe des **externalités positives** à notre activité notamment pour l'écosystème local, qu'il s'agisse des retombées économiques par l'emploi et le recours à des fournisseurs locaux, de dynamiques impulsées avec d'autres entreprises, des liens noués avec des associations ou des établissements d'enseignement... La liste n'est évidemment pas exhaustive. **L'enracinement de la coopérative dans le Grand Ouest** participe à la volonté de Terrena de **s'engager pour le développement de ce territoire**, aussi bien auprès des étudiants, des populations riveraines, des associations, des collectivités locales... Le dialogue ainsi noué est un

axe de création durable de valeur, et de son partage avec l'ensemble des **parties prenantes du territoire**.

Nous présentons les résultats d'une étude dite « **empreinte économique territoriale de Terrena** »<sup>54</sup> actualisée en 2020 (hors filiales minoritaires). Cette étude nous permet :

- de localiser nos dépenses dans l'Ouest<sup>55</sup> et en France,
- d'estimer l'impact direct et indirect de nos dépenses sur l'économie (avec les données statistiques de l'INSEE par secteur économique) et le nombre d'emplois que l'activité de Terrena permet de soutenir.

### Empreinte territoriale de Terrena en France et dans l'Ouest



54. Etude réalisée en 2017 avec le support de la société Evéa-Toovalu en analysant des dépenses des sociétés majoritaires du Groupe sur la base des comptes comptables de l'exercice 2017.

55. Départements suivants : 29, 22, 56, 35, 50, 14, 61, 53, 72, 49, 44, 85, 79, 86 et 37.

## LES ENJEUX

### L'impact local positif

L'activité d'un groupe coopératif est constituée d'un socle de milliers d'adhérents sur un territoire, mais aussi de sites de collecte, de sites de transformation, et des activités supports. L'ensemble participe activement à **la vie des territoires**. Les activités sont dites « non délocalisables »

et elles ont un impact économique et social fort sur chacun de leurs territoires. Ces activités peuvent bénéficier du soutien majoritairement favorable des citoyens et s'appuyer sur l'ensemble des acteurs économiques locaux.

## NOS ENGAGEMENTS

→ Valoriser notre impact territorial

### Les indicateurs clés de performance

- Nombre d'emplois directs et indirects et flux économiques en France et dans l'Ouest

### Les principales actions mises en œuvre

- Contacts avec les établissements locaux de l'enseignement agricole (lycées agricoles, maisons familiales rurales...) : mise en place et animation par les adhérents élus des territoires pour présenter la coopérative, les exploitations, leurs métiers, les offres et solutions techniques...
- Rencontres régulières avec les élus locaux, départementaux et régionaux
- Relations Écoles en particulier avec les principaux établissements de la région
- Actions au service de l'insertion des publics éloignés de l'emploi sur notre territoire : mission locale du Pays d'Ancenis
- Soutien et participations à divers évènements locaux
- Étude de l'empreinte économique de Terrena en France et dans l'Ouest
- Implication dans des projets territoriaux tel que le Laboratoire d'innovation territorial (cf. § 10)

### Les ressources engagées

- Ressources de la Direction du développement Agricole
- Ressources mobilisées pour animer les relations écoles, 4 conventions de partenariat sont signées :
  - Agrocampus Ouest (École d'ingénieur agroalimentaire et horticulture de l'Ouest)
  - Audencia Business School (École de commerce et de management de Nantes)
  - École Supérieure d'Agricultures - Angers Loire (ESA)
  - l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique (ONIRIS)

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Compte tenu du contexte sanitaire les événements et actions locales ont été fortement impactés tant au niveau des Conseils de développement territorial (CDT) que dans le cadre de partenariat clé comme celui avec la mission locale.

L'action phare de 2020 s'est tenue avant la première période de confinement : les **forums de La Consultation**. Sur des sujets agricoles, sociétaux et alimentaires, Terrena a organisé 3 forums dédiés à des débats contradictoires

auxquels elle a invité les parties prenantes des territoires et des représentants d'intérêts. Ces forums se sont tenus à Laval, Nantes et Poitiers.

Le projet de nouvel abattoir Galliance à Ancenis est entré dans une nouvelle phase après une période liée à l'instruction du dossier administratif et à l'obtention du permis de construire. Le projet a ainsi été soumis en novembre 2020 à une **enquête publique**, procédure obligatoire préalable visant à informer le public et à

recueillir ses appréciations. Afin de présenter le projet en amont de cette enquête, Galliance a souhaité prendre l'initiative en organisant le 15 septembre 2020 un véritable **temps d'échange entre acteurs du territoire** en réunissant les éleveurs de notre coopérative, les élus du Pays d'Ancenis et les riverains concernés par notre projet, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises. L'objectif était de rappeler l'importance de ce projet pour la filière volaille de notre territoire et de partager l'ensemble des mesures prises pour favoriser l'insertion de ce site dans la zone de l'Hermitage. Une démarche de concertation appréciée par l'ensemble des participants.

La création de l'**Association LIT Ouesterel** (Laboratoire d'Innovation Territorial « Ouest Territoires d'Élevage ») dont la première Assemblée Générale s'est tenue en

septembre 2020, marque une nouvelle étape dans le projet engagé depuis 2017 par ce collectif d'acteurs pour réconcilier élevage et société par l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux d'élevage. L'originalité de l'association est de **travailler en mode collaboratif avec l'ensemble des parties prenantes** (éleveurs, consommateurs, citoyens, territoires, etc.) pour coconstruire des solutions nouvelles. Afin d'expérimenter en conditions réelles les innovations proposées et leur diffusion, **trois territoires pilotes** représentatifs de la diversité de l'élevage de l'Ouest de la France ont été retenus : les communautés de communes du Kreiz-Breizh en Bretagne (CCKB), du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche en Normandie (P2AO) et du Pays d'Ancenis dans les Pays de la Loire (COMPA). Les premiers travaux de co-construction vont s'amorcer localement dans les mois à venir.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

En 2020, on compte **25 100 emplois directs et indirects** soutenus par l'activité de Terrena dans le Grand Ouest. Notre activité génère près de 2,6 milliards d'euros de **flux économiques dans l'Ouest**.

**La dynamique partenariale avec les écoles** de l'Ouest se poursuit avec 4 conventions en vigueur en 2019. On compte plus 10 actions réalisées dans nos relations Écoles (trois fois moins qu'habituellement en raison du contexte sanitaire). Depuis, 3 ans, Terrena parrainait

une promotion ISTIA-POLYTECH Angers. Ce parrainage a pris fin lors de la cérémonie de remise des diplômes en janvier 2020.

Le **partenariat avec la mission locale** du Pays d'Ancenis s'est poursuivi en 2020, mais compte tenu de la crise sanitaire peu d'actions ont été menées cette année (job dating annulé). De même, la situation sanitaire ne nous a pas permis de mener nos actions auprès des écoles du territoire.

	2020
<b>Empreinte économique territoriale</b>	
<b>Nombres d'emplois directs et indirects dans le Grand Ouest de la France<sup>56</sup></b>	<b>25 100</b>
<b>Flux économiques dans l'ouest</b>	<b>2 600 M€</b>
Nombre de conventions de partenariat signées avec les écoles	4

<sup>56</sup>. Départements suivants : 29, 22, 56, 35, 50, 14, 61, 53, 72, 49, 44, 85, 79, 86 et 37.

## 12 – Les transformations liées au digital dans l'amont de notre chaîne de valeur

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Pour Terrena, le digital représente une **opportunité majeure** pour répondre aux enjeux actuels et à venir via trois axes :

- le développement d'outils et l'analyse des données au niveau agricole afin de progresser en termes de **performances économique et environnementale**,
- la capitalisation de la confiance des consommateurs en **perfectionnant la traçabilité** des produits agroalimentaires,
- la **transformation de l'expérience client**, à l'amont comme à l'aval.

Au niveau agricole, Terrena a investi dans la base Synapse et son interface Conselio afin d'accompagner l'évolution des pratiques agricoles. Assise sur le parcellaire des adhérents Terrena, cette base de données géo-référencées permet d'automatiser le partage des informations relatives aux cultures entre l'agriculteur et la coopérative : préconisations et traçabilité des traitements et fertilisants, adaptation des pratiques grâce aux outils d'aide à la décision... Ces informations permettent aux services R&D et agronomique de Terrena **d'optimiser les techniques et les conseils fournis**. L'outil est utilisé pour les productions végétales, toutes les volailles ainsi que pour les bovins (lait et viande). Les éleveurs peuvent ainsi s'appuyer sur un outil de pilotage global pour centraliser, restituer et valoriser les données des élevages disponibles au sein des différentes activités de la coopérative. En construisant une vision globale de l'adhérent à travers le décloisonnement des données cet outil vient **transformer la relation humaine et digitale entre Terrena et ses adhérents**.

Pour permettre le développement d'innovations en dehors de son écosystème, Terrena s'est également associée avec Axéreal pour mettre à disposition ces informations et permettre leur mutualisation avec d'autres acteurs agricoles.

La société WIUZ, issue de ce partenariat, propose ainsi une ouverture de son modèle conceptuel de données et d'un jeu de données agronomiques (avec un potentiel de plus de 2 millions d'hectares) facilitant le **développement de nouvelles applications** et la promotion de **nouveaux usages**.

Le digital permet aussi à tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire d'exploiter et de valoriser leurs données, entre eux et jusqu'au consommateur final : la **traçabilité augmentée**. Il s'agit notamment d'une demande forte de la part de nos clients distributeurs afin qu'ils puissent valoriser ces données auprès de leurs consommateurs. Nous avons donc conçu, en partenariat avec GS1 France, une plateforme collaborative de traçabilité ouverte à l'ensemble des acteurs du monde agricole et agroalimentaire. Sur cette plateforme, nous avons développé un portail ayant pour finalité d'objectiver et de valoriser nos pratiques agricoles et industrielles : bien-être animal, diminution des intrants non-renouvelables, réduction des émissions de CO2... Véritable **innovation de rupture**, la technologie GS1 rend possible la saisie, la visualisation et le partage d'informations entre toutes les parties prenantes. Cela permet d'informer de façon inédite et novatrice les consommateurs sur l'origine de leur produit et les bonnes pratiques mises en œuvre par les producteurs mais aussi d'optimiser la chaîne logistique.

Cette plateforme est l'amorce d'une **véritable révolution conceptuelle de la traçabilité**. Cette démarche de digitalisation et de structuration des données vise à être déployée à l'ensemble de nos filières grâce à l'expertise acquise sur les mailles de traçabilité. **Monagriculteur.coop** est la première application grand public construite à partir de cette plateforme et la première concrétisation du partage des données des agriculteurs de Terrena issues, entre autres, de l'outil Conselio.

### LES ENJEUX

#### Les transformations liées au digital dans l'amont de notre chaîne de valeur

Le « digital » est une tendance de fond ou « hypertendance » qui bouleverse profondément tous les secteurs économiques. Dans le domaine agricole et agroalimentaire, cette transformation concerne principalement l'amont, les modes de production et de gestion des exploitations. Drones et capteurs permettent de meilleurs diagnostics, robotisation et automatisation permettent de nouvelles approches culturelles. Dès lors, Terrena doit être en mesure de proposer une offre de services numériques innovante

adaptée à ses adhérents et à leurs pratiques. Ce n'est pas seulement une question technologique ou de R&D ; c'est aussi une question de compétences et d'intégration dans les organisations.

Investir dans le digital est un levier pour **améliorer le revenu de nos adhérents**, optimiser leurs pratiques et contribuer à une **différenciation de notre offre par l'innovation**, en amont et à l'aval.

## NOS ENGAGEMENTS

→ Développer l'utilisation du numérique au service de la performance des agriculteurs et de nos filières

### Les indicateurs clés de performance

- Nombre d'utilisateurs d'Outils d'aide à la décision

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<ul style="list-style-type: none"><li>• Stratégie digitale orientée performance de l'exploitation (Conselio) et différenciation filière (Monagriculteur.coop)</li><li>• Développement d'outils digitaux au service de l'amélioration des pratiques : OAD<sup>57</sup> en production végétale et animale</li><li>• Mise en place d'objectif d'augmentation du chiffre d'affaires généré par le service incluant les OAD</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partenariat Wiuz</li><li>• Expertise « data et décisions » et Équipe R&amp;D AEI</li><li>• Outils de cartographie Conselio / Wiuz</li><li>• Conseillers assurant la diffusion des OAD auprès des adhérents</li></ul>

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020 a été une année de consolidation du développement des OAD existants, ainsi que le lancement de l'**OAD «Objectif fourrage»**. Cet OAD permet un pilotage personnalisé du maïs fourrage pour accompagner l'agriculteur du semis à la récolte, en se basant sur des données de fertilité, de température du sol, afin d'optimiser sa production de maïs.

Terrena poursuit le développement de l'**application Monagriculteur.coop** qui vise à fournir une expérience

de traçabilité unique en connectant directement agriculteurs et consommateurs. Ainsi, le consommateur dispose d'un outil pédagogique qui va au-delà de la traçabilité en proposant, pour le produit qu'il consomme, un accès simple à l'agriculteur et aux pratiques agricoles associées. L'application Monagriculteur.coop garantit une transparence au consommateur très détaillée sur l'agriculteur, les conditions d'élevages et le circuit suivi par le produit qu'il vient d'acheter grâce à un simple scan du code-barres et la saisie du numéro de lot.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Pour la coopérative, le digital est un levier pour améliorer le revenu de nos adhérents, optimiser leurs pratiques et contribuer à une différenciation de notre offre par l'innovation, en amont et à l'aval. En 2020, **10 Outils d'Aide à la Décision (OAD)<sup>58</sup>** sont utilisés pour les productions animales et végétales par près de **3 200 adhérents**. La baisse observée (-28 %) est en partie liée aux difficultés d'implantations des cultures d'hiver 2019 et des conditions météorologiques estivales qui ont limité les implantations d'intercultures, et donc le recours aux outils d'aide à la décision (tels que Fertilio, Fongipro). Ces OAD permettent par exemple d'optimiser le traitement des cultures, et ainsi améliorer les impacts environnementaux et les coûts de production des adhérents. Preuve de l'avance de Terrena

en matière de digitalisation, plus **730 000 hectares sont actuellement cartographiés** dans une base de données géoréférencées assise sur le parcellaire des adhérents Terrena. Ces surfaces cartographiées sont élevées et restent stables (-2 %), la réduction du nombre d'exploitation s'explique en partie par le regroupement des exploitations (3 à 5 % par an). Ceci permet d'automatiser le partage des informations relatives aux cultures entre l'agriculteur et la coopérative.

L'application Monagriculteur.coop a été étendue en 2020 à 4 nouvelles filières *La Nouvelle Agriculture®* : la Dinde, les Œufs Plein Air, les Œufs Bio et la farine (en boulangerie artisanale). Terrena dispose désormais de **8 filières avec traçabilité augmentée**.

57. Outil d'Aide à la Décision.

58. Tibena, Profilia, Prévilor, Fertilio360, FertilioSat, Fertilioerm, Fertiliol, Fongipro, GPS et Objectif Grain et Fourrage.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

	<b>2020</b>
<b>Nombre d'utilisateurs d'Outils d'Aide à la Décision (OAD)</b>	<b>3 241</b> <i>(- 28 %)</i>
Surface cartographiée dans Conselio	734 690 ha <i>(- 2 %)</i>
Nombre d'exploitations dont les surfaces sont cartographiées dans Conselio	6 255 <i>(- 10 %)</i>
Nombre de filières avec traçabilité augmentée (Monagriculteur.coop)	8 <i>(+ 4)</i>

## PILIER SOCIAL

### 13 – La santé et la sécurité des personnes, les conditions de travail

#### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Au sein du groupe Terrena, de nombreuses activités et notamment industrielles (activités agroalimentaires) sont exposées aux risques d'accidents. **La sécurité est un enjeu majeur** pour Terrena depuis plusieurs années. Pour s'améliorer, l'engagement de chacun est primordial, afin d'établir une véritable **culture d'interdépendance**, où chaque collaborateur se préoccupe de la sécurité de l'autre. **L'évolution des comportements** (exemplari-

té, vigilance, bienveillance...) permet à chacun d'être acteur au quotidien et de contribuer à notre **démarche d'amélioration**, en instaurant une « **culture sécurité** ».

Ces démarches se construisent sur plusieurs années en agissant à différents niveaux : faire évoluer les comportements (formation, management, procédures, etc.) et **les conditions de travail** elles-mêmes (process, etc.).

#### LES ENJEUX

##### L'importance de la prévention

Nos activités exigent de prévenir les **accidents de travail** ainsi que les **maladies professionnelles**. Il existe des conditions particulières de travail liées au secteur agricole et agroalimentaire parmi lesquelles : la saisonnalité des activités, le travail posté, le travail dans la chaîne de froid, l'utilisation de machines et outils de découpe et les risques routiers. Outre les salariés, la coopérative doit

porter une attention particulière aux prestataires externes et aux intérimaires, et accompagner ses adhérents.

Il est important de **prévenir toute atteinte potentielle à la santé des salariés** et à la **qualité de vie** au travail de nos salariés. Les conditions de travail peuvent impacter l'absentéisme mais aussi l'attractivité de nos métiers.

#### NOS ENGAGEMENTS

→ Éviter tout accident et maladies professionnelles



##### Les indicateurs clés de performance

- Taux de Fréquence accident du travail
- Taux de Fréquence maladies professionnelles

##### Les principales actions mises en œuvre

- Politique Sécurité Groupe et un Comité d'Excellence Sécurité (Groupe, pôles et BU) qui définit la feuille de route Sécurité.
- Déploiement des outils Safety first :
  - Rencontres Sécurité terrain sur poste de travail
  - Modules de formation de l'École de Santé Sécurité Terrena (ESST) pour managers et opérateurs
  - Safety Days
  - Visites managériales (par les membres du COMOP)
- Travail sur la pénibilité et les maladies professionnelles :
  - identification des postes présentant des risques TMS<sup>59</sup>
  - études de poste menées chaque année dans le cadre du Plan Annuel de Prévention
  - aménagements et investissements ciblés pour améliorer les conditions de travail
  - formations
- Accord de Groupe relatif à la gestion des risques professionnels
- Sensibilisation auprès des adhérents

##### Les ressources engagées

- Comité d'Excellence Sécurité et Comité Sécurité (COSEC) qui contribue au déploiement opérationnel de la politique Sécurité grâce au réseau sécurité groupe constitué de près de 70 personnes.
- Ressources engagées à réaliser les Rencontres Sécurité Terrain
- Formateurs internes de l'École Santé Sécurité Terrena (ESST)

59. Troubles Musculo-Squelettiques

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Terrena et l'ensemble de ses filières ont dû s'adapter rapidement aux évolutions des protocoles sanitaires et recommandations nationales françaises. Dans ce contexte, Terrena a eu comme ligne directrice de protéger la santé et la sécurité de ses salariés et de

contribuer à l'effort national visant à enrayer la progression de la pandémie.

Par exemple, il a été mis en place des **fiches dites « réflexes »** visant à encadrer, conseiller et orienter les salariés sur le lavage des mains, le port du masque, la gestion des zones collectives, etc.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Malgré le contexte sanitaire, les moyens dédiés à la prévention de la sécurité ont été soutenus en 2020 comme en témoigne le nombre de Rencontres Sécurité Terrain (8 657 soit une augmentation de +25 %), et la part de managers de proximité formés par l'ESST qui reste élevée (93 %). Malheureusement, beaucoup de sessions de formations sécurité ont été annulées : le module de formation ESST opérateur n'a pas pu être déployé comme prévu (607 personnes formées, soit 27 % de moins que l'année dernière) et les journées de la sécurité **Safety Days**, qui devaient se dérouler du 9 au 27 novembre 2020, sont reportées en 2021.

Néanmoins, l'ensemble des moyens dédiés à la prévention de la sécurité mis en œuvre ces dernières années ont permis une amélioration du **taux de fréquence des**

**accidents du travail** avec arrêt qui s'est amélioré au global (-14 %). On peut noter une amélioration significative dans les activités de l'amont agricole et les pôles Végétal Spécialisé et Produits Carnés, tant au niveau du taux de fréquence (calculé pour les CDI et CDD) mais également au niveau du nombre d'accidents (intérim inclus). Nos efforts doivent bien entendus se poursuivre. Le suivi des **maladies professionnelles** de façon consolidée continue de se mettre en place.

Le **taux d'absentéisme** a significativement augmenté durant l'année 2020 (+1,9 point), en raison de l'épidémie de Covid-19 qui a engendré de nombreux arrêts maladie (personnes diagnostiquées ou sensibles) et des absences dérogatoires liées à la crise sanitaire (garde d'enfants, activité partielle...).

	<b>2020</b>
<b>Accidents de Travail avec Arrêt (ATA)</b>	
<b>Taux de fréquence des ATA (CDI et CDD)</b>	<b>26</b> (- 14 %)
Nombre d'Accidents de Travail avec Arrêt (ATA) (CDI, CDD et intérim)	551 (- 17 %)
<b>Prévention des accidents de travail</b>	
Nombre de Rencontres Sécurité Terrain	8 657 (+ 25 %)
Part de managers de proximité formés par l'ESST	93 % (- 4 pts)
Nombre de personnes formées dans l'année – module opérateur	607 (- 27 %)
Nombre de personnes mobilisées lors des Safety Days	Reporté en 2021
<b>Maladies professionnelles</b>	
<b>Taux de fréquence des maladies professionnelles</b>	<b>8,8</b> (- 19 %)
Nombre de maladies professionnelles	147 (- 20 %)
<b>Absentéisme</b>	
Taux d'absentéisme	9,3 % (+ 1,9 pt)

## 14 – La gestion des compétences

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le Groupe doit pouvoir s'appuyer sur les **bonnes compétences**, au bon moment, c'est-à-dire aux compétences nécessaires au regard des enjeux du moment, tout en anticipant les évolutions. L'accord Groupe relatif à la **gestion des emplois et des parcours professionnels**,

**à la mobilité et au contrat de génération** permet de construire une vision commune et cohérente nécessaire à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ainsi qu'à l'accompagnement de **parcours professionnels** au sein du Groupe.

### LES ENJEUX

#### **La gestion de l'emploi et des parcours professionnels : prévoir les évolutions des emplois et des compétences**

Cette démarche doit permettre de prévenir les tensions sur la disponibilité des ressources sur certains métiers, en particulier de fabrication (transport, manutention, personnel des abattoirs). Elle permet d'accompagner les mutations importantes qui sont engagées et des effets de ces mutations sur les compétences attendues : évolution des métiers de l'amont agricole, commercialisation de produit différenciés et à marques et l'intégration des outils digitaux. La démarche doit favoriser par ailleurs la professionnalisation des managers.

Il est important d'avoir une bonne **adéquation entre les ressources et l'évolution des métiers** afin que l'organisation soit performante. Il est essentiel d'accompagner nos collaborateurs dans leur parcours professionnel et de veiller à leur employabilité.

La gestion des parcours professionnels commence dès **l'intégration des nouveaux collaborateurs**. Accompagner **la mobilité interne** au sein du groupe contribue à la construction de parcours professionnels riches et à développer l'employabilité des collaborateurs.

### NOS ENGAGEMENTS

- **Disposer en permanence des ressources humaines nécessaires**
- **Accompagner nos collaborateurs dans l'évolution de nos métiers**

#### Les indicateurs clés de performance

- Nombre d'heures de formation et nombre de personnes formées sur les programmes clés
- Part des activités ayant réalisé une cartographie des métiers en évolution

Les principales actions mises en œuvre	Les ressources engagées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord de Groupe relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels, à la mobilité et au contrat de génération (GEPP) prolongés par accord jusqu'au 30/06 / 2021. Dans ce cadre : identification par les pôles des métiers émergents, en tension ou en transformation significative, et mise en place des plans d'action adéquats</li> <li>• Relations écoles et politique volontariste autour de l'alternance et des stages afin d'attirer des nouveaux entrants</li> <li>• Revues de management transversales pour les cadres du Groupe</li> <li>• Réalisation d'entretiens de progrès et professionnels (échange sur les missions, objectifs, perspectives d'évolution de carrière, bilan sur les compétences et besoins en formation) – selon une périodicité annuelle en majorité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget formation</li> <li>• Équipes RH en accompagnement des métiers</li> <li>• Développement d'un programme de formation Groupe</li> <li>• Formateurs internes</li> <li>• Partenariats avec les agences d'intérim</li> </ul>

- Développement d'une offre de formation interne pour répondre au mieux aux besoins et attentes du Groupe et de ses collaborateurs (management et la finance) :
  - L'école de professionnalisation managériale créée en 2012 en collaboration avec le CNAM à destination des managers de proximité
  - L'École Supérieure de Management (ESM) créée en 2015 à destination des directeurs de site, responsables de production et responsables de service support.
  - Le MBA Terrena / Audencia créé en 2014 à destination des directeurs d'activité ou de business unit (en poste ou en devenir)
  - Les formations internes « La finance pour les non-financiers » et « La finance pour les financiers » assurées par les équipes de la Direction administrative et financière du Groupe
- Accompagnement de la mobilité interne
- Recours à l'intérim et CDD saisonniers

## FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020

Au sortir du confinement du printemps 2020, une enquête « **retour d'expérience du télétravail** » a été réalisée auprès des salariés du Groupe en situation de télétravail (1 324 répondants, soit plus de 90 % des salariés ayant télétravaillé pendant cette période). Bien que 95 % des télétravailleurs aient fait une évaluation positive de leur vécu professionnel de « télétravailleur confiné », des axes d'améliorations ont été identifiés et des actions ont été conduites, notamment la mise en place de formations pour accompagner les collaborateurs autour de l'animation de réunion à distance et du management à distance.

Après une phase de test sur 2019, **les entretiens annuels NEED** (Nouveaux Entretiens d'Évaluation et de Développement) permettant un échange sur les missions, objectifs, perspectives d'évolution de carrière, bilan sur les compétences et besoins en formation ont été déployés auprès des collaborateurs du groupe Terrena en 2020. L'ensemble des sociétés de l'UES Terrena, du Pôle Végétal Spécialisé et de Galliance ont mis en place ce dispositif (pôle Produits Carnés non concerné). Pour accompagner les utilisateurs,

une formation en e-learning a été créée afin de guider pas à pas tant les collaborateurs que les managers sur ce nouvel outil. À l'issue de la campagne d'entretiens, une enquête de satisfaction a été menée en septembre 2020 à laquelle 380 collaborateurs ont répondu. 66 % des répondants estiment qu'ils ont pu s'exprimer librement et ont le sentiment d'avoir été écoutés. 59 % indiquent que l'évaluation de leur performance a donné lieu à un véritable échange et qu'ils savent ce que leur manager attend d'eux.

Terrena a poursuivi sur 2020 la mise en œuvre de son parcours de **formation commercial EVOCAMPUS** pour tous ses technico-commerciaux au sein de la coopérative qui avait démarré en 2019. Ce parcours est composé de plusieurs modules très complémentaires : Écoute active, Défi-argumentation, Technique Active de Conclusion, Esprit Terrena, Négociation financière, Animer un groupe d'adhérent, vendre l'offre de service. Chaque capsule d'une journée est accessible « à la carte » pour chaque collaborateur selon ses besoins de progrès sur la thématique choisie et pour les juniors sous forme de cycle complet.

## LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Le périmètre de la **cartographie des métiers en tension** n'a pas évolué en 2020 (85 % des activités), mais les cartographies par pôle (pôle amont, pôle Galliance, pôle Produits carnés) ont été partagées dans l'année avec les instances de représentation du personnel avec les informations sur la politique sociale afin d'accompagner l'évolution des métiers.

En 2020, le **nombre d'heures de formation** a baissé pour atteindre 56 935 heures (-39 %) du fait des restrictions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 (confinement, mesures de distanciation physique prise par le Groupe, annulation par les organismes de formation). De manière générale, les formations non obligatoires ont été suspendues entre mi-mars et fin août, et de novembre à décembre 2020. Concernant nos programmes clés, 843

personnes sont à présent formées depuis le démarrage des formations. En 2020, ces formations ont concerné le programme « Finance », ainsi que le parcours de management CNAM qui a poursuivi son cycle.

Malgré la crise, le nombre de **stages et de contrats d'alternance** proposés par Terrena reste élevé en 2020 en légère hausse par rapport à 2019.

Compte tenu de la saisonnalité de nos activités, le recours à l'intérim et aux contrats saisonniers est important comme les années précédentes avec une légère baisse liée en partie aux conditions climatiques défavorables de fin 2019 qui ont réduit le volume de certaines activités saisonnières en 2020 : **1 588 travailleurs intérimaires** et **1 874 contrats CDD saisonniers**.

**Responsabilité Sociétale de l'Entreprise**  
ENJEUX ET ENGAGEMENTS RSE TERRENA

	<b>2020</b>
<b>Gestion prévisionnelle des compétences<sup>60</sup></b>	
<b>Part des activités ayant réalisé une cartographie des métiers en tension, en transformation et en devenir</b>	<b>85 %</b> (=)
Part des activités ayant mis en place les plans d'actions associés	85 % (=)
<b>Formations</b>	
<b>Nombre d'heures de formation réalisées sous convention</b>	<b>56 935 heures</b> (- 39 %)
<b>Nombre de personnes formées sur des programmes clés (CNAM/Audencia/Finance) depuis le démarrage des formations</b>	<b>844</b> (+ 4 %)
<b>Alternance et stages</b>	
Nombre de stagiaires conventionnés de moins de 26 ans	494 (+ 4 %)
Nombre d'alternants (contrats professionnels et apprentis)	188 (+ 7 %)
<b>Emplois saisonniers et intérim</b>	
Nombre moyen de travailleurs intérimaires (ETP)	1 588 (=)
Nombre de contrats CDD saisonniers conclus dans l'année <sup>61</sup>	1 874 (- 11 %)

<sup>60</sup>. Calculé sur la base des effectifs au 31/12/2018

<sup>61</sup>. Dans les activités de l'amont agricole et du pôle végétal spécialisé

## 15 – Le dialogue social

### CONTEXTE – LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les équipes dirigeantes de Terrena ont la conviction que le **dialogue social et économique participe à la performance des entreprises** et constitue un levier d'accompagnement de la transformation du Groupe.

Les différents thèmes qui définissent le « **vivre ensemble** » constituent le champ d'action privilégié des négociations conduites au niveau du Groupe. D'autres thèmes peuvent être intégrés le champ de la négociation de Groupe, en fonction de l'actualité sociale, et des opportunités générées par les différents projets ou chantiers de transformation.

La **négociation « locale »**, c'est-à-dire au niveau des entités qui composent le Groupe, porte en priorité sur les sujets étroitement liés aux activités tels que la rémunération, le partage de la valeur ajoutée, l'organisation et le temps de travail. Les effets du dialogue social et économique sur la performance globale des entreprises sont appréciés au niveau des entreprises mais ne sont pas mesurés. Le Groupe fait le pari qu'**un dialogue social et économique de qualité** permet de créer les conditions d'une **performance globale accrue**. Les accords conclus au niveau du Groupe ont pour ambition de créer les conditions de cette performance globale.

### LES ENJEUX

#### *La qualité et l'effectivité du dialogue social*

La réussite de toute transformation repose en partie sur un dialogue social économique de qualité et sur la responsabilité de chacun des acteurs. Préserver la qualité de vie au travail, favoriser l'égalité des chances et respecter

l'équilibre des temps de vie professionnel et personnel, sont des exemples d'engagements des entreprises qui permettent un engagement des collaborateurs.

### NOS ENGAGEMENTS

- **Créer et maintenir les conditions d'un dialogue social constructif :**
- 100 % des activités concernées ont mis en place les mesures clés à l'échéance des accords

#### Les indicateurs clés de performance

- Nombre d'accords de Groupe en vigueur
- Part des activités ayant mis en place les mesures d'applications clés des accords Groupe

#### Les principales actions mises en œuvre

- Signature et mise en application des accords signés au niveau du Groupe :
  - Accord Dialogue social 2022 qui vise à définir et préciser les niveaux de négociation les plus pertinents, à organiser le dialogue social et à l'articuler au mieux entre le Groupe et les différentes entités qui le composent.
  - Accord de Groupe en vigueur au niveau du Groupe relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail (QVT), prolongés par accord jusqu'au 30/06 / 2021
  - Accord de Groupe relatif à l'égalité professionnelle et des chances
  - Accord de Groupe relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels, à la mobilité et au contrat de génération (GEPP), prolongés par accord jusqu'au 30/06 / 2021.
  - Accord de Groupe relatif à la gestion des risques professionnels
  - Accord de Groupe relatif au régime de prévoyance décès

#### Les ressources engagées

- Équipe de la direction des ressources humaines Groupe et dans les pôles
- Comité des DRH
- Budget associé au financement des mesures nouvelles issues des accords
- Désignations des référents pour la prévention des situations de harcèlements, violences, discrimination et agissements sexistes par les entreprises et les Comités Sociaux et Économiques
- Formation commune de ces référents et des présidents de CSE

**FOCUS SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE 2020**

Au niveau du **dialogue économique et social**, l'année 2020 a été marquée par la difficulté de conduire les négociations de Groupe initialement prévues par les partenaires sociaux dans un contexte de crise sanitaire COVID-19. Les partenaires sociaux ont toutefois pu s'accorder en début d'année sur la recomposition du comité de Groupe, avant de négocier en mars et avril, entièrement à distance, un accord qui a permis de circonscrire fortement le recours à l'activité partielle dans les différentes entreprises du Groupe.

Deux autres accords ont été conclus en 2020 dont l'accord **égalité professionnelle et des chances**, signé en fin d'année qui décline les engagements du Groupe en matière d'égalité des chances, de non-discrimination, d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toute forme de harcèlement, violence et agissements sexistes ainsi que les mesures destinées à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Le second accord concernait la prolongation temporaire d'accords de groupe antérieurs.

**LES INDICATEURS ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE**

En 2020, au niveau du Groupe, 7 accords collectifs sont applicables. Nous présentons ici **le déploiement des mesures d'application clé de 3 accords de Groupe** au sein des activités.

Concernant **l'accord de Groupe relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail**, le taux de déploiement des actions est estimé à 90 % dans l'ensemble des pôles. La quasi-totalité des mesures clés identifiées ont été déployées. L'index égalité professionnelle a été calculé pour 100 % de l'effectif et les résultats n'entraînent

pas d'actions correctives à date. 70 recruteurs RH ont été formés dans le cadre de l'accord visant à lutter contre la discrimination lors des recrutements. Les outils de recrutement et de gestion des candidatures intègrent désormais la neutralité et la non-discrimination. Il reste à déployer ces engagements auprès des managers.

**L'accord prévention des risques professionnels** et **l'accord « dialogue social 2022 »** continuent à être déployés à l'échelle du groupe (déploiements respectifs à 64 % et 74 %).

	<b>2020</b>
<b>Dialogue social</b>	
<b>Nombre d'accords de Groupe en vigueur</b>	<b>7</b>
<b>Part des activités ayant mis en place les mesures d'applications clés des accords Groupe :</b>	
Accord relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail <i>(signé en mars 2017- prolongés par accord jusqu'au 30/06 / 2021)</i>	<b>90 %</b>
Accord relatif à la prévention des risques professionnels <i>(juin 2019 – mai 2022)</i>	<b>64 %</b>
Accord relatif au développement et à la transformation du Dialogue Social et économique au sein du Groupe TERRENA <i>(signé en juillet 2018 – durée de 4 ans)</i>	<b>74 %</b>
Taux de participation des salariés au 1 <sup>er</sup> tour des élections professionnelles	Pas d'élection en 2020

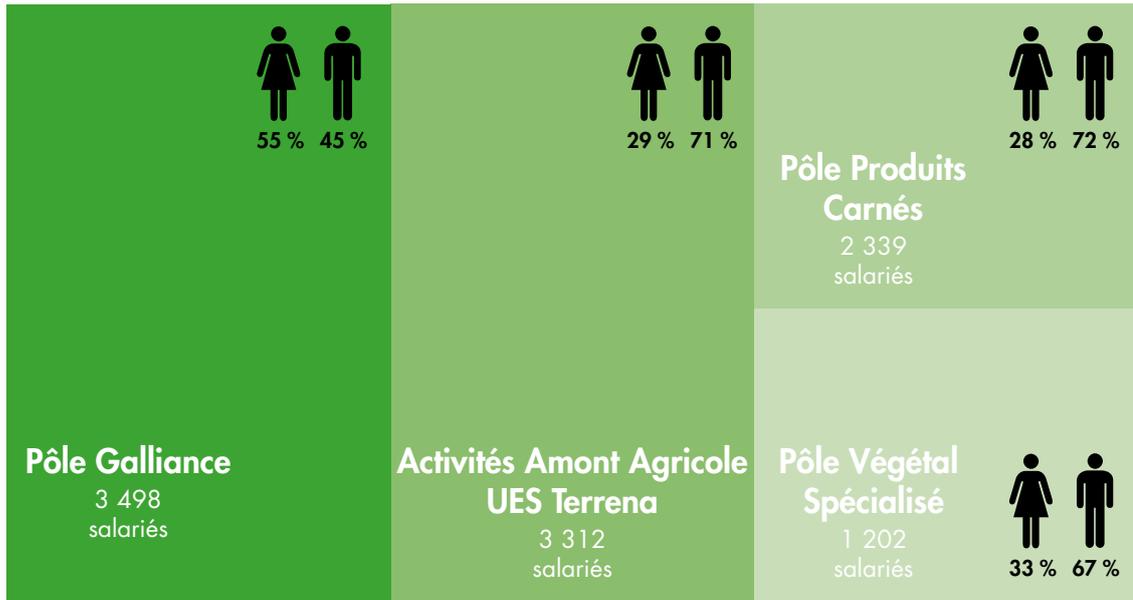
## Partie 3

### INFORMATIONS VOLONTAIRES ET DE CONFORMITÉ

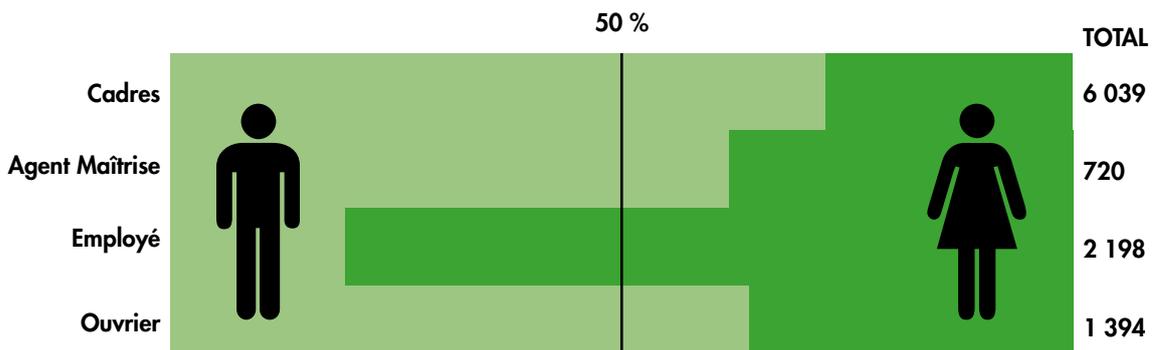
## 1 – Politique de l'emploi

L'effectif inscrit au 31/12/2020 est de 10 352 salariés en CDI, CDD ou contrats de professionnalisation et apprentis.

### Répartition du nombre de salariés dans l'organisation<sup>62</sup> :

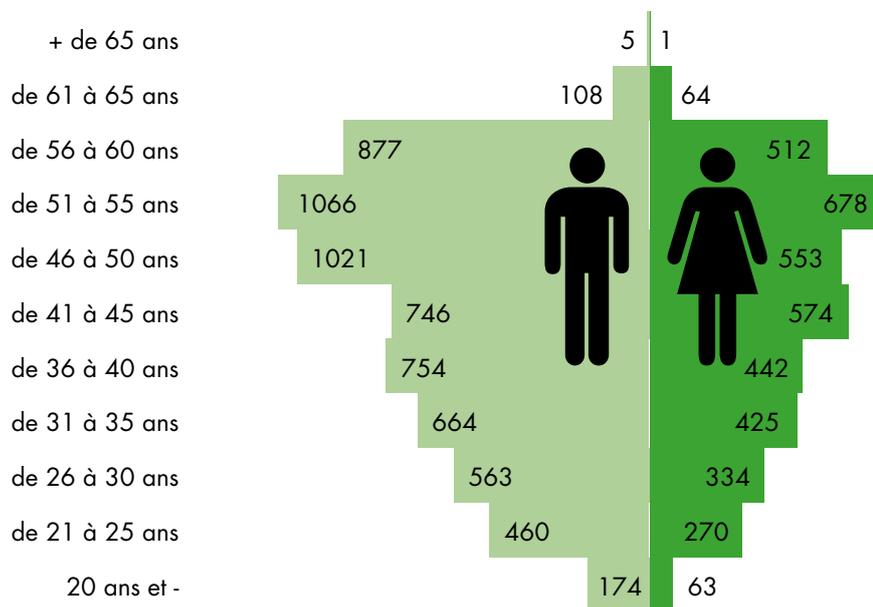


### Répartition par CSP (Catégories Socio-Professionnelles) :

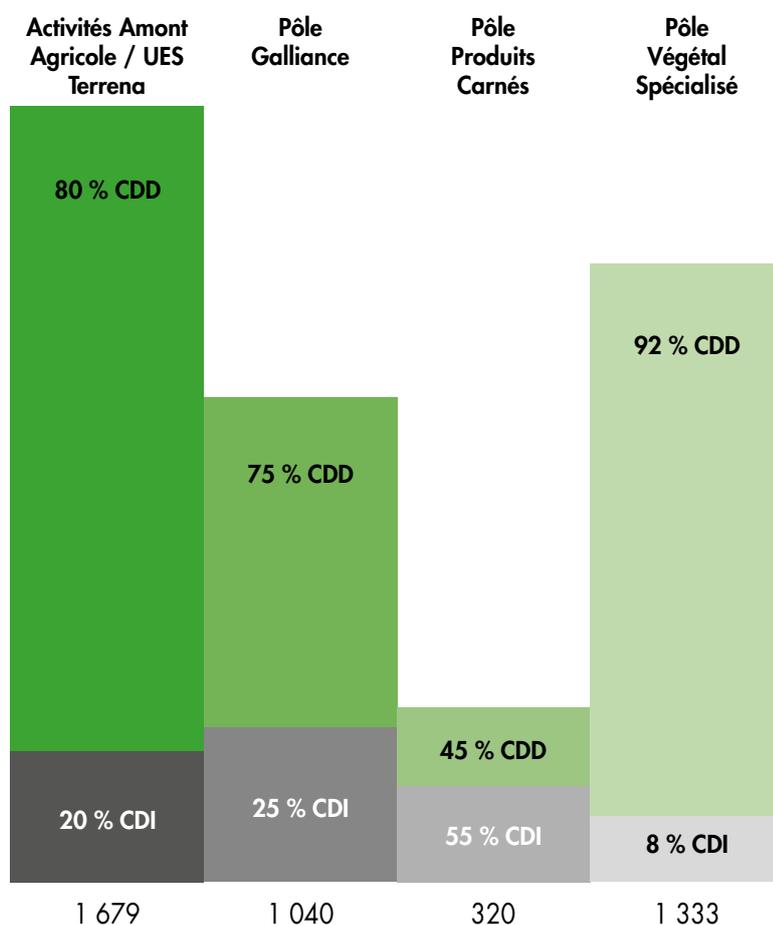


<sup>62</sup>. Les effectifs des fonctions support et Terrena Force de Vente sont représentés dans les activités de l'amont agricole / UES Terrena.

**Répartition par âge :**

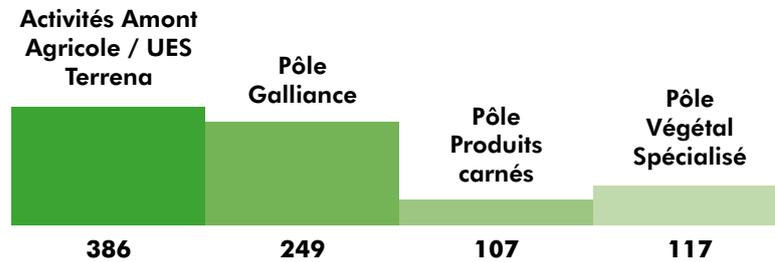


**Répartition des 4 372 embauches en CDI et CDD (du 1/01/2020 au 31/12/2020)<sup>63</sup>:**



63. Ces chiffres incluent les mutations intra Groupe. Le nombre d'embauches en CDI s'élève à 879 en 2020.

**Répartition des 859 sorties de CDI (du 1/01/2020 au 31/12/2020) :**



Parmi ces sorties, on compte 99 licenciements toutes causes confondues (du 1/01/2020 au 31/12/2020).

	<b>2020</b>
<b>Rémunération</b>	
Masse salariale <sup>64</sup>	552 M€
<b>Cohésion intergénérationnelle</b>	
Nombre de recrutements de jeunes de moins de 26 ans en CDI	178
Pourcentage des recrutements de jeunes de moins de 26 ans vs embauches en CDI	20 %
Nombre de recrutements de seniors de plus de 55 ans	30
Pourcentage des recrutements de seniors de plus de 55 ans vs embauches en CDI	3 %
Nombre de stagiaires conventionnés de moins de 26 ans	494
Nombre d'alternants (contrats professionnels et apprentis)	188
<b>Mixité des effectifs</b>	
Part de femmes par rapport à l'effectif global au 31 décembre 2020	38 %
Part de femmes « Ingénieurs et cadre » dans cette catégorie socioprofessionnelle au 31 décembre 2020	27 %
<b>Handicap – données 2019<sup>65</sup></b>	
Taux réel d'emploi moyen de travailleurs handicapés hors minorations	5 %
Taux d'emploi moyen de travailleurs handicapés avec minorations	7 %
Contribution AGEFIPH versée par les établissements ne respectant pas le seuil réglementaire des 6 %	251 K€

<sup>64</sup>. Il s'agit des salaires bruts versés et des charges patronales.

<sup>65</sup>. Données 2020 non disponibles avant juin 2021 en raison du processus de dématérialisation nationale en cours.

## 2 – L’approvisionnement durable et les achats responsables

### 2.1 Clauses éthiques dans nos achats

Le groupe Terrena achète pour environ 3,9 milliards d’euros dont 90 % en France<sup>66</sup>, où les standards sociaux et environnementaux sont d’ores-et-déjà à un niveau élevé.

Une organisation Achats centralisée couvre environ 650 millions d’euros d’achats généraux du Groupe, le reste étant réalisé directement par les activités. Lorsque le marché s’y prête, le Groupe privilégie des appels d’offres et des contrats-cadres qui intègrent alors systématiquement une clause relative au respect de règles éthiques. Celle-ci engage les fournisseurs au respect d’exigences en matière environnementale, sociale et de santé au travail. Bien que nous n’ayons pas encore formalisé une politique de gestion des risques liés à nos achats principaux, l’expérience des acheteurs a permis d’identifier quelques zones de vigilance (achat de big bags<sup>67</sup> en dehors de l’Union Européenne, situations de dépendance de nos fournisseurs pour les achats de transport notamment, respect par nos fournisseurs des obligations définies par la Commission Nationale Informatique et Libertés).

Nous estimons que 60 % des dépenses du Groupe<sup>68</sup> concernent des achats de matières premières agricoles (notamment du vif<sup>69</sup> et des céréales), et 17 % des achats d’ingrédients alimentaires.

Les activités agroalimentaires des pôles Volailles et Produits carnés intègrent également des aspects RSE dans les questionnaires de référencement envoyés à leurs fournisseurs.

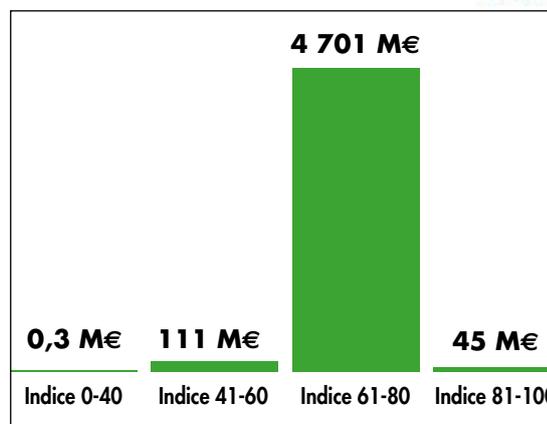
En outre, dans le cadre des risques particuliers liés à la filière bovine, Elivia s’assure auprès de ses prestataires de découpe qu’ils justifient de pratiques sociales responsables qui répondent aux exigences fixées par les syndicats interprofessionnels des métiers de la viande. Ainsi, 100 % des sociétés de prestation répondent aux critères de ces labels sociaux.

Pour l’approvisionnement en agrofourniture, nos achats sont réalisés auprès de la centrale d’achats nationale AgriHub, via l’union Catelys. AgriHub a défini une charte éthique qui engage ses clients à faire preuve de pratiques responsables.

Le comité d’audit a pris connaissance de la mise à jour de la cartographie des risques pays<sup>70</sup> élaborée dans le cadre de la mise en œuvre du volet anti-corruption de la loi « Sapin 2 » (cf. schéma ci-contre).

Elle montre une faible exposition du Groupe au regard de la répartition du Chiffre d’affaires (CA) dans les pays à risques. Néanmoins, des pratiques potentiellement à risque ont été identifiées c’est pourquoi une formation dédiée a été mise en place en 2018 pour les collaborateurs particulièrement confrontés aux risques de corruption, aussi bien sur le marché national qu’à l’export.

**Répartition du CA France et Export par Incide de perception de la corruption 2019 selon Transparency International**



### 2.2 L’accompagnement de nos adhérents vers des pratiques plus vertueuses

Concernant les achats de « vif » et matières premières, la part apportée par les associés coopérateurs (environ 920 millions d’euros) est encadrée par les conseils des techniciens de la coopérative et l’utilisation des Solutions-NA®, permettant ainsi d’améliorer la performance économique des exploitations et les bonnes pratiques environnementales. Par ailleurs, dans le cas de filières spécifiques, nous intégrons déjà les enjeux environnemen-

taux et sociaux dans les cahiers des charges (rémunération adhérents, limitation des intrants, prise en compte du bien-être animal). C’est le cas par exemple des filières La Nouvelle Agriculture®, de l’Agriculture Biologique, ou encore des productions Label Rouge. En lien avec la stratégie La Nouvelle Agriculture®, la part de ces produits va augmenter fortement dans les années à venir (voir PARTIE 2 - § 9).

66. Estimation réalisée dans l’étude « Empreinte économique territoriale 2017 de Terrena » menée par Evéa-Toovalu sur le périmètre des filiales majoritaires du groupe Terrena.

67. Grands sacs utilisés pour stocker et déplacer des matières sèches non dangereuses diverses (engrais, graines, etc.).

68. Soit 3,524 Mds € dépensés en France, donnée issue de l’étude « Empreinte économique territoriale 2017 de Terrena ».

69. Animaux d’élevage.

70. L’indice Transparency International est utilisé pour évaluer la perception de la corruption dans un pays selon une échelle allant de 0 (où le pays est perçu comme très corrompu) à 100 (où le pays est perçu comme très peu corrompu).

### 3 – Table de correspondance

La présente déclaration de performance extra-financière répond aux dispositions prévues au I et II de l'article R. 225-105 du Code du Commerce. Elle contient également les catégories d'informations prévues au III de l'article L. 225-102-1 (cf. tableau ci-dessous).

Article L225-102	Information à retrouver dans la DPEF Terrena
Informations relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	PARTIE 2 - § 4 Le changement climatique
	PARTIE 2 - § 5 L'impact environnemental sur l'eau, l'air et le sol de l'amont agricole
	PARTIE 2 - § 7 Les impacts environnementaux de nos activités
Engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire	PARTIE 2 - § 5 L'impact environnemental sur l'eau, l'air et le sol de l'amont agricole
	PARTIE 2 - § 7 Les impacts environnementaux de nos activités
	PARTIE 2 - § 10 Les impacts environnementaux de nos activités
Lutte contre le gaspillage alimentaire	PARTIE 2 - § 7 Les impacts environnementaux de nos activités
Lutte contre la précarité alimentaire	PARTIE 2 - § 7 Les impacts environnementaux de nos activités.
Respect du bien-être animal	PARTIE 2 - § 10 L'acceptabilité sociétale de nos modes de production
Alimentation responsable, équitable et durable	PARTIE 2 - § 9 L'évolution des modes de consommation et les nouvelles attentes des consommateurs
	PARTIE 2 - § 10 L'acceptabilité sociétale de nos modes de production
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	PARTIE 2 - § 15 Le dialogue social
Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	PARTIE 2 - § 14 La gestion des compétences
	PARTIE 2 - § 15 Le dialogue social
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	PARTIE 3 Informations volontaires et de conformité – § Politique de l'emploi
	PARTIE 2 - § 15 Le dialogue social

## Partie 4

### PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La transposition de la directive européenne relative à la publication d'informations non financières du 22 octobre 2014 en droit français a modifié les articles L.225-102-1 et R.225-105-2 du Code de commerce. Ainsi Terrena doit produire une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) pour l'exercice 2020.

## Approche par les risques

L'approche par les risques vise à prévenir les écarts de performance et à se protéger des événements non souhaités lorsqu'ils surviennent. Dans sa communication, Terrena

utilise le terme enjeux pris en son sens étymologique. Il correspond aux impacts, risques et opportunités que Terrena souhaite maîtriser.

## Périmètre

Terrena établissant des comptes consolidés, la DPEF consolidée sera publiée au sein du rapport de gestion consolidé et portera sur Terrena ainsi que sur l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sous contrôle exclusif ou conjoint. Ce périmètre correspond aux sociétés du Groupe consolidées par intégration globale, soit 93 sociétés au 31/12/2020. Ce périmètre cible correspond pour l'année 2020 à un ensemble dont le chiffre d'affaires est d'environ 4,129 milliards d'euros.

En 2020, les informations seront données sur ce périmètre Groupe (100 % du périmètre cible) autant que possible.

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 1, 2 et 3 :**

Les données présentées concernent la coopérative Terrena, maison mère du groupe. Les données présentées concernant les retours financiers, le soutien économique et le soutien spécifique aux Jeunes Agriculteurs s'appliquent seulement à la coopérative car ces aides sont à destination des adhérents.

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 4, 5 et 6 :**

Les données présentées concernent les agriculteurs adhérents de la coopérative. Les informations sur les pratiques agricoles renseignées concernent uniquement les adhérents de Terrena qui bénéficient des *Solutions-NA*<sup>71</sup> et innovations AEI développées par la coopérative<sup>71</sup>. La surface des plans de fumure est calculée sur la base des facturations en fin de campagne (juillet 2020).

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 7 :**

Les indicateurs de performance énergétique pour l'électricité et les combustibles concernent :

- 13 sites Galliance soit 98 % des activités d'abattage et de production de produits élaborés du Pôle Galliance (Bodin est hors périmètre)
- 8 sites pour le Pôle Produits carnés (Elivia et Holvia), soit 100 % des sites industriels (les chevilles sont hors périmètre)
- 11 Usines de Nutrition Animale (UNA) du Pôle Amont, soit 100 % des UNA du Pôle Amont

utilise le terme enjeux pris en son sens étymologique. Il correspond aux impacts, risques et opportunités que Terrena souhaite maîtriser.

- 15 sites pour le Pôle Végétal spécialisé (sites des activités de meunerie, maraîchage, semences et activité viticole) qui représentaient 85 % de la consommation du pôle en 2020.

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 8**

Les données concernant la part des sites agroalimentaires certifiés en management de la qualité ou de la sécurité alimentaire portent sur les 15 sites du Pôle Produits carnés, les 14 sites de Galliance et les 14 sites du Pôle Végétal spécialisé. Les données concernant la part de sites agroalimentaires certifiés IFS niveau supérieur portent sur les sites certifiés IFS soit 5 sites du Pôle Produits carnés, 14 sites Galliance et 4 sites du Pôle Végétal spécialisé.

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 10**

Les données présentées ci-dessous sont relatives à la coopérative Terrena :

- Part de bandes de lapins réalisés sans antibiotiques
- Part de lots de volailles fermières d'Ancenis traités sans antibiotiques

Les données présentées ci-dessous sont relatives aux activités de l'amont agricole :

- Nombre d'audits Tibena (porc, lapin, poulet, volailles bio, volailles label)
- Part de poules pondeuses en élevages alternatifs (groupe œuf et filiale Norea)
- Indicateurs liés aux matières premières utilisées en Nutrition Animale (hors nutrition animale Bio).

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 12 :**

Les données présentées sont relatives à la coopérative Terrena.

### **Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 13 :**

Pour le nombre d'Accidents de Travail avec Arrêt (CDI, CDD et intérim), la donnée n'inclut pas les accidents domicile-travail.

71. Dans les activités de l'amont agricole, le chiffre d'affaires lié à la vente d'agrofournitures est réalisé à près de 68 % par la coopérative et 32 % par les négoce (donnée 2020).

Pour le taux de fréquence d'Accidents de Travail avec Arrêt (ATA), les données du Pôle Végétal spécialisé incluent les intérimaires. L'évolution du taux de fréquence avec des données 2019 corrigées (taux de fréquence de 30,2 au lieu de 30,4) car le nombre d'heures travaillées 2020 versus 2019 est réalisé en 2019 avait été sous-estimé.

Pour le taux de fréquence des maladies professionnelles, les données d'heures travaillées du Pôle Végétal spécialisé incluent les intérimaires. Concernant le nombre de maladies professionnelles (CDI et CDD), il s'agit du nombre de maladies professionnelles reconnues dans l'année pour les pôles Amont, Produits carnés et fonctions support, et du nombre de maladies professionnelles déclarées dans l'année (retranché des maladies non reconnues à la date de consolidation des données) pour les pôles Galliance et Végétal spécialisé.

Pour le taux d'absentéisme, le pôle Galliance a été retiré en raison d'une correction de la méthode de calcul qui ne permet pas de comptabiliser les absences et jours travaillés en ETP. Le taux d'absentéisme est à présent calculé comme suit : (nombre de jours calendaires d'absences / nombre de jours calendaires théoriques de travail) x 100. La donnée ne comprend pas la société Dalival.

**Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 2 - § 14 :**

Pour le nombre d'heures de formation réalisées sous convention, la donnée n'inclut pas la société LVVD.

Concernant le nombre de personnes formées sur des programmes clés (CNAM / Audencia / Finance) depuis

le démarrage des formations, lorsqu'il s'agit de formations longues (type CNAM), on comptabilise le nombre d'inscrits au 31/12.

**Précisions sur le périmètre des indicateurs dans la PARTIE 3 - § La politique de l'emploi :**

Les données sociales sont présentées pour un ensemble « Activités de l'amont agricole + UES Terrena » car l'Unité Économique et Sociale (UES) Terrena est un périmètre usuel pour les bilans sociaux et les sociétés de l'UES Terrena sont majoritairement rattachées aux activités de l'amont agricole<sup>72</sup>. Il en va de même pour les activités hors pôles (fonctions support notamment) qui sont comprises dans les données « Activités de l'amont agricole + UES Terrena ». Les données sociales correspondant à Cécoval, (12 salariés) qui est dans l'UES Terrena, sont comptabilisées dans le Pôle Végétal Spécialisé. Dans ces données « Activités de l'amont agricole + UES Terrena », les données de la société Agriland (1 salarié) n'ont pu être remontées.

Concernant le Pôle Galliance, les données des sociétés Galliance UK et Galliance Gelavi ne sont pas remontées (5 salariés). Concernant le Pôle Végétal spécialisé, les données de la société Tweelo d'INVEJA (27 salariés) n'ont pu être remontées. Ainsi le total des effectifs non intégrés au reporting représente 0,32 % du total Groupe.

Concernant les données handicap, elles datent de 2019 en raison des évolutions réglementaires en cours (et 2018 pour le pôle carné) et elles ne sont pas remontées pour les sociétés Terrena Meunerie, Dalival et Hortival.

## Modalités de présentation des indicateurs dans la DPEF 2020

Le reporting présente les indicateurs dans un tableau à format unique (tableau ci-dessous) en PARTIE 2.

	<b>2020</b>
<b>Thème xxxx</b>	
<b>Indicateur 1</b>	<b>XXX unité</b> <i>(Évolution vs 2019 en %)</i>
Indicateur 2	XXX % <i>(Évolution vs 2019 en points)</i>
Indicateur 3	XXX unité

Les indicateurs du tableau où la case est surlignée en vert, en police « gras » sont des indicateurs clé de performance. Par exemple, dans le tableau ci-dessous, l'indicateur 1 est un indicateur clé de performance.

Le pourcentage indiqué entre parenthèses fait référence à l'évolution 2020 versus 2019, à périmètre comparable. Par

exemple, lorsque le périmètre s'est réduit entre 2020 et 2019, l'évolution est calculée à partir d'une donnée 2019 recalculée sur le périmètre 2020. Les évolutions ne sont pas présentées lorsqu'il s'agit d'un nouvel indicateur, d'une donnée pour un nouveau périmètre ou lorsque la donnée à périmètre constant n'est pas disponible.

## Protocole de reporting

Le protocole de reporting RSE du groupe Terrena est disponible sur demande au service RSE : il définit de façon détaillée la

méthodologie de collecte des indicateurs et des informations RSE ainsi que le périmètre concerné par le reporting.

<sup>72</sup> Les collaborateurs de Terrena Semences et Cécoval sont rattachés au Pôle Végétal spécialisé, et une partie des effectifs de Terrena Innovation qui est rattachée aux services supports.

## Partie 5

### AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



**Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière  
figurant dans le rapport de gestion**

**Société coopérative agricole Terrena**

**La Noëlle, BP 20199, 44150 Ancenis**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

**Responsabilité de la société**

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant le référentiel interne de l'entité (ci-après « le Référentiel »).

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

### **Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### **Nature et étendue des travaux**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - o Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés ;

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes<sup>1</sup>.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>73</sup>, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 9 et 40% des données sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

### **Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre septembre 2020 et mars 2021 sur une durée totale d'intervention de 23 semaines. Nous avons mené 8 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

---

<sup>73</sup>. *Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes :*

*Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :*

- *Surface de plan de fumure réalisée par Terrena*
- *Surface de cultures favorables à la diversité des assolements et peu utilisatrices de produits phytosanitaires (lupin, lin, luzerne et féverole)*
- *Indicateurs de performance énergétique pour l'électricité*
- *Indicateurs de performance énergétique pour les combustibles*
- *Indicateurs de performance énergétique pour l'eau*
- *Taux de Fréquence accident du travail*
- *Part de sites agroalimentaires certifiés en management qualité ou en sécurité alimentaire (IFS ou FSSC 22000)*

### **Conclusion**

**Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.**

### **Commentaires**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :  
Concernant le périmètre, nous attirons l'attention du lecteur sur le paragraphe « Précisions Méthodologiques ».

Fait à Toulouse, le 10 mars 2021

**L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT**

**SAS CABINET DE SAINT FRONT**

Pauline de Saint Front

Présidente

**TERRENA** « La Noëlle » – BP 20 199 – 44155 Ancenis Cedex – France  
Tél : 02 40 98 90 00 – Fax : 02 40 98 91 64 –  
Retrouvez plus d'informations sur [www.terrena.fr](http://www.terrena.fr)  
et [www.lanouvelleagriculture.coop](http://www.lanouvelleagriculture.coop)

